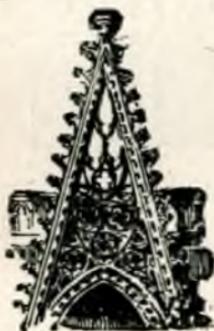


## G

**Gabarit.** — (Arch.) — Modèle en bois ou en fer et de grandeur d'exécution nécessaire pour construire une voûte, profiler une moulure, etc.

**Gâble.** — (Arch.) — Sorte de fronton triangulaire et toujours très allongé, fréquemment en usage dans l'architecture romane et l'architecture gothique. Les gâbles de l'époque romane



servent à masquer les combles et n'offrent alors qu'une surface plane terminée par une croix. A l'époque gothique, les gâbles, couronnés de bouquets, de crochets et de fleurons, servent non seulement à masquer la pente des combles, mais aussi à terminer les arcatures ogivales des portails; parfois plusieurs gâbles sont élevés sur différents plans en saillie les uns sur les autres, de façon que les silhouettes de ces gâbles superposés se détachent les unes au-dessus des autres.

(**âblet.** — (Arch.) — Gâble de petite dimension servant, dans les ornements de l'époque gothique, à couronner une niche de statue, à terminer de petites arcades ogivales.

**Gâche.** — (Arch.) — Pièce de fer destiné à recevoir le pêne de la serrure d'une porte fermée.

**Gâchis.** — (Arch.) — Mortier de chaux, de sable, de ciment et de plâtre.

**Gaine.** — (Arch.) — Piédestal s'évasant de bas en haut, servant à poser un buste, ou se reliant insensiblement à la naissance d'un buste ou d'une statue à mi-corps. Les piédestaux en forme de gaine servent parfois à poser des statuettes, des bustes, des objets d'art. Lorsqu'ils se relient au buste à l'aide d'un profil spécial, on donne à l'ensemble le nom de terme, d'hermès ou de figure engainée.



**Galant.** — (Peint.) — On a donné le nom de « peintres de fêtes galantes » aux artistes qui peignaient des pastorales élégantes, gracieuses, comme Watteau, Pater, Lancret. On dit aussi : peintres de galanteries. Les galanteries de Boucher.

**Galanteries.** — (Voy. *Galant.*)

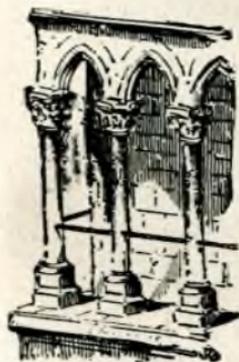
**Galbe.** — (Sculpt.) — Ligne, contour d'un profil, d'un édifice, d'une figure. Se dit aussi d'un ensemble de proportions et de contours. Le galbe n'existe que dans les objets en ronde bosse, ou tout au moins en relief. Le galbe est une combinaison de lignes élégantes et gracieuses.

**Galbé.** — (Arch.) — Se dit d'une colonne dont le fût est renflé à la partie médiane.

**Galber.** — (Sculpt.) — Donner du galbe à un profil de moulure, à un enroulement de feuillages, en accentuer le contour, les reliefs, en accuser la forme sinieuse et ondulée.

**Galerie.** — (Arch.) — Salle de grande dimension, dont la longueur est

au moins le double de la largeur. Les galeries des palais et des châteaux sont décorées avec somptuosité ; telles sont les galeries du Louvre, de Versailles, de Fontainebleau, qui sont des merveilles du genre. Dans l'architecture gothique, on



désigne spécialement sous le nom de galerie les divisions par étages des façades ou des intérieurs d'églises ; ces divisions s'accusent par des arcatures ou des balustrades. Certaines galeries gothiques sont de

même largeur que les collatéraux. Aux XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, elles ne présentent parfois que de simples passages pratiqués dans l'intérieur des murs. Les galeries extérieures des façades des cathédrales de Reims, de Paris et d'Amiens sont ornées de statues et les galeries supérieures, placées en encorbellement au sommet des tours, étaient destinées à recevoir les charpentes des hautes toitures effilées en usage à cette époque.

**Galerie.** — (Arch. théâtrale.) — Balcons supérieurs établis au pourtour d'une salle de théâtre.

— (Art déc.) — Se dit d'ornements ajourés, placés à la partie supérieure d'un meuble ; un bahut orné d'une galerie sculptée.

— Ensemble d'une collection de tableaux, de statues, d'objets d'art et de curiosité.

— Titre que l'on donne quelquefois à certains recueils de gravures, représentant des scènes ou des personnages historiques, classés suivant l'ordre chronologique.

**Galgal.** — Monuments celtiques offrant l'aspect de monticules factices de

forme pyramidale ou conique, auquel on donne aussi le nom latin de *Tumulus*.

**Gallo-romain.** — Se dit, en archéologie, des objets appartenant à la période historique pendant laquelle les Gaules étaient placées sous la domination romaine et qui eut son apogée du V<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècle.

**Galon.** — (Arch.) — Motif d'ornementation formé d'une rangée de perles appliquées sur une bandelette, ou d'une bandelette découpée et couverte de stries, mais en général d'un profil peu saillant.

**Galuchat.** — (Art déc.) — Peau de raie teinte en vert dont on fit grand usage au XVIII<sup>e</sup> siècle pour couvrir des étuis, fourreaux, gaines, etc.

**Galvano.** — Se dit par abréviation d'un cliché de vignette sur bois obtenu par les procédés galvanoplastiques. Un galvano.

— **cérame.** — Se dit des vases de porcelaine ou de faïence décorés d'application métallique à l'aide de procédés galvanoplastiques.

**Galvanographie.** — Se dit d'un procédé électrographique, inventé par le professeur Kobell, de Munich, à l'aide duquel on obtient des planches gravées dont les épreuves ont l'aspect de gravures à la manière noire.

**Galvanoplastie.** — Procédés de reproduction de statues, de bas-reliefs, de gravures en relief par des moulages en creux sur lesquels on dépose une couche de métal au moyen d'un courant électrique, de façon à obtenir un relief dont l'épaisseur et la solidité sont proportionnelles au temps pendant lequel l'objet a été plongé dans le bain. On emploie aussi les procédés galvanoplastiques pour superposer intimement deux métaux l'un à l'autre. C'est ainsi qu'on recouvre d'une couche de cuivre des candélabres en fonte, qu'on dépose sur certains alliages des couches d'or, d'argent, etc. On donne aussi parfois à l'en-

semble de ces opérations le nom de *pro-cédés électro-mécaniques*.

**Gamme des couleurs.** — Se dit de la série des couleurs classées par gradation naturelle et par nuances successives. La gamme des couleurs ne se compose pas seulement des sept couleurs du prisme avec des dégradations de nuances aussi nombreuses que possible. Il y a aussi des gammes intenses, grises, neutres, vigoureuses. C'est le degré d'intensité et l'éclat de chaque ton qui caractérisent une gamme. L'harmonie d'une œuvre court grand risque d'être compromise quand on y introduit un ton dont l'intensité n'est pas la même que celle de la gamme employée pour les autres parties du tableau.

**Garance.** — Belle couleur rouge vif, semblable à celle que l'on tire de la racine de garance (famille des Rubiacées, tribu des Asperulées).

**Garde.** — (Art déc.) — Partie de l'épée, du poignard, du sabre, dont l'office est de couvrir la main; très richement décorée de nielles, de damasquine, de sculpture et de ciselure dans les armes de luxe de toutes les époques. Les gardes de sabres japonais, en particulier, offrent des merveilles d'invention décorative en métal précieux incrusté sur fer ou sur acier. — Se dit des feuilles blanches placées en avant et à la fin d'un volume broché. Dans les volumes reliés, le feuillet de garde est parfois en riche étoffe. Un volume relié en maroquin avec gardes de moire.

**Garde-main.** — Papier que l'on met sous la main, quand on dessine, afin de préserver le travail de tout frottement. Sur ces garde-mains, l'artiste improvise souvent des croquis précieux, des premières pensées, de mouvement et même de compositions.

**Garde-Meuble.** — Se dit particulièrement de l'administration et des magasins où se conservent les meubles et tapisseries appartenant à l'État. Ces objets servent à meubler les résidences des

grands fonctionnaires, les administrations de l'État, à décorer les châteaux et palais nationaux. L'administration du Garde-Meuble a depuis quelques années organisé des expositions spéciales et pris part à certaines expositions d'art décoratif. Les bâtiments occupés par le ministère de la marine, sur la place de la Concorde, et qui ont été construits en 1760 par l'architecte Gabriel, ont gardé de leur ancienne destination le nom de Garde-Meuble.

**Garde-vue.** — (Grav.) — Morceau de carton doublé de vert que les graveurs placent sur leur front, et qui, formant saillie comme une visière, abrite les yeux des rayons lumineux et rend la vision plus distincte.

**Gargouille.** — (Arch.) — Conduits placés à la base des toitures dans les édifices gothiques et destinés à projeter loin des murailles les eaux pluviales. C'est à partir du XII<sup>e</sup> siècle que les gargouilles furent usitées. Elles étaient formées alors de deux assises, l'une formant rigole, l'autre recouvrement, et décorées d'ornementset



de sculptures bizarres; elles représentaient le plus souvent des animaux, des êtres fantastiques, dont la gueule crachait les eaux pluviales, ou des statues accroupies formant saillie dans le vide et tenant entre les mains une corne d'où les eaux s'échappaient. Il existait aussi au XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècle des gargouilles en plomb repoussé représentant des chimères, des sirènes, des animaux, etc., non seulement aux façades des châteaux, mais aussi à la base de certains pignons sur rue. Les gargouilles, nécessaires pour l'écoulement des eaux, avaient aussi leur importance au point de vue de l'art; elles faisaient valoir par leur saillie horizontale dans le vide les grandes lignes verticales des monuments.

**Garnissage.** — (Céram.) — Pose des garnitures en métal ou en pâte comblant la décoration d'une pièce.

**Gauchir.** — Se dit des surfaces planes qui se déforment irrégulièrement. Les châssis des toiles gauchissent lorsque le bois est trop frais, ceux sur lesquels on tend les dessins d'architecture sont sujets au même inconvénient. Les panneaux de menuiserie, les tables, dont la siccité n'est pas absolue, ont toujours une tendance à gauchir.

**Gaudron.** — (Voy. *Godron.*)

**Gaufrage.** — Action de gaufrier.

**Gaufrier.** — (Art déc.) — Imprimer au moyen de fers chauds des motifs d'ornementation en creux ou en relief sur des étoffes, du cuir, du papier, du carton, etc.

**Gaufrure.** — Empreinte obtenue par le gaufrage.

**Gélatine.** — (Grav.) — (Voy. *Papier glace.*) — Substance incolore extraite des os et des tissus membraneux, insoluble dans l'eau et se liquéfiant sous l'action de la chaleur. La gélatine joue un rôle très important dans les récents procédés de transformation de la photographie en planches et en clichés gravés en creux ou en relief.

— (Sculpt.) — Les mouleurs l'emploient aussi pour tirer rapidement un grand nombre d'épreuves d'un même modèle, et aussi pour relever l'empreinte d'un buste, d'un bas-relief ou de tout autre objet. Les moules en gélatine présentent l'avantage de pouvoir être détachés plus facilement de l'original, à cause de l'élasticité de la matière employée.

**Gélatino-bromure.** — (Phot.) — Se dit d'un procédé à l'aide duquel on peut préparer à l'avance des glaces sensibilisées, qui peuvent être conservées indéfiniment dans l'obscurité, avant et après l'exposition dans la chambre noire. Les glaces préparées au gélatino-bromure sont d'une plus grande sensibilité que les glaces préparées au collodion; elles sont plus rapidement impressionnées par la lumière, et, de plus, elles

n'exigent pas, comme ces dernières, un développement immédiat pour faire apparaître l'image obtenue.

**Gemelles.** — (Blas.) — (Voy. *Juvelles.*)

**Géminé.** — (Arch.) — Se dit de baies, d'arcades, de fenêtres réunies deux par deux et aussi de colonnes ayant un chapiteau commun.

**Gemme.** — Se dit en général de toutes les pierres précieuses. J. Jacquemart a gravé les *Gemmes et Joyaux de la Couronne.*

**Génie.** — Se dit des aptitudes d'un artiste dont le talent dépasse la mesure commune : le génie de Raphaël, le génie de Michel-Ange.

— Figures ailées d'enfant ou d'homme représentant un être moral, le génie des arts.

**Genre.** — Se dit des tableaux où l'on représente des scènes empruntées à la réalité, à la vie intime, à l'histoire familière ou à la fantaisie anecdotique, par opposition aux grandes scènes historiques et religieuses. Le genre comporte toujours une imitation de la nature et une reproduction de types réels. Mais il n'exclut ni la poésie ni l'imagination. Les toiles de Greuze et de Chardin sont des peintures de genre, et notre école française contemporaine fournirait facilement une liste nombreuse d'artistes célèbres qui, tous, se sont fait un nom dans le genre, en traitant les sujets de caractère et de style bien différents.

— **historique.** — (Voy. *Historique.*)

**Géométral.** — (Perspect.) — Terme abrégé par lequel on désigne le plan de projection horizontale servant au tracé de la perspective. — (Voy. *Vertical.*)

— Un dessin d'architecture ou d'un objet quelconque exécuté en géométral montre le rapport exact des proportions de l'édifice ou de l'objet, contrairement aux dessins ou vues en perspective qui reproduisent les déformations optiques causées par la distance.

**Géométrie descriptive.** —

Science qui a pour but de représenter les corps solides exactement et sous leurs vraies dimensions au moyen de leur projection sur des plans qui sont ordinairement un plan vertical et un plan horizontal.

**Géorama.** — Relief représentant une partie de la surface du globe terrestre. — Se disait aussi d'une sorte de panorama inventé en 1823 et disposé à l'intérieur d'une sphère creuse et transparente, à la surface de laquelle étaient peints des paysages empruntés aux diverses contrées du globe.

**Gercure.** — Sorte de fentes, de crevasses superficielles qui apparaissent à la surface des voûtes, des panneaux peints à l'huile et qui ont eu à souffrir de l'humidité, de la chaleur, des intempéries du temps, par suite du mauvais emploi des couleurs et des vernis.

**Geste.** — Se dit de l'attitude d'une figure peinte ou sculptée, de la position du corps, de celle des membres. Dire que le geste d'une figure est mauvais, c'est indiquer ou que la figure est mal dessinée, que les membres ne sont pas de proportions exactes, qu'ils décrivent des lignes désagréables à l'œil, ou que l'attitude n'exprime pas d'une façon suffisante une pensée ou un sentiment. On dit aussi un geste malheureux pour qualifier une attitude invraisemblable qui n'est pas en situation, qui ne répond nullement au but que l'artiste se proposait.

**Gigantesque.** — Se dit d'œuvres d'art de dimensions considérables ou d'un mérite et d'une valeur exceptionnels.

**Gillotage.** — (Grav.) — On donne en général le nom de gillotage, du nom de l'inventeur Gillot, à tous les procédés qui consistent à mettre en relief sur zinc par les acides un dessin tracé à l'encre grasse, de façon à le transformer en cliché dont on peut tirer des épreuves par les procédés ordinaires d'impression typographique.

**Girandole.** — Chandeliers à plusieurs branches, candélabres servant de

porte-lumière dans les salles de fêtes. Se dit aussi du dessin de certains bijoux en forme de grappes ou de pendoques enrichies de pierres précieuses.

**Giron.** — (Arch.) — Partie horizontale de la marche d'escalier sur laquelle on pose le pied.

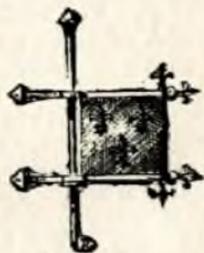
— (Blas.) — Figure triangulaire à une pointe longue en forme de marche d'escalier à vis, finissant au cœur de l'écu. Le giron, que quelques auteurs écrivent guiron, s'emploie rarement seul. D'argent au giron de gueules. — (Voy. *Girronné.*)



**Gironné.** — (Blas.) — Combinaison des quatre partitions principales de l'écu : le parti, le coupé, le tranché et le taillé. (Voy. ces mots.) Le gironné simple est de huit pièces. Dans tout autre cas, on le désigne ainsi : gironné de six, de dix, de douze, de seize pièces.



**Girouette.** — (Arch.) — Feuille de métal mobile placée au sommet d'une toiture autour d'une tige verticale et indiquant la direction du vent. Certaines girouettes dominent une rose des vents. Au moyen âge, les girouettes carrées étaient réservées aux châteaux des chevaliers bannets; les simples chevaliers n'avaient droit qu'à une girouette en pointe. Il existe aussi de curieuses girouettes décorées d'armoiries et de semis de fleurs de lis.



**Givre.** — (Blas.) — Sorte de couleuvre; on dit aussi *Givre*.

**Givré.** — (Blas.) — Qui se termine en tête de serpent.

**Glaçage.** — Opération qui a pour

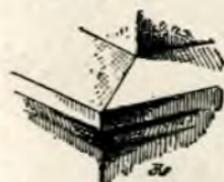
but de faire disparaître les rugosités des papiers destinés à l'impression. Pour obtenir de bonnes épreuves de gravures en relief, il est indispensable de procéder au glaçage des papiers.

**Glacé.** — Se dit de surfaces recouvertes d'un vernis transparent, de papier ayant subi l'opération du glaçage, et dont la surface est brillante, et aussi de teintes légères, transparentes, posées sur un autre ton : un bleu glacé de jaune.

**Glacéer.** — Peindre par glacis, c'est-à-dire poser des tons très transparents qui atténuent la valeur des tons précédemment posés, ou leur donnent de l'éclat.

**Glacis.** — (Peint.) — Teinte légère, c'est-à-dire formée de couleurs broyées à l'huile, mais additionnées d'huile décolorée pour en augmenter la transparence et qui, superposée à des tons déjà posés, adoucit les tonalités et rend le modelé plus harmonieux.

— **de corniche.** — (Arch.) — Se dit de la surface inclinée réservée au-



dessus de la saillie d'une moulure, d'une corniche. Les glacis ont pour but d'empêcher les eaux pluviales de séjourner sur les saillies et de les forcer à s'écouler jusqu'aux moulures en creux nommées coupe-lames.

**Glaçure.** — (Céram.) — Enduit vitreux destiné à rendre les poteries imperméables. La glaçure leur donne en outre un aspect brillant et diversement coloré. Les glaçures peuvent être appliquées de plusieurs façons, en saupoudrant, immergeant, arrosant ou volatilisant la matière de l'enduit destiné à être vitrifié par la cuisson.

**Glaïse.** — Terre grasse et compacte, sorte de marne argileuse chargée de fer, de sable et de calcaire, avec laquelle les statuaires exécutent leurs modèles et leurs maquettes. Elle doit être maintenue à un certain degré d'humidité, elle est

alors facile à pétrir et cependant suffisamment résistante sous les doigts. Lorsque le travail est interrompu, les modèles de terre glaise sont enveloppés de linges mous et mouillés, sur lesquels on projette de l'eau de temps à autre à l'aide d'une seringue spéciale dont l'extrémité se termine en pomme d'arrosoir. Les modèles en terre qu'on laisse sécher à l'air diminuent de volume et se brisent ou se désagrègent, surtout lorsqu'ils sont garnis d'armatures intérieures.

**Gland.** — (Art déc.) — Motif d'ornementation sculpté ayant la forme du fruit du chêne. Ouvrage de passementerie composé de franges pendantes surmontées d'une tête hémisphérique ou à profil de scotie et dont l'ensemble est plus ou moins contourné ou richement décoré. Souvent on termine par des



glands les cordelières servant à relever les tapisseries ou les draperies.

**Glaucé.** — Se dit d'un ton vert pâle tirant sur le bleu.

**Globe.** — Sphère, corps sphérique. Se dit en terme de blason d'une figure représentant le monde sous forme de boule.

**Gloire.** — Figure allégorique, femme drapée, ailée, tenant à la main une trompette, une branche de laurier ou les tablettes de l'immortalité. — Cercle de lumière que l'on place autour de la tête des saints. — Représentation du paradis chrétien.

— (Arch.) — Rayons de bois doré autour d'un triangle ou delta dans lequel est tracé le mot Dieu en caractères hébraïques, décorant certains portiques d'autel du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle.

— (Art théâtral.) — Machine de décoration suspendue et entourée de nuages sur laquelle se placent les figurants qui sont censés descendre du ciel ou y monter.

**Glyphe.** — (Arch.) — Traits gravés en creux, canaux servant, soit de

motifs d'ornementation, soit à rompre des surfaces unies.

**Glyptique.** — Art de graver les pierres fines et aussi les coins destinés à frapper les médailles et les monnaies. Ce sont les Grecs qui ont produit les œuvres de glyptique les plus remarquables. La Bibliothèque nationale possède de ces pierres gravées, qui sont de véritables chefs-d'œuvre. Elles sont ordinairement de forme ovale et très peu épaisses. La glyptique fut remise en honneur par les Italiens au xvi<sup>e</sup> siècle, et depuis 1805 il a été fondé, à l'École des beaux-arts, un grand prix de Rome pour la gravure en pierres fines et en médailles.

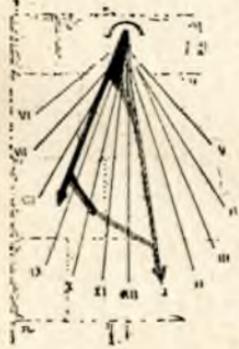
**Glyptographe.** — Auteur d'ouvrage de glyptographie.

**Glyptographie.** — Description des pierres gravées. Se dit aussi d'un procédé d'impression d'épreuves photographiques dont l'aspect est à peu près celui des épreuves photolithographiques.

**Glyptothèque.** — Collection de pierres gravées. Les glyptothèques de Vienne et de Munich sont des collections précieuses au point de vue de l'histoire de l'art.

**Gnomes.** — Êtres fantastiques, nains bizarres, rentrant dans le domaine de la féerie et de la fantaisie.

**Gnomon.** — Le gnomon était un



cadran solaire. D'après Viollet-le-Duc, au xiii<sup>e</sup> siècle, on aurait établi des gnomons jusque sur les grands chemins. Au xiv<sup>e</sup> et au xv<sup>e</sup> siècle, on en plaça, par exemple, aux

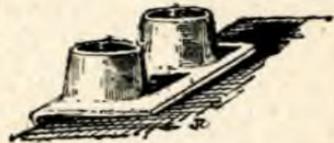
angles des cathédrales de Chartres et de Laon.

**Gobelins.** — Se dit de la manufac-

ture nationale établie à Paris sous le règne de Louis XIV et des tapisseries fabriquées dans cette manufacture. On fabriquait autrefois aux Gobelins des tapisseries sur des métiers de basse lisse et de haute lisse. Depuis 1825, on emploie plus généralement ces derniers métiers. Les reproductions exécutées par les ateliers de tapisserie des Gobelins sont célèbres dans le monde entier. Quant aux tapis, ils servent à l'ornement des palais et des châteaux de l'Etat. Les produits de la manufacture des Gobelins sont remarquables par la perfection des procédés, la beauté et le fini du travail, et aussi par l'excellence des laines teintées. On y exécute toutes les nuances et tous les tons nécessaires à l'interprétation des tableaux et modèles peints que l'on reproduit en tapisserie ou en tapis.

**Gobetis.** — (Archit.) — Se dit du plâtre jeté à la truelle ou au balai à la surface d'une muraille et lissé à la truelle ou à la main, de façon à le faire pénétrer dans les joints. Le gobetis n'est autre chose qu'un crépi.

**Godet.** — (Peint.) — Petits vases en fer-blanc fixés sur une plaque de



métal repliée de façon à pouvoir s'adapter au bord de la palette et dans lesquels on met de l'huile, de l'essence ou du siccatif. — Les godets usités pour

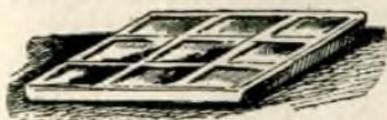


l'aquarelle sont de petits disques de porcelaine concaves, en



forme de calotte sphérique. On fait aussi des godets rectangulaires à coins arrondis ou non, disposés l'un à côté de l'autre sur une tablette de faïence ou de porcelaine et qui permettent de délayer

et d'employer, pures ou mélangées, plusieurs couleurs en même temps. Enfin certains godets, creusés dans un bloc de



cristal et spécialement destinés à l'encre de Chine, sont parfois recouverts d'un plateau de verre, de façon à préserver les teintes de la poussière et de l'évaporation.

**Godron.** — Motif d'ornementation en forme de moulures ovales ou de cannelures en relief, servant à décorer la panse rebondie d'un vase ou des surfaces convexes.

On donne aussi



le même nom à certains motifs d'ornementation très saillants appliqués sur des moulures, principalement pour la décoration des combles.

**Godronner.** — Décorer une surface de godrons.

**Gonfanon.** — Bannière, oriflamme, écharpe ou bandelette, se terminant par plusieurs pointes et suspendue à un fer de lance ou à la partie supérieure d'un étendard. Les bannières carrées d'église sont souvent découpées

ainsi, en trois ou quatre pendants demi-ronds. On dit aussi *Gonfalon* et *Gonferon*.

**Gomme arabique.** — Gomme recueillie sur des acacias d'Afrique et d'Australie dont on fait, par dissolution dans l'eau, une colle toujours prête à être employée et à laquelle on ajoute parfois un peu de miel, pour éviter

qu'elle ne s'écaille en séchant. Une légère couche de gomme arabique sur les couleurs à l'aquarelle produit l'effet d'un brillant vernis, mais a le défaut de s'écailler rapidement.

**Gomme élastique.** — Petits morceaux de caoutchouc servant à effacer les traits de crayon à la mine de plomb. Certaines gommes sont additionnées de sandaraque et s'emploient de préférence pour effacer les traits d'encre. Cette gomme, assez dure, imprègne en même temps le papier ainsi frotté d'une poudre qui permet de dessiner à nouveau au même endroit sans que l'encre soit absorbée.

— **gutte.** — Suc gommo-résineux solide, produit par le *Hebradendron cambgioides* (famille des Guttifères) et formant dans l'eau une émulsion d'une belle couleur jaune doré. Elle sert, en aquarelle, à obtenir des verts de tonalité différente, suivant qu'elle est mélangée de sépia, d'encre de Chine, de bleu de Prusse ou d'indigo. Mélangée avec du carmin, elle donne un vert orangé.

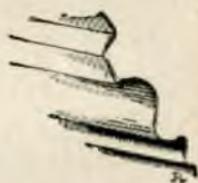
**Gondolé.** — Se dit du bois déjeté, du papier mal tendu, auquel l'eau du lavis, de l'aquarelle, fait perdre momentanément la forme plane.

**Goniomètre.** — Instrument servant à mesurer, à relever les angles.

**Gorge.** — (Arch.) — Partie supérieure de la colonne, au-dessus de laquelle se profile l'échine du chapiteau dorique grec. Moulure à profil concave et aussi sorte de doucine à profil très accentué

usitée dans le style gothique. Partie de cheminée comprise entre les chambranles et le couronnement du manteau.

**Gorgone.** — (Art déc.) — Motif de décoration représentant une tête de femme, vue de face, coiffée de serpents et la bouche ouverte, semblable à la tête de Méduse que portait le bouclier de Minerve.



**Gothique.** — Se dit en peinture et en sculpture des œuvres du moyen âge et qui sont caractérisées par des figures grêles, dont les attitudes et les mouvements affectent une certaine roideur, mais qui, en revanche, sont d'une finesse d'exécution et d'une perfection de détails admirable. De plus, les figures gothiques sculptées, ayant toujours été faites pour l'emplacement qu'elles occupent, s'encadrent parfaitement dans les moulures ou dans les niches, sans en excéder les limites. — On désigne aussi sous le nom de gothique les monuments de style ogival. Le style gothique a succédé au style roman. Les plus beaux, les plus purs édifices du style gothique furent édifiés pendant le XIII<sup>e</sup> siècle.

**Gothiques (âge des monuments).** — (Arch.) — L'âge des monuments de style gothique et de style roman peut se résumer facilement en quelques lignes. Du IV<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle, le style latin domine; puis pendant le XI<sup>e</sup> et la première moitié du XII<sup>e</sup>, le style roman lui succède. Dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, on voit se développer le style romano-ogival, qui est un style de transition entre le roman et le gothique. Le XIII<sup>e</sup> siècle est caractérisé par le style gothique à « lancette »; le XIV<sup>e</sup>, par le style gothique « rayonnant »; le XV<sup>e</sup> et le commencement du XVI<sup>e</sup>, par le style « flamboyant ». Tels sont les trois caractères dominants du style gothique de ces trois dernières époques que quelques auteurs désignent parfois sous les noms de primaire, secondaire et tertiaire.

— **flamboyant.** — Se dit d'une époque de l'art gothique (XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles), caractérisée surtout par des créneaux, des balustrades aux contours en forme de flammes ondulantes, s'enlaçant et s'entre-croisant.

— **fleuri.** — (Arch.) — Se dit des

dernières années du style gothique, où, à la veille de la Renaissance, les ornements deviennent d'une exubérance et d'une abondance trop riches, où les crochets, jusque-là formés de simples feuillages, semblent s'épanouir en bouquets.

**Gothique.** — (Calligr.) — Se dit de caractères de forme anguleuse employés au moyen âge et aujourd'hui encore en

Anticū:

usage en Allemagne. Certains manuscrits du moyen âge sont exécutés en caractères gothiques d'une rare perfection, enri-

chis de lettres initiales peintes à la gouache et parfois rehaussées de dorure. Les manuscrits sont ordinairement exécutés en caractères gothiques d'une grande pureté de contours, d'une grande régularité. Pour les actes, au contraire, les comptes et dépenses, comme écriture courante on avait adopté une sorte de gothique cursive qui pouvait être rapidement tracée. Bien que n'offrant au premier abord que peu de différence, les caractères gothiques ont varié suivant les époques, et la gothique du XIII<sup>e</sup> siècle est bien différente de celle qui était en usage au XVI<sup>e</sup>.

**Gouache.** — Mode de peinture à l'eau, dans laquelle on emploie des couleurs pâteuses, détrempées dans l'eau gommée, additionnée de miel. La gouache donne des tons opaques. Dans cette sorte de peinture, le blanc du papier ne joue aucun rôle. On couvre le papier comme on couvre une toile dans la peinture à l'huile, en empâtant, en posant les lumières et non en les réservant comme dans l'aquarelle. Les miniatures des missels du moyen âge étaient peintes à la gouache. On exécute à la gouache des éventails et des écrans. On



se sert aussi du blanc de gouache pour rehausser certains dessins de touches lumineuses. L'inconvénient de la gouache est de s'écailler et de noircir légèrement à l'air.

**Gouaché.** — Se dit de rehauts, de touches lumineuses, posés à la gouache sur un dessin, sur un croquis.

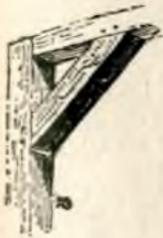
**Gouacher.** — Peindre à la gouache.

**Gouge.** — (Sculpt.) — Ciseau creusé en demi-cylindre, taillé en biseau très coupant, dont se servent les sculpteurs sur bois. Il y a des gouges de toute dimension et de formes très différentes.

**Goujon.** — (Arch.) — Cheville en fer servant à relier deux pièces superposées.

**Gousse.** — (Arch.) — Motif d'ornementation en genre de gousse de fève dans les chapiteaux d'ordre dorique.

**Gousset.** — (Blas.) — Se dit d'une sorte de rebatement ou blason irrégulier prenant son commencement à l'un des angles du chef et se reposant au bas dudit chef, le reste descendant en ligne perpendiculaire comme un pal jusqu'à la pointe de l'écu.



— (Arch.) — Pièce de bois posée obliquement, reliant deux poutres assemblées, maintenant leur écartement et donnant de la solidité à l'ensemble. Les goussets sont fréquemment employés dans la charpente des combles pour relier deux pièces assemblées perpendiculairement.

**Gouttereau.** — (Arch.) — Se dit des murs d'édifices gothiques supportant les gouttières ou percés de claire-voies, de fenêtres, formant l'étage supérieur d'une grande nef d'église.

**Gouttes.** — (Arch.) — Motifs d'ornementation en forme de tronc de cône, placés soit au revers du larmier d'une corniche, soit à la base du triglyphe dans des entablissements d'ordre dorique.



**Gouttière.** — (Arch.) — Canaux horizontaux et tuyaux de descente verticaux, disposés pour recevoir les eaux pluviales à la base des toitures et les conduire jusqu'au niveau du sol. Dans certains édifices modernes, on a placé des gouttières monumentales, formées de tubes en

fonte, décorés de cannelures, de rosaces, etc.

— (Grav.) — Sorte de bec saillant de petit canal que l'on ménage sur les planches bordées de cire, de façon à permettre de faire écouler l'eau forte lorsqu'on cesse la morsure.

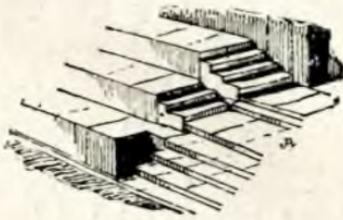


**Gradation.** — Système d'ornementation qui consiste à juxtaposer à un motif de décoration celui qui offre avec lui le plus d'analogie, de forme ou de couleur, tout en suivant une certaine progression ascendante ou décroissante.

**Gradine.** — (Sculpt.) — Ciseau à plusieurs dents. C'est avec la gradine qu'on travaille le marbre, soit pour en enlever d'assez gros morceaux, soit pour détacher et modeler des parties comme la barbe, la chevelure, pour le rendu desquelles les dents donnent une première série de stries qui servent de base au travail.



**Gradins.** — Marches, degrés s'élevant graduellement les uns au-dessus des autres. — Se dit aussi en général de



constructions, d'étages, de galeries, d'édifices, placés en retrait les uns au-dessus des autres.

**Gradué.** — Divisé en degrés. — Divisions successives dont la mesure est augmentée ou diminuée, suivant une certaine proportion.

**Graffiti.** — Inscriptions de dessins manuscrits et gravés au stylet sur des monuments. Ce mot ne s'emploie qu'en archéologie. — Il sert aussi à désigner un mode de décoration se composant de dessins noirs sur fond blanc, ou réciproquement, obtenus à l'aide de contours accentués par des hachures. On en fait soit des tableaux spéciaux en stuc avec incrustations, soit des arabesques destinées à enrichir des pilastres, des archivoltes ou des frises.

**Grain.** — (Peint.) — Se dit de la surface plus ou moins rugueuse d'une toile, d'un carton, d'un panneau, d'un papier. Pour l'aquarelle, on se sert de papier à grain fin ou à gros grain, selon la nature des sujets.

— (Grav.) — Se dit de l'effet produit par des tailles entre-croisées.

— **d'orge.** — (Arch.) — Cavité destinée à dégager le profil des moulures exécutées en menuiserie.

**Grainer.** — Indiquer des ombres sur un dessin au crayon à l'aide de points réguliers ou non au lieu de hachures.

**Graineter.** — Couvrir à l'aide de procédés spéciaux le papier ou le cuir de grains, de rugosités saillantes.

**Grainure.** — (Grav.) — Opération

qui a pour but de couvrir de grains la surface d'une plaque de métal sur laquelle on veut graver à la manière noire. Pour cela, on se sert du berceau. (Voy. ce mot.) On balance cet instrument sur toute la surface de la planche en remontrant, et ensuite de long en large. Après avoir promené ainsi le berceau dans tous les sens, on peut tirer une épreuve de la planche pour en juger la grainure. Celle-ci, pour être réussie, doit donner un noir velouté très égal dans toute son étendue.

**Grandeur nature.** — Se dit en art de toute imitation, d'un être ou d'un objet reproduit dans ses dimensions réelles.

— **d'exécution.** — Se dit des modèles de sculpture, plans et dessins d'architecture ou de mécanique représentant des objets dans la vraie dimension où ils doivent être exécutés.

**Grand feu.** — (Céram.) — Se dit de la température nécessaire pour faire entrer en fusion certaines couleurs. Les couleurs qui nécessitent le grand feu sont, pour la porcelaine dure : le bleu de cobalt, le vert de chrome, les bruns de fer, de manganèse et de chromate, les jaunes d'oxyde de titane et les noirs d'urane ; et, pour la porcelaine tendre : les violets, les rouges et les bruns de manganèse, de cuivre et de fer. Les autres couleurs, qui s'altéreraient à une température aussi élevée et qui se vitrifient à une température inférieure à celle de la fusion de l'argent, portent le nom de couleurs de mouffes. Les couleurs de mouffes dures portent aussi le nom de *demi-grand feu*, et une fois cuites, elles peuvent recevoir une surdécoration de couleurs, de la dorure brunie, etc., sans qu'il se forme de nouvelles combinaisons ; les autres couleurs ou couleurs de mouffes tendres sont très nombreuses.

**Grandir.** — Amplifier, reproduire en plus grand les contours d'un dessin, d'un croquis, d'un carton. Grandir un tableau, le reproduire sur une toile de dimension plus grande à l'aide de la

mise au carreau. Grandir une figure, en augmenter la proportion.

**Grandisseurs.** — (Peint.) — Dénomination spéciale des artistes qui grandissent les esquisses originales d'un peintre pour les reporter sur une toile, sur une surface de vaste dimension, comme un panneau décoratif, une coupole, un fond de panorama, par exemple.

**Granit.** — Pierre dure composée de mica, de quartz et de feldspath. Les Egyptiens ont exécuté des statues colossales en granit rose. En Bretagne, il existe encore des calvaires en granit gris. Enfin on donne le nom de petit granit à une sorte de marbre de Belgique renfermant de nombreux fossiles.

**Granitelle.** — Se dit d'une sorte de granit gris, que les Romains employaient dans leurs constructions, et aussi d'un marbre offrant l'apparence du granit.

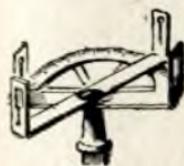
**Granuleux.** — Se dit de la surface de certaines toiles, de certains panneaux très rugueux destinés à la peinture à l'huile.

**Graphique.** — Se dit du dessin qui représente les objets par des lignes et suivant des procédés géométriques.

**Graphiquement.** — Par des procédés graphiques.

**Graphite.** — Plombagine d'une grande finesse. Le graphite de Sibérie, mélangé avec du sulfure d'antimoine, de la gomme et de la colle de poisson, sert à fabriquer des crayons sous forme de petites baguettes cylindriques que l'on fixe dans de petites tiges de bois de cèdre, de genévrier ou de cyprès.

**Graphomètre.** — Instrument servant à relever les angles et à mesurer



les distances sur le terrain, se composant d'un demi-disque en cuivre divisé en degrés, pourvu d'une alidade fixe et d'une alidade mobile, permettant de viser dans toutes les directions comprises dans un même plan horizontal.

**Gras.** — Onctueux, moelleux, exempt de sécheresse. Un contour gras, un tableau grassement peint.

— (Crayon). — (Lith.) — Le crayon gras est noir, tendre et mou ; on s'en sert pour dessiner sur la pierre lithographique, et aussi pour contresigner des épreuves d'artiste, tirées sur papier, parce qu'il pénètre dans la pâte et ne peut être effacé.

**Gratte-boesse.** — Brosse en laiton ou en verre filé, avec laquelle les docteurs étendent l'amalgame d'or et de mercure, et qui sert aussi à nettoyer, à brosser, les pièces d'orfèvrerie. Gratte-boesser, c'est se servir de la gratte-boesse ; le gratte-boessage des pièces d'orfèvrerie s'exécute à la main pour les pièces artistiques, et mécaniquement pour les objets livrés au commerce, mais toujours en ayant soin de maintenir humide la surface de l'objet, à l'aide de solutions mucilagineuses.



**Graticuler.** — Mettre au carreau (voy. ce mot), soit pour réduire un tableau, soit pour grandir un carton destiné à une peinture murale. Le mot n'est plus usité. On disait aussi *craticuler*.

**Grattoir.** — (Grav.) — Instrument en acier très coupant, à l'aide duquel on ébarbe les traits creusés à la pointe sèche. On le nomme aussi *ébarboir* (voy. ce mot). Les graveurs sur bois se servent également d'un grattoir à creuser, à l'aide duquel ils polissent le bloc de bois avant de travailler les lointains et les points lumineux, et d'un grattoir à ombre dont les angles sont à peine arrondis. Dans l'aquarelle on emploie aussi le grattoir pour enlever (voy. ce mot) des lumières, des points



blancs, et dans certains dessins le manœuvre du grattoir joue un rôle considérable.

**Grattoir.** — (Constr.) — Dans le langage des constructions on se sert

aussi de grattoirs de différentes formes. Particulièrement, les peintres se servent



de grattoirs triangulaires qui permettent d'atteindre au fond des moulures creuses.

**Gravé.** — Se dit d'un tableau, d'une statue, d'un dessin reproduits par la gravure.

**Graver.** — Creuser, reproduire par la gravure, soit sur métal, soit sur bois, des sujets destinés à être imprimés. Sculpter des pierres fines. Décorer des cristaux d'ornements en creux.

— **en taille d'épargne.** — (Grav.) — Se dit de la gravure sur bois, dans laquelle on enlève le fond en réservant un relief, en épargnant les tailles.

— **en taille-douce.** — (Voy. *Bur-in, eau-forte, gravure au lavis, manière noire*, etc.)

**Graveur.** — Artiste qui grave en taille-douce, qui grave sur bois, qui grave des pierres fines ou sculpte des coins destinés à frapper des monnaies ou médailles.

**Gravure.** — Art du graveur et aussi estampes imprimées sur une planche gravée.

— (Arch.) — Ornements indiqués par des tailles en creux, dont on fait grand usage dans le style néo-grec pour agencer des rinceaux autour de fleurons en relief et dont la tradition remonterait à l'architecture égyptienne.

— **à l'eau-forte.** — Voy. (*Eau-forte.*)

— **au feu.** — Procédé de décoration d'art industriel qui consiste à dessiner en creux sur des panneaux de bois bien unis à l'aide de pointes chaudes qui creusent et colorent chaque trait d'un beau ton bistré.

— **au lavis.** — Le procédé de gra-

vure au lavis, dû à Xavier Le Prince, a pour but d'imiter les dessins au lavis. Après avoir gravé les contours à l'eau-forte, on lave avec une encre spéciale d'abord, puis au vernis, les plans que l'on fait mordre ensuite en y semant une poudre qui forme un grain destiné à retenir l'encre. On renouvelle l'opération autant de fois qu'il est nécessaire, en procédant de la teinte la plus faible à la plus forte, comme lorsqu'on ébauche un dessin. On obtient ainsi d'excellents fac-similés de sépias et de lavis à l'encre de Chine. Malheureusement, le cuivre, préparé de la sorte, ne peut fournir qu'un nombre d'épreuves relativement restreint.

**Gravure au vernis mou.** — (Voy. *Vernis.*)

— **carrée.** — Gravure au burin dont les tailles se croisent perpendiculairement.

— **en bois mat et de relief.** — On désignait ainsi autrefois principalement les gravures des grosses lettres d'affiches et les masses de rentrées, — c'est-à-dire les grandes parties de fond, — destinées aux camaïeux et aux toiles peintes.

— **en cachets.** — La gravure en cachets se rapproche beaucoup de la gravure en médailles. L'artiste place le cachet dans une poignée garnie de ciment et de cire, qui lui permet de le manier plus aisément, et le grave avec les instruments employés par les graveurs en médailles.

— **en camaïeu.** — Nom donné parfois à la gravure en imitation de lavis.

— **en couleur.** — La gravure en taille-douce en couleur s'obtient par le tirage successif de plusieurs planches de même dimension, s'imprimant chacune avec des couleurs spéciales qui, par leur superposition, forment des tons intermédiaires. Les planches sont gravées comme les planches à la manière noire, et la grande difficulté est que les points de repère soient rigoureusement retrouvés, de façon que, lors des impressions

successives, les couleurs viennent s'appliquer exactement à l'endroit qu'elles doivent occuper et sans dépasser les contours.

**Gravure en manière de crayon.** — Ce genre de gravure, usité surtout au siècle dernier, avait pour but d'imiter le dessin au crayon. On commençait par vernir le cuivre comme pour la gravure à l'eau-forte, seulement au lieu de travailler à l'aide de pointes ordinaires, on se servait de pointes spéciales, de pointes doubles et triples, de poinçons, de mattoirs, de roulettes, etc., enfin de toute une série d'instruments destinés à imiter les pointillés du crayon.

— **en médaille.** — Procédé qui consiste à graver sur un morceau d'acier un modèle que l'on reproduit indéfiniment par le frappeage.

— **en pierres fines.** — Procédé qui consiste à reproduire en creux ou en relief sur les pierres fines un modèle donné.

— **large.** — Gravure au burin dont les tailles sont très espacées.

— **leucographique.** — Procédé de gravure au trait en creux sur des plaques de zinc. Les planches ainsi mordues à l'eau-forte et offrant des traits en creux laissent apparaître le dessin en blanc lorsque le rouleau de la presse typographique passe à leur surface. Ces planches, montées sur de petits morceaux de bois, se tirent donc comme des gravures sur bois ou des clichés et produisent à l'impression des taches noires au milieu desquelles le dessin se détache en blanc. (Voy. *Dessin leucographique.*) Ce procédé donne aux vignettes l'aspect de dessins à la craie sur un tableau noir.

— **en losanges.** — Gravure au burin dont les tailles, se croisant obliquement, laissent apparaître dans leur intervalle des losanges blancs.

— **photomécanique.** — Se dit des différents procédés de gravure chimique, simili, héliogravure.

— **pointillée.** — La gravure poin-

tillée se rapproche beaucoup de la gravure en manière de crayon. Les procédés sont les mêmes. Seulement, dans la première, le pointillé est parfois renforcé de hachures, tandis que dans la seconde le graveur les exclut afin de fac-similer le plus exactement possible l'aspect que donnent des traits de crayon.

**Gravure serrée.** — Gravure au burin dont les tailles sont très près l'une de l'autre.

— **sur bois en creux.** — Ce procédé est le contraire du procédé ordinaire. Il sert à obtenir des creux à l'aide desquels on se procure les empreintes en relief. On se servait de gravures sur bois en creux au siècle dernier pour les armoiries et les inscriptions en relief des cloches fondues à cire perdue, pour les sceaux, matrices, cachets coulés en métal, etc.

— **sur bois en relief.** — (Voy. *Graver en taille d'épargne.*)

— **sur pierre.** — Procédé de gravure à la pointe sur pierre lithographique. La gravure sur pierre se tire comme la lithographie ordinaire. Elle présente l'avantage de permettre des travaux beaucoup plus fins que la lithographie à la plume. Mais elle est beaucoup plus sèche de contour que la gravure en taille-douce. Toutefois, certains graveurs allemands ont atteint dans ce genre des résultats excellents. Le procédé est surtout industriel à cause du bon marché du tirage.

**Gréco-romain.** — Se dit des édifices, des monuments construits à l'époque romaine suivant le principe des ordres grecs avec certaines modifications de détail ou d'adaptation.

**Grecque.** — Motif d'ornementa-



tion formé de lignes brisées à angle droit et décrivant des portions de car-

rés ou de rectangles non fermés, reliés entre eux par des portions de lignes droites.

**Grelé.** — (Blas.) — Se dit d'une couronne surmontée d'un rang de perles.

**Grelot.** — (Blas.) — Se dit d'une petite clochette de forme ronde. On les nomme aussi grillot ou grillot. Ils se posent toujours en nombre dans l'écu, et quand il n'y a pas de nombre, on dit semé.



**Grenat.** — Pierre précieuse de couleur rouge comparable au rouge de la grenade.

**Grené.** — Sorte de grain que donne un crayon un peu gros, frotté sur le papier et dont le noir, s'attachant aux rugosités du papier, forme une alternance de points noirs et blancs irrégulièrement semés. On emploie le grené pour adoucir les transitions trop brusques entre les hachures. On dit aussi *grainé*.

**Grèner.** — Indiquer la place des ombres dans un dessin, ou renforcer des hachures à l'aide de petits points. On dit aussi *grainer*.

**Grenu.** — Se dit des surfaces qui offrent beaucoup de petites aspérités irrégulières. Un cuir grenu. Un papier grenu.

**Grès.** — Pierre dure formée d'une agglomération de grains de quartz.

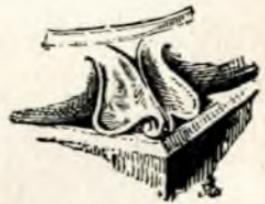
— **cérame.** Se dit de certaines poteries opaques, imperméables, dures et sonores. Les grès communs se fabriquent à l'aide d'une pâte d'argile, de sable quartzueux et de silicates doubles. La pâte des grès fins ne diffère pas sensiblement de la pâte des faïences fines. On fabriquait du grès-cérame en Allemagne dès le VIII<sup>e</sup> siècle. Les grès anglais sont d'une qualité de fabrication remarquable. Les Chinois et les Japonais ont produit des vases et des statuettes en grès-cérame fort recherchés des collectionneurs.

**Gribouillage.** — Se dit d'un croquis informe, de contours difficiles à déchiffrer. On donne aussi le nom de gribouillage à certaines œuvres sans va-

leur. On n'en recueille pas moins précieusement jusqu'au moindre gribouillage sorti de la main des maîtres.

**Gribouiller.** — Couvrir une feuille de papier, une toile, de contours indécis, de dessins informes exécutés rapidement. Se dit aussi des œuvres confuses, mauvaises, indéchiffrables et incompréhensibles.

**Griffe.** — (Arch.) — Feuille d'ornementation légèrement enroulée et servant à relier la moulure convexe et circulaire placée à la base des colonnes romanes et des faisceaux de colonnettes du moyen âge au socle carré placé immédiatement au-



dessous de cette moulure. Les griffes remplissent ainsi le vide formé par l'écoinçon. Dans certains cas, la griffe a

son point de départ sur le tore et remplit le petit triangle formé par l'angle



saillant de la plinthe. Et c'est là le cas le plus fréquent. Dans quelques monuments (XIII<sup>e</sup> siècle), on trouve des griffes évidées dans la masse de la plinthe et n'offrant aucun point de contact avec le tore.

**Griffon.** — Animal fabuleux à tête d'aigle et au corps de lion, employé fré-

quemment comme motif de décoration. On trouve des représentations de griffons dans un grand nombre de monuments antiques, en Perse, en Assyrie, etc.



**Griffon.** — (Blas.) — Figure demi-aigle et demi-lion, ayant la tête, le poitrail d'aigle, les jambes de devant garnies de griffes et le derrière en forme de lion avec jambes, pattes, ongles et queue.

**Griffonnage.** — Se dit surtout d'un croquis à la plume ou au crayon prestement et rapidement enlevé, mais inachevé et d'une exécution sommaire.

**Griffonner.** — Dessiner rapidement et avec négligence.

**Grignotis.** — (Grav.) — Se dit de travaux spéciaux, formés de tailles très courtes, mélangées et alternées de points, de traits rompus, tremblés, sinueux et servant à interpréter des feuillés, des terrains accidentés, des étoffes aux plis rugueux, des murailles aux surfaces couvertes d'aspérités, etc. On donne aussi le même nom, dans certaines gravures au burin, à des travaux très délicats, à des tailles irrégulières, très peu profondes, ayant à peine égratigné la surface du métal; un léger grignotis.

**Grillage.** — (Arch.) — Assemblage de pièces de fer ou de bois destiné à former des clôtures ajourées.

**Grille.** — (Arch.) — Clôture formée de barreaux de fer ou de bois plus ou moins richement ornementés. Dès le XII<sup>e</sup> siècle, on fabriquait des grilles en fer très ornées. Les motifs

d'ornementation principaux consistaient surtout en rinceaux dont les brindilles étaient soudées à des embases et maintenues contre les montants par des embrasses contournées à chaud. A la fin de ce siècle,



on exécutait aussi des grilles en juxtaposant des panneaux d'une riche décoration. Au XIV<sup>e</sup> siècle, on ajouta aux rinceaux des ornements découpés dans des feuilles de tôle et contournés. Au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup>, on souda ces feuillages aux gros fers. Enfin, à partir du XV<sup>e</sup> siècle, la tôle rivée fut généralement employée et aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, les grilles prirent une importance décorative considérable et furent surmontées de couronnements d'une grande richesse.

**Grillé.** — Se dit des clichés en zincographie dont la morsure est manquée.

**Grimaçant.** — Se dit de certaines sculptures du moyen âge représentant des figures dont le visage est bizarre.

**Gringolé.** — (Blas.) — (Voy. *Croix gringolée*.)

**Griotte d'Italie.** — Marbre rouge parsemé de taches et de veines brunes et blanches, fréquemment employé sur certaines façades monumentales, comme tablette destinée à recevoir les inscriptions dorées.

**Grippage.** — (Voy. *Gripper*.)

**Gripper.** — (Céram.) — Se dit du mauvais effet qui se produit à la cuisson des peintures sur porcelaine ou sur faïence, pour l'exécution desquelles on a employé des couleurs délayées avec une trop grande quantité d'essence grasse. La couleur trop graissée grippe au feu.

**Gris.** — Se dit des nuances obtenues par le mélange de blanc et de noir et aussi d'une couleur foncée. On dit un gris brun, un gris bleu, un gris verdâtre, pour indiquer que ces gris sont d'une tonalité différente, et que dans chacun d'eux domine le brun, le bleu, le vert, etc.

— (Peint.) — Se dit d'un tableau peint dans une tonalité trop peu accentuée, effacée et pâle.

**Grisaille.** — (Peint.) — Peinture imitant les bas-reliefs, à l'aide de l'emploi exclusif de blanc et de noir et des différents gris obtenus par leur mélange. — On désigne aussi sous le

nom de grisaille des tableaux ou des esquisses monochromes. Des lavis à l'encre de Chine sont évidemment des grisailles, mais on leur donne rarement ce nom. On réserve la désignation de grisaille pour les peintures à l'effet qui ont pour but de reproduire des bas-reliefs en trompe-l'œil. Tels sont les peintures d'Abel de Pujol à la Bourse de Paris. Bien qu'on se borne à reproduire des œuvres de sculpture absolument blanches, il faut tenir compte des ombres, des reflets, des accidents de lumière, etc. Aussi la palette de grisaille est-elle assez riche en tons *gris*, bleus, roses, jaunes, bruns et même violacés.

**Grisâtre.** — Qui tire sur le gris. D'un aspect gris.

**Grisé.** — Se dit, dans une gravure ou dans une épreuve imprimée, d'espaces recouverts de lignes grises formées par de petites hachures régulièrement espacées. Dans certains imprimés, on couvre d'un grisé les espaces sur lesquels on doit placer des indications manuscrites qu'il est ainsi impossible d'enlever au grattoir sans laisser trace de l'opération.

**Griser.** — Couvrir une surface de grisé, de hachures, donnant à l'impression une série de lignes grises.

**Gros-blanc.** — (Dor.) — Mastic destiné aux retouches. — (Voy. *Retoucher.*)

— **buisson.** — Se dit d'une sorte de fusain très tendre et d'un beau noir velouté.

— **de mur.** — (Arch.) — Pièce de bois destinée à former l'épaisseur des murs en pisé et à maintenir écartés les côtés du moule pendant l'opération du moulage.

— **murs.** — (Arch.) — Murs extérieurs au pourtour d'un édifice, servant de point d'appui aux voûtes, aux charpentes des planchers et de la toiture, et dont l'épaisseur est supérieure à celle des murs de refend ou de division du même édifice.

— **œuvre.** — Ensemble des murs principaux d'une construction.

**Grosserie.** — (Orfèvr.) — Se dit de la vaisselle d'orfèvrerie.

**Grotesques.** — Motifs d'ornementation peints, dessinés ou sculptés, reproduisant des sujets bizarres ou formant des arabesques, dans l'entrelacement desquelles apparaissent des figures extravagantes, des personnages, des animaux fantastiques. Les sculpteurs du moyen âge ont exécuté des grotesques avec une rare perfection. Le goût des grotesques se continue pendant la Renaissance. Il existe de curieuses figures grotesques, dessinées par Léonard de Vinci et par Raphaël. Enfin, Callot et Téniers, au xvii<sup>e</sup> siècle, ont peint et gravé des scènes fantastiques, dans lesquelles les figures grotesques tiennent une large place.

**Grotte.** — (Art des jard.) — Caverne artificielle faite de roches rapportées et parfois décorée de statues, comme la grotte du bosquet ou des bains d'Apollon dans le parc de Versailles.

— **aux fées.** — Dénomination qu'on applique parfois aux allées couvertes (voy. ce mot).

**Groupe.** — Réunion, agencement de figures ou d'objets formant un ensemble. Les différents groupes d'un tableau doivent présenter des masses bien équilibrées. Un groupe bien étudié.

— (Sculpt.) — Réunion de plusieurs figures concourant à une action commune et dont la silhouette et l'agencement doivent présenter sur toutes les faces un ensemble harmonieux.

— **d'animaux.** — (Sculpt.) — Réunion d'animaux posés sur un même socle et servant de motif de décoration pour les parcs et jardins.

**Groupement.** — Se dit de la façon dont les figures sont groupées en peinture, en dessin, en sculpture. Le groupement des figures est heureux. Ce groupement laisse des vides qui auraient dû être comblés.

**Grouper.** — Disposer en groupe. Agencer des modèles de façon à former

un groupe. Dessiner des figures, les juxtaposer, les réunir en groupe.

**Guérite.** — (Arch.) — Petit réduit, soit en bois, soit en maçonnerie, couvert, placé au sommet des murailles de certains châteaux forts du moyen âge et servant à abriter les soldats de garde. Se dit aussi d'une petite construction en forme de donjon, dominant une vaste étendue et pouvant servir de poste à un veilleur.

**Guette.** — (Arch.) — Tour des châteaux forts du moyen âge où se tenait le veilleur ou guetteur. — Poteaux, pans de bois inclinés sur leur épaisseur et assemblage de pièces de bois destinées à renforcer une autre charpente.

**Gueulard.** — Se dit parfois de certaines buires en faïence en forme de casque renversé. Il existe des vases de cette forme en faïence de Rouen qui sont décorés de très riches motifs d'ornementation, avec lambrequins pendants.

**Gueules.** — (Blas.) — Couleur rouge. S'indique en gravure par des hachures verticales.

— **de loup.** — (Arch.) — Entaille permettant à deux pièces de bois juxtaposées de pivoter, de s'appliquer l'une sur l'autre.

— **droite.** — (Arch.) — Se dit de la partie concave d'une cimaise.

— **renversée.** — (Arch.) — Se dit de la partie convexe d'une cimaise.

**Guichet.** — (Arch.) — Se dit d'une porte de petite dimension placée non loin d'une porte de proportions beaucoup plus vastes. Les grandes portes ou grilles ont parfois des guichets pratiqués dans leur propre ouverture. On désigne aussi sous le nom de gu-



chets les grandes arcades de la cour du Carrousel et du Louvre, servant de passage aux voitures et aux piétons.

**Guidon.** — (Blas.) — Se dit d'une figure en forme de drapeau étroit, long, fendu, à deux pointes et attaché à une hampe en forme de lance. Sous le règne de Charles VII, la bannière et le pennon ayant disparu, le guidon devint l'enseigne de l'infanterie, tandis que la cornette était réservée à la cavalerie.

**Guillochage.** — (Art déc.) — Se dit du travail obtenu en guillochant.

**Guillocher.** — (Art déc.) — Exécuter des guillochis, principalement pour les pièces d'orfèvrerie, à l'aide du tour à guillocher.

**Guillocheur.** — (Art déc.) — Ouvrier qui exécute des guillochis.

**Guillochis.** — (Art déc.) — Motif d'ornementation formé de traits symétriques, ondes, croisés ou parallèles, — et aussi art de guillocher.

**Guimbarde.** — Petit rabot à l'usage des sculpteurs et des graveurs et servant à unir les surfaces creuses d'une certaine étendue.

**Guipure.** — (Art déc.) — Dentelle de fil ou de soie à larges mailles et sans fond. — S'emploie aussi comme le mot dentelle, pour caractériser les motifs de balustrades et les découpures en usage dans l'architecture gothique.

**Guirlande.** — Motif d'ornementation représentant des feuillages, des fleurs, des fruits, tressés ou reliés par des rubans et qui semblent

former une longue bande cylindrique, légèrement renflée à sa partie médiane, souple et flexible, que l'on peut accrocher à de certaines saillies,



enrouler autour des fûts de colonnes, appliquer à la décoration des panneaux, des frontons, etc.

**Guitare.** — (Arch.) — Charpente formée de pièces courbes, destinée à soutenir la toiture des lucarnes.

**Guivre.** — (Blas.) — La guivre, sorte de couleuvre ou serpent à queue ondéée ou tortillée, porte aussi parfois les noms de *vivre* ou de *bisse*. Le plus souvent elle est représentée en pal, et on la dit rampante lorsqu'elle est posée en fasce. (Voir *Givre*.)

**Gumènes.** — (Blas.) — Câbles qui attachent l'ancre au navire.

**Gymnase.** — (Arch.) — Ensemble de bâtiments et de portiques formant un édifice public où la jeunesse de l'antiquité se livrait aux exercices du corps.

**Gypse.** — Sulfate de chaux. On lui donne aussi les noms de *sélénite* et de *plâtre*. Lorsqu'il affecte la forme de lames transparentes et jaunâtres, qui décomposent la lumière, les ouvriers carriers lui donnent le nom de *Pierre à Jésus*, ou de *miroir d'âne*. Les variétés compactes sont appelées *Pierre à plâtre des Parisiens*, et les variétés à tissu laminaire et saccharoïde prennent le nom d'*albâtre blanc* ou d'*albâtre gypseux*.

## H

**Hache.** — (Blas.) — On se sert en blason de deux sortes de haches comme figures : la hache ou cognée qui sert à tailler et à doler les pièces de bois, et la hache d'armes dont les anciens maréchaux de France accostaient leurs écus.



**Haché.** — Couvert de hachures.

**Hacher.** — (Arch.) — Couvrir certaines parties d'un dessin d'architecture de hachures parallèles tracées au tire-ligne.

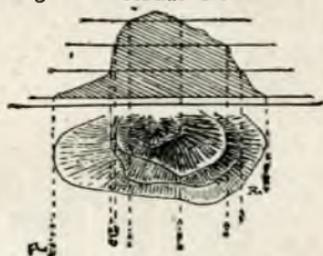
— (Arch.) — Entailler la surface d'une muraille, la couvrir de stries irrégulières et peu profondes.

**Hachures.** — (Grav.) — Traits parallèles ou croisés à l'aide desquels on indique le modelé. Ces traits, plus ou moins larges, plus ou moins serrés, permettent au graveur d'interpréter tous les tons, de faire vibrer les lumières, d'accentuer la forme de chaque objet et même d'en préciser la nature. Ainsi c'est à l'aide de hachures délicates et fines que l'on interprète les chairs; des hachures vigoureuses servent à indiquer les plis des étoffes, etc., etc. On ajoute quelquefois des pointillés au milieu des hachures entre-croisées afin d'éteindre des blancs trop vifs et pour donner plus de fondu au modelé.

— (Arch.) — Lignes parallèles, horizontales, verticales, obliques ou croisées, servant à indiquer dans un dessin d'architecture la masse d'une construction ou les ombres portées sur une façade par les saillies.

— (Topograph.) — Se dit de traits représentant les lignes de pente des montagnes et dont le nombre et la longueur

varient suivant l'attitude et la plus ou moins grande obliquité des montagnes. La longueur de ces hachures est en raison



inverse de la rapidité des pentes et indique la distance qui existe entre deux courbes de section consécutives.

**Hachures.** — (Blas.) — Se dit de traits ou de points à l'aide desquels on représente, suivant des directions et des combinaisons conventionnelles, dans les ouvrages gravés, les couleurs du blason. Cette convention est généralement acceptée.

**Hall.** — (Arch.) — Salle de grande dimension, ordinairement éclairée par un plafond vitré, servant de salle d'attente, de salle de pas perdus dans certains établissements publics ou privés; et aussi, dans les châteaux et les demeures princières, très vaste salon de réunion d'une hauteur de plusieurs étages et richement décoré.

**Halle.** — (Arch.) — Vastes emplacements couverts, destinés à servir de marché. Les Halles centrales de Paris sont le véritable type de ce genre de construction. Ces immenses pavillons en fer et en verre, reposant sur des sous-bassements en maçonnerie, ont été édifiés d'après les plans de l'architecte Bal-

tard, inspirés d'un projet de Hauréau.

**Hallebarde.** — (Blas.) — Se dit d'une figure en forme d'arme de hast, avec long fût, longue hampe, et garnie d'une grande pointe et d'un fer à pointes recroquevillées. La hallebarde était l'arme des sergents de bande. On la représente presque toujours dans les armoiries en pal et en nombre. — La hallebarde fut introduite en France au xv<sup>e</sup> siècle par les Suisses et les Allemands. Quant aux hallebardes de parade, usitées depuis le xvi<sup>e</sup> siècle, elles

étaient parfois d'une grande richesse d'ornementation et décorées de gravures et de damasquinures.

**Hamades.** — (Blas.) — On désigne ainsi les fascés alésées, c'est-à-dire n'atteignant pas les bords de l'écu et composées de trois pièces. On dit aussi *Hamaides* et *Haméides*. Les armoiries étrangères en offrent surtout de très nombreux exemples.



**Hamaide.** — (Blas.) — (Voy. *Hamades*.)

**Haméides.** — (Blas.) — (Voy. *Hamades*.)

**Hampe.** — Manche d'un pinceau, d'un drapeau, etc.

**Hanap.** — Coupe à boire de grande dimension, placée sur un pied. Il y a des hanaps à couvercles richement ciselés, qui sont de véritables chefs-d'œuvre d'art décoratif. Au moyen âge, on



fabriquait des hanaps en métal précieux,

de forme très variée et le plus souvent d'une très grande richesse d'ornementation.

**Hanapier.** — Se disait des étuis, des écrins, dans lesquels on plaçait les hanaps précieux.

**Hanche.** — Se dit, en anatomie, de la partie de l'os iliaque qui s'articule avec l'os de la cuisse et surtout, dans le langage courant, de la saillie extérieure de cet os.

**Hanché.** — Se dit de la façon dont une figure debout est posée sur l'une ou l'autre jambe, de façon à faire saillir une hanche. Une figure hanchée du côté droit. Une figure hanchée à gauche.

**Hangar.** — (Arch.) — Abri formé par une toiture provisoire et dont le pourtour n'est garni que de clôtures légères.

**Happe.** — (Arch.) — Sorte de crampon en fer reliant deux pierres ou deux pièces de charpente juxtaposées.

**Happer.** — Se dit de certains papiers, de certaines toiles sur lesquels la couleur adhère vivement, comme si elle était attirée fortement. Se dit aussi des surfaces revêtues d'une mixture qui aide à l'adhésion des feuilles d'or.

**Hardi.** — (Arch.) — Se dit d'un plan d'édifice qui témoigne de la part de l'auteur d'une connaissance approfondie des lois de la construction et dans lequel les supports et les points d'appui sont réduits à leur dimension minima.

**Harpe.** — (Blas.) — Figure de blason de même forme que l'instrument de musique de ce nom, mais parfois rapelant aussi la lyre et se terminant par deux têtes, l'une humaine, l'autre d'animal. Les armes du royaume d'Irlande se composent d'une harpe d'or sur champ de gueules. — Il y a des harpes dont la *colonne* et la *console* — c'est-à-dire la partie supérieure en forme d'S renversée — sont décorées avec une extrême richesse, suivant un parti pris architectural, et ornées de chapiteaux à feuilles d'acanthé et à guirlandes.



**Harpes.** — (Arch.) — Pierres superposées, formant alternativement des



saillies et des creux, et destinées à permettre de relier plus solidement une muraille à construire ultérieurement en prolongement de celle déjà existante. Saillies d'une chaîne de pierre tournées du

côté intérieur d'une muraille et destinées à donner plus de cohésion à l'ensemble de la maçonnerie.

**Harpie.** — (Blas.) — Les harpies se représentent en armoiries sous la forme d'un aigle avec tête et buste de femme. Selon les anciens, les harpies avaient le visage d'une jeune fille, le corps et les ailes d'un vautour, la queue d'un serpent et des griffes aux mains et aux pieds.



**Harpon.** — (Arch.) — Pièce de fer soudée servant à relier solidement, l'une à l'autre, deux murailles ou deux pièces de charpente.

**Haubert.** — Sorte de cuirasse ou de cotte de mailles, en usage au moyen âge.

**Hausse.** — (Grav.) — (Voy. *Découpage.*)

**Haussé.** — (Blas.) — On emploie ce mot lorsque les pièces occupent sur l'écu une place plus élevée que leur emplacement normal.

**Hausse-col.** — Pièce d'armure en usage du xv<sup>e</sup> au xvi<sup>e</sup> siècle, et servant à protéger la jonction du casque et de la cuirasse.

**Haute lisse.** — Disposition verticale de la lisse du métier à tapisser. Les tapisseries ainsi fabriquées sont appelées de haute lisse ou simplement haute lisse. On écrit aussi *haute lice*. — (Voy. *Basse lisse* et *Lisse*.)

**Haut en couleur.** — Colorié à

l'excès, de couleurs vives ou criardes.

**Hauteur.** — Dimension d'un objet mesuré suivant une ligne verticale.

— **d'appui.** — Hauteur ordinaire des balustrades des appuis de fenêtre. La hauteur d'appui est quelquefois inférieure à un mètre, mais elle ne dépasse jamais cette dimension.

— **sous clef.** — (Arch.) — Se dit de la distance qui existe entre le sol et la partie inférieure d'une voûte, la mesure étant prise dans l'axe et au point le plus élevé de la surface concave.

**Haut-relief.** — Morceau de sculpture exécuté de telle façon que les figures placées en avant d'une surface plane n'ont avec cette surface que quelques



points de contact, mais en sont, quant au reste, presque détachées.

On peut citer, comme exemples de hauts-reliefs, les quatre groupes monumentaux qui décorent l'Arc de triomphe de l'Etoile. — (Voy. *Bas-relief.*)

**Heaume.** — (Blas.) — Casque couvrant la tête et le cou et fermé sur le visage par un treillis. C'est la première pièce des armes; il orne aussi les armoiries. Quelques auteurs donnent aussi au casque, suivant



ses différentes formes, les noms d'Armet, de Cabasset, de Pot, de Bassinet, de Salade, de Morion et de Bourguignote.

**Hélice.** — Courbe que décrit, à la surface d'un cylindre, un point s'élevant en tournant autour de ce cylindre. On fait une fréquente application de l'hélice dans le tracé des escaliers placés à l'intérieur des cages circulaires et présentant à leur centre un espace vide et cylindrique.

— (Arch.) — Se dit parfois des volutes des chapiteaux corinthiens.

**Hélicoïde.** — En forme d'hélice.

**Héliochromie.** — (Phot.) — Se dit de procédés de photographie en couleur aujourd'hui encore très imparfaits. L'idéal serait d'obtenir, au sortir de la chambre noire, un cliché ou une épreuve reproduisant exactement l'image formée sur la glace dépolie. Malheureusement si quelques savants ont pu obtenir certaines couleurs, celles-ci étaient tellement fugaces, qu'il fallait ne regarder les épreuves ainsi colorées qu'à l'abri de rayons lumineux. Les épreuves d'héliochromie telles qu'on en voit aujourd'hui consistent simplement en épreuves photographiques ordinaires, coloriées par des procédés plus ou moins ingénieux.

**Héliographie.** — Art d'obtenir, à l'aide de la lumière, des épreuves photographiques ordinaires et principalement des épreuves de planches gravées comme les planches en taille-douce.

**Héliographique.** — Se dit de reproductions, de planches gravées, d'épreuves obtenues par des procédés d'héliographie.

**Héliogravure.** — Gravure héliographique. Parmi les procédés d'héliogravure les plus répandus, il faut citer au premier rang l'héliogravure Dujardin. Par ce procédé et à l'aide d'habiles retouches, on obtient des fac-similés de des-

sins au lavis, d'épreuves photographiques qui, reportées sur métal, s'impriment à l'encre grasse comme des planches en taille-douce et peuvent, étant soumises à l'aciérage, fournir des milliers d'épreuves.

**Hémicycle.** — Salle, chapelle, abside, etc., construite suivant un demi-cercle, et aussi surface murale de cette forme et gradins superposés en demi-cercles concentriques.

— (Arch.) — Se dit du tracé d'une voûte en forme de demi-cercle, et aussi d'un ensemble de pièces de charpente découpées suivant cette courbe et destinées à soutenir les claveaux pendant la construction de la voûte. Ne se dit plus.

**Hémisphère.** — Moitié d'une sphère. Les coupoles offrent souvent l'aspect d'un hémisphère au sommet duquel est parfois pratiquée une ouverture circulaire.

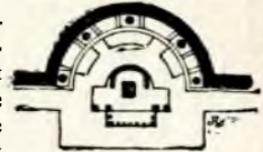
**Hémisphérique.** — De la forme d'une demi-sphère.

**Hémisphéroïde.** — Moitié d'un sphéroïde.

**Heptagone.** — Polygone à sept côtés.

**Héraldique (art).** — Art du blason, c'est-à-dire art d'expliquer, d'écrire, de représenter les armes ou armoiries d'une maison noble, d'une province, à l'aide de termes spéciaux, de figures conventionnelles et conformément aux règles généralement adoptées. — (Voy. *Blason*.)

**Hermès.** — (Sculpt.) — Se dit des statues représentant Mercure. Un Hermès enfant; un Mercure enfant. Se dit aussi des statues de Mercure dont le corps est engagé dans une gaine.



**Hermès.** — Buste ou figure à mi-corps se prolongeant (sans interruption de moulure ou de socle) en gaine plus étroite à la base qu'au sommet. Les hermès sont fréquemment employés dans la décoration des jardins, comme piliers de grilles monumentales, comme motifs destinés à rompre la monotonie de balustrades ou de soubassements continus, etc.



**Hermétique.** — (Arch.) — Se dit d'une colonne dont le chapiteau est formé d'une tête humaine.

**Herminé.** — (Blas.) — L'hermine est une des deux fourrures employées dans la composition des armoiries. Elle est ordinairement blanche avec des mouchetures noires; tandis que la contre-hermine se compose de mouchetures blanches ou d'argent, sur fond noir ou de sable.



**Herminette.** — (Sculpt.) — Petite hachette dont une extrémité a la forme de marteau. L'herminette est employée par les sculpteurs pour travailler le plâtre. On donne le même nom à une hachette de charpentier se terminant en large



gouge. Enfin il existe des herminettes à l'usage des sculpteurs sur bois, et dont l'une des extrémités est aiguisée en biseau.

**Herse.** — (Arch. militaire.) — Grille de fer placée dans des rainures verticales et servant à fermer l'entrée des châteaux forts du moyen âge. Chez les Romains, les herses, suspendues à des chaînes et qu'on laissait tomber pour fermer le chemin aux



ennemis, portaient le nom de *cataracta*.

**Herse.** — (Blas.) — Figure représentant la claie garnie de pointes et usitée en agriculture. On désigne spécialement sous le nom de herse *sarrasine* une figure formée de six pals alésés et aiguisés par le bas, avec traverses jointes par de gros clous et rappelant la forme de la herse des châteaux forts du moyen âge.

— (Arch.) — Se dit de l'épure indiquant le tracé géométrique d'un comble. — Désigne aussi la charpente du comble d'un pavillon carré.

**Heures.** — Livres de prières. Il existe des livres d'Heures manuscrits dont les merveilleuses enluminures sont des chefs-d'œuvre de Memling et de Jean Fouquet. Il y a aussi des livres d'Heures imprimés dont les pages sont bordées de gravures sur bois avec sujets et motifs d'ornementation d'une extrême délicatesse. Ces livres d'Heures imprimés, activement recherchés aujourd'hui par les collectionneurs, ont eu pour imprimeurs les Simon Vostre, les Hardoin, les Kerver, etc.

**Heurté.** — Se dit de nuances juxtaposées tranchant trop vivement l'une sur l'autre, d'effets exagérés, de contrastes trop brusques.

**Heurtoir.** — (Arch.) — Marteau de porte. Il existe des heurtoirs du moyen âge et de la Renaissance qui sont de véritables merveilles de composition et d'exécution. Au xvii<sup>e</sup> et au xviii<sup>e</sup> siècle, la forme purement ornementale domine, tandis que précédemment les heurtoirs faisaient souvent l'objet de scènes capricieuses, fantasques et parfois même licencieuses, où la figure humaine et les animaux étaient traités avec une habileté supérieure. Plusieurs artistes célèbres de ces différentes époques ont d'ailleurs fréquemment composé de ces heurtoirs qui, considérés aujourd'hui comme des



moirie ayant la forme d'un petit cornet de chasseur. D'argent au huchet de gueules.



On doit, en blasonnant, spécifier si le huchet est *enguiché*, c'est-à-dire pourvu d'un cordonnet.

En général, le huchet est représenté sans *enguichure*.

**Huchier.** — Se disait, au moyen âge, des artisans qui fabriquaient les huches, les coffres décorés de sculptures plus ou moins grossières. Les huchiers sont les aïeux des sculpteurs sur bois d'aujourd'hui.

**Huile.** — (Peint.) — On emploie dans la peinture à l'huile : les huiles de lin, pour l'impression seulement; les huiles de noix, de pavot blanc ou d'œillet, l'huile d'aspic, enfin l'huile grasse (voy. ces mots) pour les couleurs qui exigent une plus grande quantité de siccatif, comme la laque, l'outremer, les noirs, etc.

— **à broyer.** — On broie les couleurs à l'huile dans un mélange d'huile de lin et de mastic en larmes. Au siècle dernier, les artistes, qui broyaient encore leurs couleurs eux-mêmes, composaient individuellement des mélanges particuliers et en étaient très fiers et très jaloux. Les uns se servaient d'huile de lin additionnée de couperose; d'autres, d'huile de noix mélangée de litharge.

— **à retoucher.** — Comme pour les huiles à broyer, les recettes étaient nombreuses au siècle dernier et variaient suivant les préférences de chaque artiste. L'huile à retoucher se composait en général d'huile d'œillette et de sel de saturne; ce mélange, réduit à l'état de pâte molle, devait se rapprocher beaucoup de la pâte siccatif connue de nos jours.

— **d'aspic.** — L'huile d'aspic est une huile essentielle de lavande dont on se sert dans la peinture à l'huile pour exécuter des retouches et pour nettoyer avec précaution certaines parties de la toile. Les peintres sur émail en font également usage.

**Huile de lin.** — La meilleure huile de lin venait autrefois de Hollande, et les peintres du siècle dernier, pour la rendre aussi blanche que l'huile d'œillette, l'exposaient au soleil dans des vases de plomb en y ajoutant de la céruse et du talc calciné. L'huile de lin est très siccatif.

— **de noix.** — L'huile de noix, moins siccatif que l'huile de lin, est aussi plus blanche. On l'emploie de préférence pour délayer les blancs et les gris qui seraient légèrement ternis par la coloration de l'huile de lin.

— **dessiccative.** — (Peint.) — Huile qui accélère la dessiccation des couleurs.

— **de térébenthine.** — On appelait ainsi autrefois l'essence de térébenthine, extraite de la résine du mélèze, du sapin ou du térébinthe de Chypre. Mêlée à l'outremer et aux émaux, elle en facilite l'emploi et s'évapore facilement.

— **d'œillette.** — Cette huile, plus claire que l'huile d'olive, sans saveur ni odeur, s'emploie pour délayer les blancs de plomb dont elle ne ternit nullement l'éclat.

— **grasse.** — L'huile grasse, ou *siccatif*, s'obtient en additionnant à chaud de litharge, de céruse, de terre d'ombre et de talc l'huile de lin.

**Huiler.** — Enduire d'huile une feuille de papier ordinaire afin de la rendre transparente et de pouvoir l'utiliser dans certains cas pour relever des calques n'exigeant pas une grande finesse de contours.

**Huisserie.** — (Arch.) — Encadrement en charpente ou en menuiserie d'une baie de porte ou de fenêtre, formé d'un linteau ou partie horizontale et de deux montants, ou poteaux. Lorsque ces parties verticales sont saillies, on leur donne aussi le nom de dossier.



**Humérus.** — Os du bras s'articulant par l'omoplate à l'épaule et par le coude au cubitus et au radius, qui forment l'avant-bras.

**Humoristique.** — Se dit des artistes qui exécutent des scènes d'humour, des croquis fantaisistes, qui sont classés parmi les humoristes.

**Humour.** — Verve comique, gaieté facétieuse et originale.

**Hyalin.** — Transparent et diaphane comme du verre; le cristal de roche, par exemple.

**Hyalographe.** — Instrument permettant de dessiner mécaniquement la perspective.

**Hyalographie.** — Art de graver sur verre, soit à l'aide du diamant, de l'émeri ou de l'acide fluorhydrique. — Se dit aussi d'un procédé de dessin mécanique à l'aide duquel on reproduit les objets tels qu'ils sont vus en perspective.

**Hydre.** — (Blas.) — Figure de blason. Serpent à sept têtes. Hydre de Lerne, animal fabuleux qui vivait dans le marais de Lerne près d'Argos et fut tué par Hercule. On désigne parfois en blason l'hydre sous le nom de couleuvre.

**Hydrie.** — Vase antique de forme très variable, destiné à conserver l'eau. Il y avait des hydries en terre cuite de



forme très élégante, mais plus ou moins richement décorées. Il en existe aussi en métal. La plupart des hydries étaient pourvues d'anses, et dans certaines col-

lections on conserve même des hydries à trois anses.

**Hydrocérame.** — Se dit des vases en terre poreuse, laissant perler des gouttelettes de liquide à leur surface et rafraîchissant l'eau par évaporation.

**Hydro-métalloplastie.** — Se dit de procédés de dorure, d'argenture, de cuivrage, obtenus par de simples immersions dans des bains où le dépôt métallique se produit par affinité chimique.

**Hydrophore.** — Se dit de statues portant des vases d'où l'eau s'écoule.

**Hydroplastie.** — Procédé de dépôt de couche métallique obtenu sans le secours de l'électricité. — On dit aussi *Hydro-métalloplastie*.

**Hypèthre.** — (Arch.) — Edifice découvert, sans toiture ou du moins sans toiture complète. On croit qu'il y avait dans l'antiquité des temples hypèthres. Certains auteurs donnent aussi ce nom aux impostes de grande dimension surmontant la porte d'entrée des temples, impostes qui, fermés de grillages, laissaient pénétrer l'air et la lumière à l'intérieur de l'édifice.



**Hypocauste.** — (Arch.) — Fourneau et conduit souterrains destinés à chauffer les bains antiques.

**Hypogée.** — Constructions ou excavations souterraines dans lesquelles les anciens plaçaient les morts.

**Hyposcenium.** — (Arch.) — Orchestre des théâtres antiques.

**Hypoténuse.** — Côté d'un triangle rectangle opposé à l'angle droit.

**Hypotrachelium.** — (Arch.) — Naissance du fût de la colonne prise au-dessous de la dernière moulure du chapiteau.

**Hymensul.** — (Voy. Cromlech.)

**Ichnographie.** — Art de dessiner à l'aide du compas et de la règle. Se dit aussi de l'art de tracer des plans et des figures techniques.

**Ichnographique.** — Se dit d'un dessin, d'un croquis, d'un plan exécuté par les procédés de l'ichnographie.

**Iconographe.** — Se dit du savant qui étudie l'iconographie ou publie des écrits sur ce sujet.

**Iconographie.** — Art d'étudier et de décrire les peintures, les sculptures et les gravures de l'antiquité et du moyen âge, et spécialement les portraits, images, bustes ou statues. — L'iconographie d'un personnage célèbre est la description de tous les portraits de ce personnage. L'iconographie de Voltaire, de Napoléon.

**Iconographique.** — Qui se rapporte à l'iconographie.

**Iconologie.** — Science des attributs des personnages mythologiques. Connaissance des figures emblématiques et aussi interprétation et description des œuvres d'art. — Il y a également une iconologie sacrée relative aux personnages des Écritures, de la Vie des saints, etc.

**Icosaèdre.** — Corps solide offrant vingt faces planes. La surface de l'icosaèdre régulier est composée de vingt triangles équilatéraux. Un grand nombre de cristaux sont souvent taillés en forme d'icosaèdre.

**Idéal.** — L'idéal en art est la perfection suprême ou typique qui n'existe que dans l'imagination de l'artiste. Mais l'idéal est individuel. Chaque artiste poursuit à sa manière la recherche de l'idéal. Cependant l'idéal entraîne avec lui l'idée de perfection du type proposé,

quel qu'il soit. Atteindre l'idéal, c'est pour un artiste se rapprocher le plus possible de la perfection, en s'appuyant sur l'étude de la nature et en l'interprétant d'une façon individuelle. L'idéal de Michel-Ange était bien différent de celui de Rembrandt et de Velasquez, aussi tous les trois ont-ils laissé des chefs-d'œuvre de caractères bien tranchés.

**Idéaliser.** — Rendre idéal, poétiser une scène, l'interpréter avec un sentiment élevé, donner à une figure des lignes d'une grande pureté, des attitudes nobles, retracer un portrait en embellissant, en ennoblissant les traits du modèle.

**Idéaliste.** — Se dit des artistes qui, dans leurs œuvres, témoignent de leur recherche de l'idéal. — (Voy. ce mot.)

**Idéographie.** — Mode d'expression des idées par des signes représentant les objets dont on parle. Les hiéroglyphes égyptiens sont une sorte d'écriture idéographique.

**Idole.** — Statue souvent peinte ou dorée représentant des divinités. Certaines idoles indiennes sont des œuvres d'art d'une beauté remarquable et d'un travail admirable.

**If.** — Triangle en charpente légère porté sur un pied et muni de tablettes horizontales, sur lequel on dispose des lampions ou verres de couleurs destinés aux illuminations. Les relations de fêtes de la fin du siècle dernier, qui sont illustrées de charmantes gravures dans le goût de l'époque, montrent que l'on faisait un fréquent usage de ce mode d'il-



lumination qui, dans l'obscurité, produisait l'effet d'une sorte d'arbre lumineux, taillé en pointe et de forme semblable à celle des ifs du parc de Versailles, régulièrement et symétriquement taillés.

**Illustrateur.** — Artiste qui exécute des illustrations, des vignettes destinées à illustrer des livres ou des journaux. Depuis Holbein jusqu'à Gustave Doré, la liste des illustrateurs de talent serait longue. Les frontispices d'Audran, les compositions d'Oudry, les vignettes de Cochin, de Lemire, d'Eisen, de Gravelot, de Saint-Non, les dessins de Gigoux, Charlet, Raffet, Bellangé, Decamps, Gavarni, de Devéria, de Johannot, de Bida, de Nanteuil, de Ciceri, sont des œuvres de petit format, mais parfois plus étudiées que bien des tableaux.

**Illustration.** — Se dit des ornements coloriés des anciens manuscrits et surtout aujourd'hui des vignettes intercalées dans un texte ou tirées hors texte et reproduisant des scènes dont le sujet est pris dans l'ouvrage qu'elles accompagnent. Depuis les livres d'Heures, la chronique de Nuremberg (xv<sup>e</sup> siècle) et la Danse des Morts, jusqu'aux éditions de Curmer, de Mame, de Hachette, de Didot, de A. Picard et Kaan, le nombre des volumes illustrés est considérable. Suivant le goût de chaque époque, les illustrations ont été exécutées soit en taille-douce, soit en lithographie, soit sur bois. Aux illustrations imprimées en noir se sont parfois ajoutées des illustrations en couleurs exécutées en chromolithographie ou en chromotypie. Aujourd'hui, il faut constater une tendance à l'illustration à l'aide de croquis, de dessins d'artistes reproduits en fac-similé par des procédés de gravure héliographique. Enfin certains ouvrages sont aussi illustrés de gravures en taille-douce tirées en couleur.

**Illustrer.** — Exécuter des dessins, des gravures destinés à l'illustration d'un ouvrage. Illustrer un volume. Représenter les scènes principales de l'ou-

vrage, exécuter des compositions de bordures, de têtes de pages, de culs-de-lampe ou de lettres ornées.

**Image.** — Dénomination générale qu'on applique à toute reproduction imprimée par un moyen quelconque d'un dessin, d'une peinture ou d'une sculpture. — Se dit aussi en mauvaise part pour désigner un mauvais dessin, mal dessiné, mal colorié, comme les images destinées à amuser les enfants. — Se disait autrefois des statuettes placées dans de petites niches, parfois abritées par des volets. Une image de la Vierge. — (Voy. *Imagerie*.)



**Imagerie.** — Art des *imagiers* du moyen âge, qui ne se sont que plus tard appelés des *artistes*. On donnait particulièrement à cette époque le nom d'*images* aux statuettes peintes et dorées, placées sur de petits supports et couronnées de dais. Quelques-unes de ces images étaient agencées en forme de diptyque ou de triptyque. Elles représentaient ordinairement le Christ, la Vierge et les Saints. Au xiv<sup>e</sup> et au xv<sup>e</sup> siècle, quelques-unes de ces images s'entr'ouvraient et servaient de reliquaires. Au xvi<sup>e</sup> siècle, les figures peintes sur émail, les émaux de Limoges remplacèrent ces représentations en relief de saints personnages.

**Imagier.** — Se disait au moyen âge des artistes qui sculptaient et enluminaient des images. Au xiii<sup>e</sup> siècle, les peintres et les sculpteurs étaient désignés par ce même mot : des imagiers. A cette époque et jusqu'au xvi<sup>e</sup> siècle, les imagiers travaillaient en général suivant leur inspiration propre. Il n'y a nulle comparaison à établir, en ce sens, entre eux et les sculpteurs ornementalistes de notre époque, par exemple, qui ne font que travailler sur un dessin donné, imposé par l'architecte, par le chef des travaux. C'est ce qui explique

l'originalité — et même l'audace — de certains motifs décoratifs de cette époque. Au xvi<sup>e</sup> et au xvii<sup>e</sup> siècle, il y eut bien des sculpteurs, mais non plus des imagiers; et, depuis, l'expression ne s'applique plus qu'aux fabricants d'images enfantines, de dessins sans valeur. Le mot, qui désignait au moyen âge un véritable artiste, dont les œuvres, pour être naïves, n'en étaient pas moins parfois admirables, n'est plus employé aujourd'hui qu'en mauvaise part.

**Imbrication.** — (Arch.) — Lames juxtaposées affectant, soit la forme d'écaillés de poisson, soit celles de petites dentelures ogivales ou polylobées, et qui se superposent en partie à la façon des tuiles d'une toiture.



**Imbriqué.** — (Arch.) — Se dit de surfaces décorées d'imbrications.

**Imitation.** — Se dit des ouvrages peints, sculptés, qui imitent, simulent certaines matières précieuses. Une imitation de marbre, une imitation de bronze.

— (arts d'). — On donne souvent ce nom collectif à la peinture, à la sculpture et à la gravure pour les distinguer parmi les beaux-arts de l'architecture et surtout de la musique et de la danse.

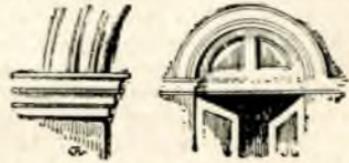
**Imiter.** — Copier, reproduire par imitation. Exécuter des œuvres d'art dans la manière d'un maître, dans le genre d'une école.

**Impastation.** — Mélange de plusieurs matières diversement colorées, réduit à l'état de pâte et durci à l'air ou au feu. Les ouvrages de poterie, les stucs, par exemple, sont obtenus par impastation.

**Impérial.** — (Arch.) — Se dit d'un dôme dont les courbes se réunissent de façon à former un angle assez aigu.

**Impersonnel.** — Se dit d'un talent sans originalité.

**Imposte.** — (Arch.) — Pierres saillantes terminant un pilier et sur lesquelles repose le premier voussoir d'un arc; — partie fixe placée au-dessus d'une porte ou d'une fenêtre et comprise dans l'encadrement de la baie. —



Se dit enfin de moulures ornant le contour d'une arcade ou d'une baie.

**Impression.** — (Peint.) — Couche de couleur très égale et destinée à servir de fond, qu'on étend à la surface des toiles, panneaux ou supports quelconques sur lesquels on veut peindre.

— (Grav.) — Action d'imprimer. L'impression de la gravure sur bois ou sur métal en relief s'exécute à l'aide de presses typographiques. L'impression des gravures sur acier, sur cuivre, s'exécute à l'aide de presses en taille-douce.

— de la gravure à la manière noire. — (Grav.) — Les planches gravées à la manière noire (voy. *Gravure, Berceau, Racloir*) présentent de grandes difficultés à l'impression lors de l'essuyage, parce que les blancs sont plus creux que les noirs et qu'ils doivent être parfaitement essuyés à la main et même à l'aide d'un linge mouillé formant tampon autour d'un bâtonnet pour les petites surfaces. Les planches gravées à la manière noire ne fournissent que très peu de bonnes épreuves et s'usent facilement.

— de la gravure sur bois. — Les épreuves des bois gravés ou des clichés reproduisant ces bois gravés, ou encore des zincs, gillages ou gravures en relief obtenues par des procédés mécaniques, se tirent à l'aide de la presse typographique. Les vignettes sont bien dressées, posées sur le marbre et encreées au rouleau. Mais préalablement

au tirage et pour produire des différences de ton bien accentuées, on a dû procéder à la mise en train, c'est-à-dire que l'on a posé des hausses en papier découpées aux endroits où l'on veut obtenir des noirs énergiques. Ces hausses ou découpages ont pour objet d'augmenter en certains endroits la pression de la feuille de papier, tandis que les parties délicates, étant seulement effleurées par cette même feuille, ne donnent que des tons gris et légers.

**Impression de la taille-douce.**

— Pour obtenir des épreuves de gravures en creux ou en taille-douce, on encrè fortement au tampon la surface de la planche légèrement chauffée, on en essuie la surface, afin qu'il ne reste de l'encre que dans les traits en creux, et on achève en enduisant légèrement les bords du cuivre de blanc d'Espagne, de façon qu'ils ne laissent pas sur le papier ce léger voile d'encre qui existe sur l'ensemble du sujet. La planche ainsi préparée est posée sur la presse où elle s'engage entre deux cylindres. On a eu soin de placer préalablement au-dessus de la planche encrée une feuille de papier humide et une flanelle épaisse. En passant entre les cylindres et sous l'influence d'une forte pression, le papier humide enlève complètement l'encre et on obtient ainsi une épreuve de la planche gravée.

— **en détrempe.** — (Peint.) — Couche de blanc d'Espagne additionnée de colle qu'on étend à chaud sur la surface à peindre. Après avoir poncé cette première couche, on en passe une seconde plus épaisse qu'on polit également.

— **lithographique.** — Tirage des épreuves d'un dessin exécuté sur pierre lithographique. L'encre n'adhérant qu'aux places touchées par le crayon ou par l'encre grasse, le râteau fixé à la presse exerce une pression sur la feuille de papier humide; par cette pression l'encre se détache de la pierre et s'imprime sur le papier.

— **sur bois.** — (Peint.) — Le pan-

neau, après avoir été encollé, est revêtu de nombreuses couches de blanc et de colle de parchemin destinées à boucher les pores du bois. Après quoi on passe à la surface des panneaux une impression à l'huile d'un ton gris. — (Voy. *Impression à l'huile.*)

**Impression sur cuivre.** —

(Peint.) — Les planches sont d'abord planées et polies, puis revêtues de couches semblables à celles qu'on étend sur les toiles (voy. *Impression sur toile*), mais sur lesquelles on trace une sorte de grain pour retenir les couleurs, soit à l'aide de la paume de la main, soit à l'aide d'un tampon de laine.

— **sur les surfaces murales.**

(Peint.) — On prépare les surfaces murales pour la peinture à l'huile en les imprégnant d'huile bouillante et de couleurs siccatives, additionnées d'huile de lin et de vernis. Quelquefois on fait précéder les premières couches d'huile de l'application d'un enduit de chaux et de marbre en poudre. Quant aux murailles en plâtre, on les badigeonne à chaud d'un mélange de résine et de brique pilée.

— **sur toile.** — (Peint. à l'huile.) —

Au siècle dernier, les peintres appliquaient de préférence sur la toile une couche de brun rouge légèrement additionné de blanc et mélangé d'huile de noix et de litharge. Aujourd'hui, certains peintres préfèrent travailler sur des toiles revêtues d'une impression grise formée d'un mélange de céruse et de noir additionné d'huile de lin et d'huile de noix; quelques-uns affectent même de laisser le grain apparent en certains endroits. L'impression à l'huile a le défaut de faire perdre de la vivacité au coloris du tableau, mais elle empêche que les toiles ne s'écaillent lorsqu'on les détache du châssis pour les rouler. Cependant Titien et Véronèse ont exécuté nombre de leurs tableaux à l'huile sur des toiles sans impression.

**Impressionnisme.** — Doctrine des peintres impressionnistes. — (Voy. ce dernier mot.)

**Impressionniste.** — École de peinture contemporaine qui s'efforce de rendre, non la réalité, mais un rapide aspect de la nature. Il est évident que, vue rapidement et d'une certaine façon, la nature peut, dans le paysage surtout, être rendue à l'aide de touches violentes et brutales ; que parfois même la valeur de cette impression d'ensemble et sommaire peut être altérée par un excès de travail à la poursuite des détails. Il y a souvent parmi les ébauches des impressionnistes — il serait injuste de le méconnaître — de charmantes études, d'une grande justesse de ton et d'un grand charme, à l'aide desquelles on pourrait exécuter d'excellents tableaux ; mais, jusqu'à ce jour, cette école n'a pas encore produit d'œuvres réalisant les conditions que notre éducation esthétique nous fait considérer comme essentielles dans un tableau. — (Voy. *Intransigent*.)

**Imprimé.** — Se dit des surfaces destinées à être peintes et qui sont revêtues d'un enduit particulier, d'une préparation spéciale. — (Voy. *Impressions*.)

**Imprimer.** — (Grav.) — Tirer à la presse des épreuves de gravure en creux ou en relief. — (Voy. *Impression*.)

**Imprimerie.** — Art d'imprimer.

**Imprimure.** — Se dit parfois de l'enduit des toiles, des panneaux, des surfaces préparés pour être peints.

**Improvisation.** — Croquis rapidement tracés sous l'impression d'une idée spontanée. Certains albums d'eaux-fortes portent le titre d'*improvisations sur cuivre*, pour indiquer que ce sont des eaux-fortes tracées d'une pointe libre et mordues avec franchise, semblables à des croquis, à des idées de premier jet, à des dessins improvisés et rapidement exécutés.

**Inaltérable.** — Se dit des décorations peintes sur porcelaine, sur faïence, sur émail, et dont les colorations passées au feu sont inaltérables à l'air. Se dit aussi des épreuves de photogravures tirées à l'aide d'encre grasses, qui ne

peuvent jaunir et disparaître comme les épreuves photographiques au nitrate d'argent.

**Inauguration.** — Se dit de la cérémonie qui consacre la destination et l'usage d'une construction, lorsque le monument est entièrement achevé ou débarrassé de ses échafaudages. L'inauguration d'un musée, d'une fontaine, d'une statue.

**Incarnadin.** — Couleur rose, plus faible que l'incarnat. — (Voy. ce mot.)

**Incarnat.** — Se dit d'une belle couleur rose vif, d'un ton chair rosé.

**Incliner.** — Placer obliquement.

**Incrustation.** — (Art déc.) — Motifs d'ornementation gravés en creux et dont on remplit le vide avec une matière différente de celle sur laquelle on opère. On fait des incrustations de marbre sur des dallages de pierre ou de marbre de couleurs différentes, des incrustations de cuivre et même de métaux précieux sur des panneaux de menuiserie, de bois sur bois, etc.

**Incruster.** — Décorer une surface d'incrustations, creuser la surface d'une muraille en pierre, par exemple, pour y placer des tablettes de marbre ; pratiquer des creux dans un panneau de bois et y placer des motifs d'ornementation en métal, en ivoire, et généralement de façon que la surface extérieure des incrustations soit au même plan que la surface environnante.

**Incrusteur.** — Artisan qui exécute des incrustations. — (Voy. *Incruster*.)

**Incunable.** — Se dit des volumes imprimés antérieurement aux premières années du xvi<sup>e</sup> siècle (1500 à 1520). Les incunables tabellaires ou xylographiques sont imprimés à l'aide de planches de bois gravées, et les incunables typographiques sont imprimés à l'aide de caractères mobiles.

**Incuse.** — (Numism.) — Se dit de médailles frappées d'un seul côté par erreur. — Une médaille incuse et par abréviation une *incuse*.

**Indélébile.** — Qui ne peut s'effacer. Les épreuves photographiques ordinaires s'altèrent à la lumière, se couvrent de taches et finissent par disparaître; les épreuves de gravures imprimées à l'aide d'encre grasse sont indélébiles.

**Index.** — Se dit, dans certains ouvrages, de tables et de nomenclatures analytiques ou alphabétiques.

**Indication.** — Se dit dans un croquis, dans un tableau, d'un contour indiquant une forme, sans la préciser. C'est une indication, dit-on, pour désigner le contour d'une figure dont l'exécution n'est pas achevée. Dans un tableau, à côté des parties terminées, tout le reste peut parfois ne consister qu'en indications, c'est-à-dire en traits indécis, en tonalités vagues qui demanderaient à être traités plus sérieusement. On dit aussi qu'un artiste se contente d'indications, lorsqu'à l'aide de traits sobres et de colorations très simples et très justes, il indique exactement et sans sécheresse ce qu'il veut représenter.

**Indienne.** — (Art déc.) — Étoffe de coton peinte à l'imitation des toiles de l'Inde et par voie d'impression.

**Indigo.** — (Peint.) — Le bleu d'indigo usité en aquarelle donne un ton tirant moins sur le vert que le bleu de Prusse. Le bleu d'indigo est plus terne que ce dernier et légèrement violacé.

**Indiqué.** — Se dit des parties d'un dessin, d'un tableau, qui sont légèrement esquissées.

**Indiquer.** — Esquisser légèrement. On se borne à indiquer les lointains d'un paysage, sans cela ils ne paraîtraient pas à leur plan et sembleraient trop rapprochés du spectateur.

**Individualité.** — Se dit de l'originalité d'un artiste, du caractère personnel, individuel, que cet artiste communique à ses œuvres. Une individualité bien accentuée, une scène dont le rendu manque d'individualité, qui est banale.

**Ingriste.** — Disciple de l'école

d'Ingres. Le mot, s'il n'a pas eu les honneurs de l'Académie, a d'ailleurs été employé fréquemment par les académiciens, car maintes fois Charles Blanc a qualifié ainsi Lehmann, Flandrin et quelques autres.

**Initiale.** — Lettre commençant un chapitre. Les initiales des anciens manuscrits étaient enrichies de peintures, quelques-unes formaient le sujet de jolies miniatures, de véritables petits tableaux d'une perfection de travail inimaginable. Dans certains volumes imprimés, les initiales sont parfois de charmantes vignettes gravées avec soin et composées avec goût. — (Voy. *Lettrines, lettres ornées, lettres grises.*)

**Inscription.** — (Arch.) — Mots gravés sur des tablettes de marbre ou sur des emplacements réservés dans les entablements, indiquant la destination d'un monument ou destinés à perpétuer le souvenir d'un fait, à préciser une date.

**Inscrire.** — Tracer une figure géométrique dans une autre figure géométrique, mais de façon qu'il existe entre elles des points de contact.

**Institut.** — Réunion des cinq académies: Acad. française, Acad. des beaux-arts, Acad. des sciences, Acad. des inscriptions et belles-lettres et Acad. des sciences morales et politiques. On dit d'un membre de l'Académie des beaux-arts, un peintre, un sculpteur, membre de l'Institut. — (Voy. *Académie des beaux-arts.*)

**Instruments.** — (Arch.) — Dénomination générale qu'on applique aux boîtes de compas, équerres, règles, etc., dont se servent les architectes et aussi aux graphomètres, boussoles, niveaux, etc., servant à opérer sur le terrain.

**Intaille.** — Pierre fine gravée en creux. — (Voy. *Camée.*)

**Interfolier.** — Placer des feuillets de papier blanc entre les pages d'un volume, entre les gravures d'un album, avant de les faire brocher ou relier.

**Intérieur** (tableaux d'). — On

appelle ainsi des tableaux de genre représentant des vues intérieures de palais ou d'églises, et aussi des scènes intimes se passant dans une habitation.

**Intermédiaire.** — Se dit en peinture d'une valeur de ton intermédiaire entre deux tons juxtaposés.

**Interprétation.** — Façon dont chaque artiste rend, exprime, interprète, selon son sentiment personnel, la nature qui se dérobe à toute reproduction rigoureusement exacte. L'art est toujours forcément l'interprétation de la nature, mais une interprétation plus ou moins heureuse.

**Interprété.** — Se dit de la façon dont on a exécuté, dont on a peint, sculpté une figure, un objet, une scène, un groupe. L'artiste a bien interprété cette scène. Ce paysage, cet effet de lumière, sont mal interprétés.

**Interséance.** — Système d'ornementation qui consiste à faire intervenir régulièrement, mais non alternativement, un motif de décoration entre des motifs répétés. — (Voy. *Alternance*.)

**Intersection.** — Point commun à deux lignes qui se coupent. Ligne commune à deux surfaces qui se rencontrent.

**Interstice.** — Intervalle de peu de largeur.

**Intrados.** — Surface concave formée par la réunion des claveaux à la partie inférieure d'une voûte.

**Intransigeant.** — Dénomination que se sont appliquée pendant quelque temps certains artistes impressionnistes contemporains qui ont, sous ce titre, organisé des expositions particulières.

**Invention.** — Se dit de la manière dont un artiste a composé une scène, a imaginé un sujet. Un tableau qui manque d'invention, dont le sujet est pauvrement agencé, mal compris. Une invention charmante, c'est-à-dire une excellente idée, une scène spirituelle et bien traitée.

**Ionique.** — Se dit d'un ordre antique dont le chapiteau est orné de

volutes. Les colonnes ioniques grecques — et de l'Asie mineure — sont d'une élégance et d'une délicatesse de profil admirables. Les ordres ioniques romains sont plus lourds et moins gracieux.

Au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle, les architectes firent un fréquent usage dans leurs façades des colonnes d'ordre ionique. En général, lorsque les ordres ioniques sont employés dans la décoration des façades, ils sont utilisés, soit comme soubassement, soit comme premier étage; mais ils sont presque toujours surmontés d'entablements corinthiens.

**Isabelle.** — Couleur intermédiaire entre le blanc et le jaune dans laquelle celui-ci domine.

**Isographique.** — Art de fac-similer, de reproduire exactement les écritures, les manuscrits, les autographes.

**Isolé.** — (Arch.) — Détaché, placé en avant. On dit une colonne isolée, pour indiquer que la colonne se détache d'un ensemble et est placée à un



plan différent de cet ensemble, auquel cependant elle peut être reliée par un soubassement ou un entablement supérieur. — On dit aussi qu'un château comprend des pavillons isolés pour désigner des constructions de même style ou d'époques différentes situées à peu de distance l'une de l'autre, mais rentrant parfois dans les lignes d'un plan d'ensemble.

**Isolement.** — (Arch.) — Disposition isolée de monuments ou de parties de monument dépendant du même ensemble; monument adossé à un édifice de façon qu'il puisse être facilement déplacé et n'ait que très peu de points de contact avec les murailles auxquelles on l'adosse.

**Issant.** — (Blas.) — Se dit de figures représentées sur le haut de l'écu,



de façon que la partie supérieure seule de la figure soit visible, la partie inférieure étant dissimulée.

**Italie.** — (Voy. *Ecole italienne.*)

**Italique.** — Se dit de caractères d'imprimerie inventés par Alde Manuce et dont l'axe et la direction, au lieu d'être verticaux, obliquent légèrement à droite. Les caractères italiques, couchés, inclinés dans le sens de l'écriture anglaise, sont employés dans les textes imprimés pour attirer l'attention des lecteurs ; ils remplissent l'office des mots soulignés dans un manuscrit.

**Ivoire.** — Substance osseuse formant les dents et les défenses de l'éléphant, avec laquelle on exécute des

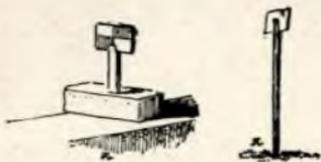
objets d'art. On dit communément un ivoire pour désigner un objet sculpté en ivoire. Les anciens exécutaient des statues d'ivoire de dimensions prodigieuses et avaient trouvé le moyen d'amollir cette matière. Les ivoires byzantins consistent surtout en bas-reliefs, en diptyques, en reliquaires, crosses, boîtes à hosties. Au moyen âge et principalement au xv<sup>e</sup> siècle, on sculptait des retables en ivoire ; au xvi<sup>e</sup> et au xvii<sup>e</sup> siècle, on exécuta surtout des crucifix. Les ivoires anciens d'un beau travail sont recherchés des collectionneurs. La collection Sauvageot au Louvre renferme de très curieux spécimens de sculpture sur ivoire de différentes époques.

## J

**Jacquemart.** — Figurines en bois sculpté ou en plomb placées de chaque côté d'une horloge et frappant les heures à l'aide d'un marteau sur des cloches ou des timbres. Les jacquemarts des horloges de Dijon et de Compiègne jouissent d'une certaine célébrité. — On dit aussi jaquemart.

**Jais.** — Variété de lignite d'un noir vif, intense et brillant avec laquelle on exécute des ornements de toilette et de costume. On fabrique du jais artificiel à l'aide de verre coloré en noir.

**Jalon.** — Tige de bois ou de fer qu'on enfonce dans le sol. Les jalons sont parfois pourvus à leur extrémité su-



périeure d'une fente dans laquelle on place un petit carton de couleur vive, ce qui permet de les mieux voir à distance; dans certains cas, les tiges fort courtes



des jalons sont supportées par de petits blocs de bois bien dressés. Les jalons servent à fixer des points, à déterminer des lignes sur le terrain, pour aider au levé des plans, aux tracés, aux aligne-

ments, aux nivellements, etc. Dans certains cas et lors du percement des nouvelles voies, on place au sommet des toitures des jalons destinés à servir de points de repère, et formés de longues perches à l'extrémité desquelles flotte un petit drapeau.

**Jalousie.** — (Arch.) — Volet de fermeture ajouré, en bois ou en fer, et formé d'un encadrement dans lequel sont placées des lames horizontales espacées et inclinées de façon à permettre de regarder de l'intérieur à l'extérieur d'un appartement sans pouvoir être vu du dehors. — (Voy. *Persienne*.)

**Jambage.** — (Arch.) — Montants verticaux encadrant une baie de porte ou de fenêtre. Se dit aussi des montants verticaux supportant le manteau des cheminées. Certaines cheminées du moyen âge offrent des jambages formés de faisceaux de colonnettes.



**Jambe.** — La jambe de l'homme est formée de deux os, le tibia placé en dedans et le péroné placé en dehors.

— (Arch.) — Chaîne de brique ou de pierre élevée dans l'épaisseur d'un mur pour en consolider et en relier la maçonnerie.

— **boutisse.** — (Arch.) — Chaîne de pierres dont la tête fait liaison de chaque côté dans deux murs de face contigus, et la queue fait liaison dans un mur de refend mitoyen.

— **de force.** — (Arch.) — Pièce de bois renforçant une pièce de charpente,

en diminuant la portée, ou soutenant une muraille ayant besoin d'être consolidée. La



jambe de force est presque toujours posée obliquement. Dans les travaux de consolidation, elle est parfois maintenue à l'aide de cales

enfoncées au marteau, qui donnent de la raideur surtout dans les travaux d'étaielement.

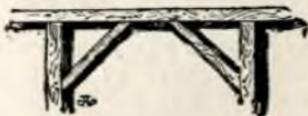
**Jambe d'encoignure.** — (Arch.) — Poteau situé à l'angle d'une construction en charpente.

— **étrière.** — (Arch.) — Sommet d'un mur préparé pour servir de double point d'appui.

— **sous poutre.** — (Arch.) — Chaîne de pierre placée dans une muraille verticale à l'endroit où doit être posée une pièce de charpente horizontale.

**Jambes.** — (Voy. *Compas.*)

**Jambette.** — (Arch.) — Petite pièce de charpente renforçant un arbalétrier, un faîtage, soutenant la portée,



augmentant la résistance d'une poutre. Les jambettes ne sont autre chose que de petites jambes de force.

**Japonaiseries.** — Se dit des objets d'art et de curiosité provenant du Japon.

**Japonisant.** — Se dit des artistes ou des collectionneurs, fervents admirateurs ou disciples des artistes et de l'art japonais.

**Japonisme.** — Se dit des œuvres de certains artistes contemporains, qui se sont inspirés des compositions japonaises, du parti pris, des effets de perspective, des colorations et des tonalités en usage chez les peintres japonais.

**Japonner.** — (Art céram.) — Donner à certaines pièces de porcelaine à l'aide d'une cuisson spéciale l'apparence de porcelaine du Japon.

**Jaquemart.** — (Voy. *Jaquemart.*)

**Jardinière.** — Vases de faïence, de porcelaine ou de métal plus ou moins richement décorés et destinés à recevoir des plantes ou des fleurs.

**Jardins (architecture des).** — Art de dessiner les jardins. Dans cet art, deux principes opposés sont en présence. Le système français, ou système d'André Le Nôtre, se propose les ordonnances symétriques, une régularité majestueuse. Les accidents du terrain étant tout d'abord soigneusement nivelés ou transformés en terrasses échelonnées ou en rampes douces, le tracé des avenues, des bassins, des plates-bandes, des labyrinthes, des portiques, des salles de verdure était obtenu à l'aide de combinaisons de lignes droites et de portions de cercle. De plus, les arbres étaient découpés suivant des formes artificielles, taillés en cône, en pyramides, en murailles de charmille, de façon à présenter des silhouettes géométriques. Le système anglais, dont William Kent consacra le principe, a pour but, au contraire, de dissimuler les combinaisons du dessinateur sous les apparences de la nature agreste. Par ses éléments pittoresques, par le choix varié des essences, l'agencement des jardins anglais se rattache bien plutôt à l'art du jardinier paysagiste qu'à l'art de l'architecte.

— **suspendus.** — Terrasses couvertes de jardins, étagées en amphithéâtre et construites à Babylone par Sémiramis et Nabuchodonosor.

**Jarre.** — (Art céram.) — Vase à large panse, en terre vernissée, pourvu ou non d'anses.

Il y a des jarres de très grande dimension. Dans l'antiquité et en Orient, les jarres en terre étaient parfois suspendues par les anses à des



bâtons que des esclaves portaient sur leurs épaules.

**Jaspe.** — Variété de quartz dur et opaque dans lequel on taille ou l'on sculpte des vases décoratifs, des colonnes, et aussi des motifs de bijouterie.

**Jaspé.** — Se dit des objets décorés ou peints de tons bizarres, de pointillés irréguliers imitant l'aspect et les couleurs du jaspe. — Se dit particulièrement de la décoration des tranches de volumes reliés qui, sans être marbrées ou dorées, sont couvertes de pointillés irréguliers, et des papiers décorés dans le même esprit pour servir de gardes à l'intérieur des reliures et de couverture à des volumes brochés.

**Jasper.** — Imiter les différentes teintes du jaspe qui est rouge, jaune ou vert, suivant les matières terreuses qu'il contient.

**Jatte.** — (Céram.) — Vase de forme ronde, sans rebord et sans anses saillantes. Les jattes de la Chine et du Japon, qui parfois sont de très grande dimension, sont souvent posées sur des socles en bois de fer. Parfois aussi ces jattes sont décorées de montures en bronze.

**Jaunâtre.** — De couleur jaune, se dit d'une tonalité tirant sur le jaune.

**Jaune.** — (Peint.) — Les couleurs jaunes — sauf les terres de Siègne qui sont des ocres ou des argiles colorées d'oxyde de fer — sont toutes à base de plomb et, par suite, noircissent facilement.

— **de Chrome.** — (Peint.) — Le jaune de chrome, en aquarelle, est une couleur fort brillante, parfois un peu pulvérulente. Il existe aussi un jaune de chrome orangé, c'est-à-dire légèrement additionné de rouge. Le jaune de chrome employé dans la peinture à l'huile n'est autre chose que du chromate de plomb.

— **de Naples.** — (Peint.) — Cou-

leur jaune tirant légèrement sur le vert, formée de massicot ou oxyde de plomb.

**Jaune de Turner.** — (Peint.) — Couleur jaune formée d'un mélange de litharge et de sel marin.

— **indien.** — (Peint.) — Couleur d'aquarelle d'un ton jaune très éclatant.

**Jauni.** — Se dit des tableaux à l'huile exécutés depuis un certain nombre d'années, et dont la tonalité générale a passé au jaunâtre. Ce jaunissement contribue parfois à harmoniser le coloris.

**Jaunir.** — (Dor.) — Revêtir les objets à dorer d'une couche de mordant destinée à happer l'or et formée d'un mélange à chaud de colle de parchemin et d'ocre.

**Jaunissement.** — (Voy. *Jauni.*)

**Jésus.** — Se dit d'un format de papier qui autrefois portait en marge le monogramme J. H. S. — (Voy. *Papier.*)

**Jet.** — Se dit en art de la vigueur, de la spontanéité, de la verve d'une composition; — de l'attitude franche, énergique et bien venue d'une figure: une figure d'un beau jet; — de draperies habilement disposées: des draperies d'un beau jet. — (Voy. *D'un seul jet.*)

— **d'eau.** — Ornement de bassin, de vasque ou de pièce d'eau consistant en un tube vertical ou oblique d'où l'eau s'élançait avec plus ou moins de force et à une plus ou moins grande hauteur, suivant l'altitude du réservoir.

— **(d'un seul).** — Se dit d'œuvres exécutées avec sûreté, sans retouches ni travaux complémentaires. Une composition est venue d'un seul jet quand l'imagination de l'artiste n'a pas hésité, que sa main ne s'est pas ralentie un moment pendant le travail de réalisation. — On dit aussi: « couler d'un seul jet », pour indiquer que la fonte d'une statue a été faite en une seule fois, d'ensemble; que ses différentes parties n'ont pas été fondues séparément et soudées ensuite.

**Jeté.** — Se dit d'un croquis, d'une



figuré habilement et rapidement dessinée, bien campée, bien jetée sur le papier, sur la toile.

**Jets.** — (Voy. *Pose des jets.*)

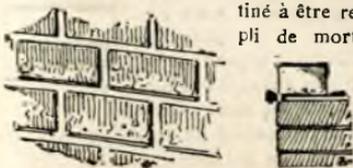
— (Arch.) — (Voy. *Marbre peint.*)

**Jeu de paume.** — (Arch.) — Salle de vastes dimensions destinée au jeu de ce nom, et souvent entourée de galeries au pourtour. Les salles de jeu de paume du moyen âge et de la Renaissance servaient fréquemment de salles de théâtre.

**Joaillerie.** — Art du joaillier. Art de monter les pierres précieuses sur or ou sur argent.

**Joaillier.** — Artisan et parfois artiste qui exécute des bijoux.

**Joint.** — (Arch.) — Petit espace que l'on réserve entre les pierres ou les briques d'une construction et qui est destiné à être rempli de mortier



ou de ciment, de façon à les réunir et à les lier solidement. L'épaisseur des joints est déterminée, au moment de la pose, par de petites cales en bois qui permettent d'introduire le ciment ou le mortier.

— **à angle.** — Joint formé par la juxtaposition de morceaux taillés suivant un certain angle et non d'équerre. On dit aussi parfois joint en angle, joint angulaire.



— **à onglet.** — Joint formé par des surfaces se rencontrant suivant un angle de 45°. Ce joint n'est usité que pour les incrustations de marbre ou de pierre diversement colorés; dans les travaux de construction, il n'offrirait aucune garantie de solidité; mais il est, au contraire, fréquemment employé en menuiserie. Il rentre alors dans la série des assemblages, et toutes les moulures for-

mant encadrement sont toujours assemblées ainsi; la diagonale obtenue de la sorte porte le nom d'onglet. (Voy. ce mot.)

**Joint carré.** — Joint formé par des matériaux dont les surfaces sont taillées à angle droit.

— **de douelle.** — Joint placé suivant la longueur d'une voûte.

— **de face.** — Joint placé perpendiculairement à la longueur d'une voûte et du côté de la surface extérieure.

— **de lit.** — Joint horizontal sur lequel on pose une assise.

— **de recouvrement.** — Joint que donne la saillie de marches posées en retraite les unes sur les autres.

— **en coupe.** — Joint incliné suivant la direction d'un rayon.

— **feuillé.** — Joint formé par deux pierres entaillées et posées à recouvrement.

— **gras.** — Joint formé par des pierres dont les surfaces sont taillées suivant un angle inférieur à l'angle droit. Se dit aussi d'un joint trop large.

— **maigre.** — Joint formé par des pierres dont les surfaces sont taillées suivant un angle supérieur à l'angle droit. Se dit aussi d'un joint trop étroit.

— **montant.** — Joint vertical.

— **ouvert.** — Joint obtenu en posant les pierres de chaque assise sur des cales épaisses; — joint agrandi par un tassement imprévu dans la maçonnerie.

— **perdu.** — Joint dissimulé. Dans les travaux de marbrerie, on utilise les joints perdus pour raccorder des plaques de marbre découpées suivant le contour de veines de forme irrégulière.

— **recouvert.** — Joint dissimulé par une moulure en saillie.

— **serré.** — Joint dont on a enlevé les cales pour que le tassement s'effectue par le propre poids de la pierre.

**Jointoyer.** — (Arch.) — Garnir les joints régulièrement à la truelle, les parer, les rendre unis et affleurant bien la surface de chaque assise.

**Jouée.** — (Arch.) — Se dit de l'épaisseur d'une muraille dans la partie où

une baie, une ouverture a été pratiquée.

**Jouée d'abat-jour.** — (Arch.) — Parements verticaux et inclinés de la muraille au pourtour d'une ouverture en abat-jour.

— **de lucarne.** — (Arch.) — Parties verticales latérales et triangulaires comprises entre la toiture d'une lucarne et le toit au milieu duquel elle se détache. On donne le nom d'aileron aux ornements le plus souvent contournés en volutes et destinés à masquer ces jouées.



Les jouées sont souvent recouvertes en ardoise, ou mieux de feuilles de plomb ou de zinc.

**Jour.** — (Peint.) — Se dit de la façon dont les tableaux sont éclairés par la lumière. Un bon jour, un jour favorable, un mauvais jour, un faux jour.

— (Arch.) — Ouverture pratiquée dans une muraille.

— **d'aplomb.** — Jour donnant des rayons lumineux verticaux.

— **d'atelier.** — Se dit, dans les ateliers de peintres, des grands vitrages pratiqués du côté du nord. — (Voy. *Atelier.*)

— **d'en haut.** — Jour donnant des rayons lumineux obliques dirigés de haut en bas.

— **d'escalier.** — Vide qui existe entre les limons.

— **droit.** — Jour percé à hauteur d'appui.

— **faux.** — Jour pris sur un intérieur. — On dit aussi d'un tableau mal placé pour recevoir une lumière franche

qu'il est dans un jour faux, ou mieux qu'il est à faux jour, à contre-jour.

**Joyaux.** — Se dit de riches objets en matière précieuse servant de parures ou d'ornements. — Se dit aussi, au figuré, d'objets d'art d'une exécution admirable et d'une valeur considérable.

**Jubé.** — (Arch.) — Clôture séparant le chœur de la nef d'une église ; — originairement tribune ou galerie servant de chaire à prêcher. Il existe des jubés en forme de clôture de l'époque gothique et de la Renaissance. Tels sont les jubés des églises d'Albi, de Chartres, d'Amiens, de Reims et de Saint-Etienne-du-Mout, à Paris.

**Jumelles.** — (Blas.) — On désigne ainsi les fascées, bandes et barres très minces disposées deux à deux. Lorsqu'un écu renferme deux ou trois jumelles, on les place de façon que chaque jumelle soit plus éloignée des autres que les deux pièces qui la composent ne sont distantes entre elles. On dit aussi gemelles.



**Jury.** — Réunion d'artistes ou d'hommes compétents formant une commission chargée de prendre des décisions à la pluralité des voix. Dans les expositions annuelles ou Salons, le jury est formé d'artistes nommés par les exposants. Dans les expositions nationales, le jury est nommé par l'Etat, et dans les expositions internationales, chaque nation envoie un ou plusieurs délégués pour former le jury. Enfin, dans les concours spéciaux, le jury est ordinairement nommé, moitié par l'administration et moitié par les concurrents.

## K

**Kaléidoscope.** — Appareil inventé en 1817 et formé de miroirs disposés dans un tube de façon à obtenir des images variables. Ces images sont fournies par des fragments de verres colorés irréguliers et mobiles, dont la combinaison, due au hasard, fournit, par la répétition, des figures symétriques qui sont parfois utilisées comme modèles de dessins d'art industriel, pour les étoffes principalement.

**Kaolin.** — (Céram.) — Silicate d'alumine, produit de la décomposition du feldspath sous la forme d'une matière terreuse et blanche avec laquelle on fabrique la faïence fine appelée porcelaine. Quoique la faïence d'Oiron, dite de Henri II, soit en réalité de la faïence fine, c'est aux céramistes anglais du milieu du xviii<sup>e</sup> siècle que l'on doit la découverte en Europe de cette argile plastique, connue depuis des siècles en Chine et au Japon. Ce n'est qu'en 1824 que cette fabrication fut importée en France par les longs et patients efforts de M. de Saint-Amand, assisté de Brongniart et de Chaptal. Aujourd'hui, les faïences fines de Creil, Montereau, Choisy-le-Roi, Chantilly, Lunéville, Toulouse, etc., rivalisent avec les plus belles faïences anglaises.

**Kaolinique.** — (Céram.) — Se dit des argiles qui viennent du kaolin.

**Keepsake.** — Se dit, à l'imitation des albums et volumes illustrés publiés en Angleterre, de certains albums publiés en France. On dit aussi de certaines figures, de certaines têtes de femme d'une beauté charmante et légèrement mélancolique, dans le genre de celles que contiennent fréquemment les recueils anglais, une figure de keepsake.

**Khmer.** — Nom donné à l'architecture de l'ancien Cambodge, dont les monuments, magnifiques par la profusion des détails décoratifs, ont, dans leur originalité particulière, une parenté visible avec l'art hindou.

**Kiosque.** — (Arch.) — Pavillon décoré et placé dans une situation pittoresque; — et aussi petite construction circulaire ou polygonale surmontée d'un petit dôme, mais dans le genre des pavillons fréquemment usités en Turquie.



## L

**Labarum.** — (Antiquité et Blason.) — Etendard romain au chiffre du Christ. Avant Constantin, le labarum était décoré d'une figure d'aigle. Le labarum, ou sorte de bannière de guerre des empereurs romains, consistait en une large banderole de pourpre brodée d'or et enrichie de franges et de pierreries.



**Labyrinthe.** — Palais égyptien formé d'un ensemble de bâtiments et de cours entourés de murailles, disposé de façon à le rendre impénétrable et à égarer les profanes qui s'y aventureraient seuls. — On donne aussi ce nom à une ornementation de jardin qui consiste à élever des charmilles en bordure de chemins aboutissant à un centre, mais communiquant entre eux de manière à égarer le promeneur en lui offrant pour ainsi dire à chaque pas de fausses directions.

— (Arch.) — Motif d'ornementation formé de lignes entre-croisées et déterminant des portions de carrés ou d'angles droits, parfois usité comme décoration de dallage.

**Laoé.** — Se dit des chapelets et des guirlandes de perles de verre dont on orne certains lustres.

**Lâché.** — Se dit d'une exécution trop sommaire, d'une œuvre d'art où les négligences sont nombreuses et dénotent une trop grande rapidité d'exécution ou un manque d'études premières.

**Lacrymatoire.** — Nom de certains vases de forme allongée et de petite dimension dans le genre de ceux où les

Romains plaçaient les huiles odorantes destinées à parfumer le bûcher des funérailles.

**Lacs d'amour.** — (Blas.) — Cordon entrelacé terminé en forme de houppes aux deux bouts.

**Lacustre.** — (Arch.) — Anciennes villes qui ont été submergées et dont certains vestiges sont retrouvés parfois au fond des lacs. — Cités bâties sur pilotis au bord des lacs en Suisse, en Savoie, etc., antérieurement à l'époque celtique.

**Ladère.** — Menhir de la Beauce. — (Voy. *Menhir*.)

**Lait de chaux.** — Mélange de chaux et de colle délayées dans l'eau, employé pour blanchir grossièrement les murailles.

**Laiteux.** — Se dit de certains tons blancs légèrement opaques. — Se dit aussi de pierres fines parsemées de taches ou recouvertes d'une teinte légère d'un blanc trouble.

**Laiton.** — Cuivre jaune formé d'un alliage très ductile de cuivre et de zinc, auquel parfois on a ajouté un peu d'étain, de plomb ou de fer.

**Lagène.** — Vase antique dans lequel on conservait le vin. Les vases de ce nom ont en général une forme sphérique légèrement allongée. Parfois aussi les lagènes avec panse renflée et col très court sont pourvus d'un pied.

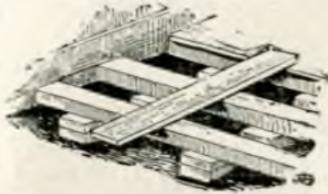


**Lambel.** — (Blas.) — Sorte de brisure formée d'un filet garni de trois pendants s'élargissant par le bas, se posant ordinairement au milieu du chef

et sans toucher les bords de l'écu. Le « lambel à trois pendants d'argent » sert de brisure dans les armes de France adoptées par la maison d'Orléans.

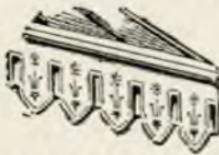


**Lambourde.** — (Arch.) — Pièce



de charpente horizontale supportant un parquet.

**Lambrequin.** — Découpures d'étoffes parfois garnies de franges et de glands, suspendues par la partie supérieure et servant soit de motif d'ornementation, soit à dissimuler le point d'attache d'autres draperies. Au xvii<sup>e</sup> et au xviii<sup>e</sup> siècle on fit un fréquent usage des lambréquins. Certaines bases de pilastres de ces époques sont parfois décorées de lambréquins appliqués sur le profil et sculptés dans la masse. On donne aussi ce nom aux découpures en bois ou en zinc placées verticalement au pourtour des toitures, des marquises, à certains toits en appentis.



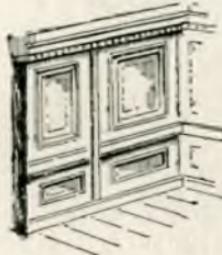
— (Blas.) — Ornement formé de pièces d'étoffes découpées et encadrant l'écu. Les lambréquins prennent naissance au sommet du casque. Le fond et le

gros du corps des lambréquins sont de l'émail du fond ou champ de l'écu, et les bords sont des autres émaux des armoiries. Dans les armoiries allemandes on trouve des lambréquins



noués, reliés par des lacets à longs bouts auxquels on donne le nom de hachements.

**Lambris.** — (Arch.) — Surface plane, quelquefois courbe, unie ou décorée de moulures, recouvrant une muraille, une cloison, et formée soit de panneaux de menuiserie, soit d'un enduit en plâtre appliqué directement sur le mur ou jeté



sur des lattes clouées à peu de distance les unes des autres.

— à serviette repliée. — Se dit particulièrement à l'époque gothique de lambris en menuiserie décorés d'un motif représentant une sorte de draperie carrée pliée en deux et dont les deux extrémités sont recourbées de façon à rappeler haut et bas le contour d'une courbe en accolade.



— de marbre. — Panneaux de marbre de même couleur ou diversement colorés, appliqués sur des surfaces verticales ou horizontales et formant compartiments.

— de plafond. — Décoration de plafond, unie ou à moulures, en bois ou en plâtre.

**Lambrissage.** — Ouvrage en lambris. — Décoration de lambris.

**Lame de plomb.** — (Arch.) —

Feuille mince placée entre les joints d'un mur ou à la base des statues posées sur des piédestaux, de façon à rendre, en s'écrasant dans les inégalités de la pierre, l'adhérence et, par suite, la stabilité plus complètes.

**Lampadaire.** — (Sculpt.) — Motif d'ornementation ou figure allégorique en ronde bosse, servant de support à un foyer de lumière. — Se dit aussi et particu-



lièrement de grands candélabres en bronze, de forme élancée, ornés de chaînettes, ou bien en pierre ou en marbre et se terminant ordinairement en trépied, en plate-forme sur laquelle on pose une lampe de grande dimension. On donne aussi le nom de lampadaires aux lampes, lustres, couronnes de lumière, suspendus par des chaînes aux voûtes des basiliques, et dans lesquels, au moyen âge, on brûlait des huiles et des cires odoriférantes.

**Lampassé.** — (Blas.) — Se dit de la langue des animaux sortie de leur gueule et d'un émail différent. — Quand l'animal est un oiseau, on dit *langué*.

**Lampe antique.** — Vase de terre cuite ou de métal de forme plate, formant récipient d'huile, et pourvu d'un ou de plusieurs becs où s'appuient les mèches.



**Lance.** — (Blas.) — Figure représentant la lance usitée dans les joutes et les tournois. Représentée dans la main de Pallas, elle signifiait force et prudence. On en trouve dans certaines armoiries avec ou sans guidon. Elles sont le plus souvent en nombre et posées en pal, en bandes renversées, en sautoir, accostées, etc.

La lance dont on se servait dans les batailles portait le nom de lance à fer

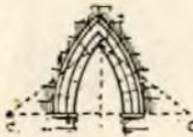
émoulu ou lance à outrance, et la lance de tournoi portait les noms de lance courtoise, lance frettée, lance mousse, lance mornée.

**Lance.** — (Arch.) — Se dit de la fornice dont se terminent les barreaux d'une grille. Des lances quadrangulaires, des lances ornées de glands. Les grilles du xvii<sup>e</sup> et du xviii<sup>e</sup> siècle offrent de très beaux spécimens de fers de lance. Les barreaux des grilles du Palais-Royal de Paris, du jardin des Tuileries, etc., se terminent en forme de lance.



**Lancéolé.** — (Art déc.) — Se dit de tout ornement qui a la forme d'un fer de lance.

**Lancette.** — (Arch.) — Ogive en usage au xv<sup>e</sup> et au xvi<sup>e</sup> siècle et de forme très allongée. L'ogive en lancette est formée par deux arcs de



cercle dont les centres sont à une grande distance l'un de l'autre.

**Lancis.** — (Arch.) — Pierres plus longues que le pied-droit dans les jambages d'une ouverture de porte ou de croisée. — Se dit aussi de la façon de réparer une muraille, en intercalant des matériaux neufs et solides dans les parties dégradées.

**Landier.** — Chenet de grande dimension. Les landiers étaient souvent des pièces de ferronnerie d'une remarquable composition. Les landiers d'appartement étaient richement ornementés; les landiers de cuisine, plus robustes et moins travaillés, se terminaient parfois par une sorte de plateau sur lequel on posait des plats. On conserve aujourd'hui dans les collections des landiers en fer forgé et des landiers en fer fondu décorés de blasons.



**Langué.** — (Blas.) — (Voy. *Lampassé.*)

**Languette.** — (Arch.) — Cloisons de conduites de cheminée; et spécialement en menuiserie, assemblage pratiqué sur toute la longueur d'une planche et destiné à pénétrer dans la rainure correspondante pratiquée dans une autre planche.

**Lanterne.** — (Arch.) — Sorte d'amortissement en forme de dôme vitré, de campanile ajouré ou de belvédère,



élevé au sommet d'un édifice. Telles sont les lanternes de Saint-Pierre de Rome et du Panthéon de Paris. — Et aussi intérieur des tours construites dans les églises gothiques, à l'intersection de la nef et du transept, lorsque ces intérieurs ne sont pas dissimulés par des voûtes. — On donne aussi le



même nom à la portion supérieure de quelques clochers gothiques percés de fenêtres sur toutes leurs faces. La lanterne de la flèche de la cathédrale de Rouen. — Enfin ce mot sert à désigner les petites cages vitrées destinées à abriter une flamme des courants d'air. Les candélabres à gaz sont surmontés de lanternes carrées



ou cylindriques. Et il existe des lanternes en fer forgé du xvii<sup>e</sup> et du xviii<sup>e</sup> siècle qui sont des merveilles d'art décoratif.

— **d'escalier.** — (Arch.) — Tournelle ajourée abritant le point d'arrivée d'un escalier.

— **des morts.** — Petit édicule généralement en forme de colonne creuse et terminé par un pavillon ajouré. Les

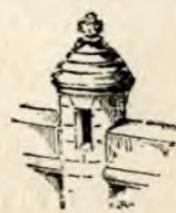
lanternes des morts étaient le plus souvent destinées à servir de fanaux de cimetières et parfois aussi à indiquer de loin les établissements religieux. Au xiv<sup>e</sup> siècle, les lanternes des morts ont cessé d'affecter la forme de colonnes isolées



et ont été remplacées par des chapelles ajourées servant à abriter une lampe toujours allumée.

**Lanterneau.** — (Voy. *Lanternon.*)

**Lanternon.** — (Arch.) — Se dit d'une petite lanterne ajourée ou non, terminant une cage d'escalier ou servant d'amortissement à un massif d'arc-boutant, — principalement dans le style de



la Renaissance. Il y a deux lanternons placés au-dessus des bâtiments du Louvre, dans l'axe des guichets du Carrousel. — On dit aussi *Lanterneau.* — (Voy. *Lanterne.*)

**Lapidaire.** — Artisan qui taille et grave des pierres précieuses; et aussi celui qui en fait commerce. — Le style concis et solennel des inscriptions commémoratives, gravées ou sculptées sur les monuments publics, est caractérisé par le mot *lapidaire.*

**Lapis** ou **lapis-lazuli.** — Bleu d'azur de la lazulite. — (Voy. ce mot.)

**Laque.** — (Peint.) — Se dit de certaines matières colorantes alumineuses, telles que la laque carminée, la laque verte, etc.

— Vernis très solide et fréquemment

employé, en Chine et au Japon, pour la décoration d'objets et de meubles de toutes formes. C'est une résine recueillie sur certains arbrisseaux, l'*Angia sinensis* et le *Thus vernix*, puis appliquée à l'état liquide et en de nombreuses couches sur les objets à laquer. — Un objet laqué est sommairement désigné sous le nom de laque. Un très beau laque.

**Laque carminée.** — (Peint.) — En aquarelle, la laque donne à dose égale des tons de moindre valeur que ceux du carmin pur. Dans la peinture à l'huile, la laque carminée sert à obtenir par le mélange certains tons qui s'étendent facilement.

— **de Venise.** — (Peint.) — Ton rouge obtenu par un mélange d'alumine en gelée et d'une solution de gélatine additionnée d'alun, dans une décoction de bois du Brésil.

— **minérale.** — Couleur violette qui entre dans la composition du *pink colour* servant à la coloration des faïences.

**Laqué.** — Se dit d'objets recouverts de vernis de laque.

**Laqueux.** — Se dit de tons, de colorations transparentes semblables aux couleurs légères et peu consistantes fournies par les laques alumineuses usitées en peinture.

**Large.** — Se dit par opposition à mesquin, timide, maigre, étriqué, du faire abondant, généreux, ample d'un artiste. Une touche large. Des draperies larges.

**Larmes.** — (Arch.) — Petits disques, cônes ou troncs de pyramide formant l'ornement des plafonds, des larmiers d'ordre dorique et terminant les triglyphes, de façon à simuler les gouttes d'eau qui se sont écoulées par les canaux. — (Voy. *Gouttes*.)

— (Blas.) — Figure de blason dont la partie inférieure est arrondie et la partie supérieure flamboyante. On trouve dans certaines armoiries des larmes d'argent, de gueules. Les larmes servent aussi de motif de décoration dans les tentures funèbres, d'attributs dans la décoration des tombeaux.



**Larmier.** — (Arch.) — Saillie, toiture en appentis de très peu de largeur, destinée à protéger une partie de construction contre l'écoulement de l'eau.

Très souvent dans les anciennes maisons il y avait des larmiers au-dessus de chaque ouverture. — Se dit, en architecture classique, de la saillie des moulures formant corniche. La surface horizontale des larmiers est parfois unie, parfois aussi elle est décorée de caissons, de mutules ou de modillons couverts de gouttes ou de larmes. (Voy. ces mots.)

Mais elle est presque toujours évidée, de façon que les gouttes d'eau brusquement

arrêtées par le coupe-larmes ne puissent, par un effet de capillarité, continuer à dégrader les profils, dont, sans ce ressaut, elles suivraient les contours jusqu'à la base de l'édifice, tandis que ce ressaut force les gouttelettes d'eau à tomber verticalement.

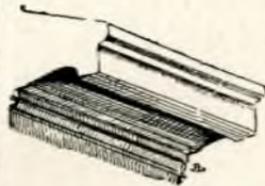
— **de cheminée.** — (Arch.) — Moulure saillante placée au sommet d'un tuyau de cheminée dépassant un comble.

— **de corniche.** — (Arch.) — Dessous d'une corniche creusée en gouttière de façon à arrêter les gouttes d'eau.

**Latéral.** — (Arch.) — Se dit de tout ce qui est placé sur le côté : des ouvertures latérales, c'est-à-dire pratiquées sur les côtés d'une ouverture principale; des chapelles latérales, etc.

**Lattes.** — (Arch.) — Lames minces et longues de chêne ou de sapin, utilisées pour les toitures, les lambris en plâtre, etc.

**Lattis.** — (Arch.) — Ouvrage en lattes. Disposition des lattes sur un



comble. Le lattis est dit *jointif*, lorsque les lattes se touchent; *écarté*, dans le cas contraire.

**Lauré.** — Se dit de bustes, de médaillons, de coins de monnaie représentant des personnages dont la tête est ceinte d'une couronne de laurier.

**Lauréat.** — Celui qui a remporté un prix dans un concours. Le lauréat du prix de Rome. On dit aussi le lauréat du prix du Salon.

**Laurier.** — (Arch.) — Feuillage d'une espèce particulière disposé en guirlandes, et fréquemment usité comme motif d'ornementation. Dans le blason



on représente le laurier sous la forme d'un arbrisseau à feuilles longues et pointues, à tige unic et sans nœuds. Le laurier est le symbole de la victoire, du succès, du triomphe. Dans les panneaux décoratifs on représente souvent des bouquets de laurier, dont les fleurs d'un beau rose font ressortir le feuillage vert foncé, et parfois recouvert d'une efflorescence blanche.

**Lavabo.** — (Arch.) — Salles spéciales dans les édifices du moyen âge, où l'on installait des piscines et aussi de petits réservoirs disposés sous des arcades richement ornementées. Le lavabo de l'abbaye de Fontenay se composait d'une vasque placée autour d'une colonne centrale supportant les arcs de retombée des voûtes. Le lavabo de Saint-Denis, qui date du XIII<sup>e</sup> siècle, est conservé aujourd'hui à l'École des beaux-arts, et celui de Saint-Wandrille (Seine-Inférieure), qui existe encore, est placé dans



une arcade couverte de rinceaux d'une extrême délicatesse. (Voy. *Lavatorium.*)

**Lavage des pâtes.** — (Céram.)

— Opération qui consiste à mettre en suspension dans l'eau l'argile plastique de la faïence, de façon que les fragments les plus lourds puissent être séparés de l'argile par la décantation.

**Lavatorium.** — (Arch.) — Sorte de lavabo formé d'une grande vasque et destiné à laver le corps des religieux défunts. Il y avait un très beau lavatorium à l'abbaye du Mont-Saint-Michel.

**Lavé.** — Se dit d'un dessin exécuté au lavis.

**Laver.** — Passer, étendre des teintes plates de couleurs d'aquarelle ou d'encre de Chine additionnées d'eau. Les dessins d'architecture, les dessins de mécanique sont lavés. — Laver, c'est passer une teinte régulière parfaitement unie sur le papier, tandis que dans l'aquarelle proprement dite, dans le dessin artistique, les teintes sont posées librement et sans préoccupation d'étendre la teinte avec une régularité parfaite.

**Lavis.** — Procédé qui consiste à laver un dessin, c'est-à-dire à le colorier et à l'ombrer, soit à l'aide de teintes plates, soit à l'aide de teintes fondues. — Dessins exécutés par ce procédé. Dans le lavis d'architecture ou de mécanique, le modelé des surfaces convexes s'obtient au moyen de teintes superposées. — Il existe aussi des lavis dus à de véritables artistes et exécutés sur des croquis à la plume ou au crayon. Les teintes franches des lavis servaient, dans le siècle dernier encore, à certains artistes pour indiquer sur leurs esquisses les partis pris de lumière et d'éclairage. Aujourd'hui le lavis n'est plus appliqué qu'aux plans et aux dessins de machines; les façades d'architecture sont maintenant très fréquemment traitées en aquarelle.

**Layer.** — (Arch.) — Unir le parement d'une pierre à l'aide d'un marteau à dents appelé *laye*.

**Lazulite.** — Pierre bleue, opaque, veinée de blanc et pointillée de pyrites

ferrugineuses, employée dans les arts décoratifs, notamment en plaques d'ornement sur certains meubles de luxe.

**Léché.** — Se dit d'une exécution trop finie, d'une œuvre d'art dont les plus petits détails sont exécutés avec trop de minutie, dont le faire est-trop précis, trop pénible.

**Lécythus.** — (Céram.) — Vase athénien en forme de burette cylindrique, à col étroit, terminé par une embouchure évasée contre laquelle s'appuie une anse retombant sur la carène du corps du vase. Ce vase était en général destiné à contenir des parfums.

**Légende.** — Explications jointes à un plan ou à une carte; titre, explication d'un sujet de tableau, d'une gravure; inscription d'une monnaie ou médaille. — Se dit aussi parfois des inscriptions placées dans certaines parties d'un tableau, d'une fresque.

**Léopard.** — Figure de blason. Le léopard est toujours représenté avec le masque de face et il est ordinairement passant. De plus, pour le lion, l'extrémité de la queue est toujours tournée sur le dos, et pour le léopard l'extrémité en est toujours recourbée en dehors. On dit que le léopard est lionné s'il est rampant.



**Lettre (avant).** — (Grav.) — (Voy. *Épreuve avant la lettre.*)

— (avec). — (Grav.) — (Voy. *Épreuve avec la lettre.*)

— **baveuse.** — (Imp.) — Lettre, surtout en typographie, tirée avec peu de soin et dont les contours ne sont pas nets.

— **grise.** — Se dit des lettres ornées commençant un chapitre et dont les pleins sont couverts de hachures produisant à l'impression une teinte grise.

— **ornée.** — Lettres décorées ou enluminées. Les lettres ornées, usitées le plus souvent comme initiales de chapitres, sont peintes à la gouache dans les anciens manuscrits. Dans l'imprimerie on emploie des lettres ornées

dessinées et gravées sur bois — ou reproduites par les nouveaux procédés de gravure chimique — dans la composition desquelles le talent des artistes peut se donner libre carrière. Les lettres ornées les plus simples se composent d'une initiale de grande dimension entourée d'ornements; d'autres, plus compliquées, forment de véritables vignettes où la lettre est formée par des attributs, des figures, des monuments plus ou moins heureusement agencés.

**Lettrine.** — Se dit abusivement des vignettes formant de petites lettres ornées, tandis qu'en langage typographique la lettrine n'est qu'une lettre de renvoi.

**Leucographie.** — (Voy. *Dessin et Gravure leucographique.*)

**Levage.** — (Arch.) — Opération de la pose et de la mise en place d'un échafaudage ou d'une charpente.

**Lever un plan.** — Mesurer un terrain, prendre les dimensions d'un bâtiment, et, guidé par ces renseignements, chiffres ou cotés, en tracer la figure sur le papier à l'aide d'une échelle indiquant le rapport qui existe entre les dimensions du dessin et celles des surfaces mesurées.

**Lèvre.** — (Arch.) — Rebord de la corbeille du chapiteau corinthien sur lequel vient s'appliquer le tailloir.

**Lézarde.** — (Arch.) — Crevasse, fente longitudinale irrégulière.

**Liais.** — (Arch.) — Pierre dure des environs de Paris.

**Liaison.** — (Arch.) — Manière de poser les assises d'une muraille de façon à relier entre elles le plus solidement possible les différentes parties d'une construction. — Qualité des mortiers et ciments destinés à relier les pierres formant une assise.

**Libage.** — (Arch.) — Moellons taillés en cubes de forme irrégulière, et usités dans la construction des fondations. — Pierre sans parement noyée dans l'épaisseur d'un mur.

**Liberté de main.** — Se dit de l'aisance savante avec laquelle un maître

manie le pinceau, le crayon, le burin.

**Libration.** — Se dit, dans une composition, du balancement des lignes, de l'équilibre des groupes, de la pondération des mouvements.

**Lice.** — (Arch.) — Barrières, garde-fou. — On dit aussi *lisse*.

— (Art déc.) — (Voy. *Haute lisse*, *Basse lisse*.)

**Lichaven.** — Dolmen n'ayant que deux pierres de support. On donne aussi à ces dolmens le nom de *trilithe*, parce qu'ils sont formés de trois pierres, deux étant posées verticalement et



enfoncées dans le sol, la troisième formant table et étant posée horizontalement.

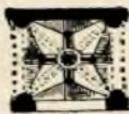
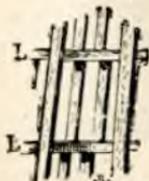
**Licorne.** — Animal fabuleux, portant une corne sur le front, qui figure dans le blason et parfois dans certains motifs d'ornementation. La licorne est le plus souvent représentée passante; on la dit *sailante* lorsqu'elle est représentée dressée sur ses pieds de derrière, et *en défense* lorsqu'elle a la corne baissée, c'est-à-dire presque horizontale.



**Lien.** — (Arch.) — Pièce de charpente usitée dans la construction des combles, et reliant le poinçon au faite.

— **de fer.** — (Arch.) — Pièce de fer droite ou coudée, boulonnée sur des pièces de bois qu'elle réunit fortement et rend solidaires.

**Lierne.** — (Arch.) — Pièce de bois faisant partie d'un comble conique ou



en forme de dôme. — Se dit aussi des

nervures des voûtes ogivales, principalement en usage vers le milieu du xv<sup>e</sup> siècle.

**Lierre.** — Feuillage d'une espèce particulière, employé sous forme de guirlandes ou d'autres motifs de décoration. Le lierre est un des attributs de Bacchus, et les guirlandes de lierre sont fréquemment employées dans la décoration des édifices de style rustique et champêtre.

**Ligne.** — Se dit en art du contour des figures. Une figure d'une grande pureté de lignes, d'un contour superbe. Sacrifier la ligne à la couleur, donner la prédominance au coloris sur le dessin.

— (Arch.) — Distance entre deux points.

— **à plomb.** — Ligne perpendiculaire à la surface des eaux tranquilles considérées sur une petite étendue. Cette ligne indique la direction de la pesanteur.

— **d'about.** — (Arch.) — Ligne d'intersection du lattis *supérieur* d'un comble et d'une sablière. — (Voy. *Ligne de gorge*.)

— **de beauté.** — Se disait, suivant une certaine doctrine artistique, d'une ligne courbe, d'une ligne onduluse, gracieuse, — parfois fort maniérée, — hors de laquelle il n'était point de contour véritablement beau et digne d'admiration. — C'est Hogarth, le caricaturiste anglais, qui a le premier formulé en deux gros volumes la théorie de la ligne serpentine ou de beauté.

— **de foulée.** — (Arch.) — Ligne suivie sur les marches d'un escalier par les pieds d'une personne qui monte librement cet escalier. On dit aussi *ligne d'embranchement*.

— **de gorge.** — (Arch.) — Ligne d'intersection du lattis *inférieur* d'un comble avec la sablière. — (Voy. *Ligne d'about*.)

— **d'embranchement.** — (Arch.) — Ligne qui sert de base dans l'épure du tracé d'un escalier, pour la division des marches. Elle doit se confondre avec la *ligne de foulée*.

**Ligne de naissance.** — (Arch.) — Ligne d'intersection d'une surface verticale et de la surface concave d'une voûte.

— **de niveau.** — (Arch.) — Ligne déterminant la position horizontale de deux points distants l'un de l'autre.

— **de pente.** — (Arch.) — Ligne qui détermine la différence de niveau qui existe entre deux points.

— **de terre.** — Ligne droite horizontale servant de base pour le tracé perspectif d'un tableau.

— **d'ombre.** — Ligne qui dans un corps éclairé sépare la partie lumineuse de la partie ombrée.

— **fuyante.** — (Perspective.) — Ligne dont la direction n'est pas horizontale.

— **horaire.** — Ligne tracée sur un cadran solaire pour indiquer l'heure.

— **horizontale.** — Ligne d'intersection d'un plan horizontal avec un plan vertical. Se dit aussi en perspective de toutes les lignes parallèles à l'horizon.

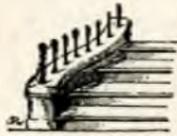
— **méplate.** — (Peint.) — Ligne qui indique le passage d'un plan à un autre.

— **ponctuée.** — Ligne formée d'une série de points ronds ou de petits traits régulièrement espacés et servant à indiquer sur un plan soit des axes, soit des lignes invisibles, soit des directions projetées, etc., etc.

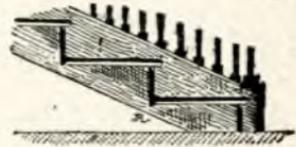
**Limçon.** — (Arch.) — Se dit des tracés en spirale, suivant lesquels on édifie des voûtes, des escaliers, etc.

**Limande.** — (Arch.) — Règle plate des charpentiers et des menuisiers. — et aussi pièce de bois de peu d'épaisseur.

**Limon.** — (Arch.) — Point d'appui d'un escalier du côté du vide. Les limons sont en bois ou en pierre, évidés ou contournés, unis ou bordés de moulures, et généralement ils prennent



naissance avec les premières marches qui, construites avec les mêmes maté-



riaux, prennent le nom de *marches de limon*.

**Limon (faux).** — (Arch.) — Limon (voy. ce mot) posé contre un mur et destiné à soutenir de ce côté les marches d'un escalier.

**Linçoir.** — (Arch.) — Pièce de charpente supportant les solives ou les chevrons interrompus pour le passage d'une toiture de lucarne.

**Linéaire.** — Se dit d'épures, de plans exécutés à l'aide de lignes régulières, de courbes géométriques, et de tout dessin tracé à la règle et au compas.

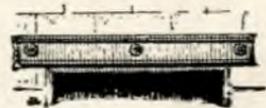
**Linéal.** — Se dit de ce qui a rapport à l'ensemble des lignes, des contours d'un dessin, d'une peinture. L'harmonie linéale d'un tableau.

**Linographie.** — Genre de photographies agrandies et peintes à l'huile, dans lequel on s'attache à reproduire les indications données par le grandissement.

**Linteau.** — (Arch.) — Traverse horizontale unie ou ornementée réunissant les pieds-droits d'une baie de porte ou de fenêtre. Le linteau peut être en charpente, en



fer ou en pierre. Dans le dernier cas,



s'il est monolithe, il est en général d'une faible longueur; aussi le plus souvent

est-il formé de claveaux appareillés en plate-bande. (Voy. ces mots.) Les lin-teaux en fer sont d'un aspect peu décoratif, mais ils offrent l'avantage de permettre une grande portée. — (Voy. ce mot.)

**Lion.** — (Blas.) — Le lion et le léopard, qui sont des animaux héraldiques, ont des termes accessoires qui leur sont communs. Ils sont *armés*, lorsque les ongles sont d'émail différent; *lampasés*, lorsque la langue est apparente; *mornés*, s'ils n'ont ni langue ni dents; *diffamés*, s'ils n'ont pas de queue; *couronnés*, *adossés*, *affrontés*, etc.

— **issant.** — (Figure de blason.) — Lion dont l'extrémité supérieure seule est représentée sur un chef, sur une fasce, l'animal semblant ainsi apparaître au haut de l'écu. On dit lion naissant quand il paraît à moitié sur le champ de l'écu, la partie inférieure étant supprimée.

— **léopardé.** — (Blas.) — (Voy. *Lion passant*.)

— **passant.** — (Blas.) — Lion représenté sur l'écu dans la position d'un animal en marche, la patte dextre de devant presque horizontale. On dit aussi *lion léopardé*, lorsque la queue étant tournée sur le dos, l'extrémité en est retournée en dehors.

— **rampant.** — (Blas.) — Lion de profil ne montrant qu'un œil et qu'une oreille, dressé sur ses pattes de derrière, la patte dextre de devant élevée et la patte sénestre de derrière en arrière, la queue levée droite un peu ondée et l'extrémité touffue tournée du côté du dos.

**Lisse.** — (Arch.) — Uni, dressé, sans ornements ni moulures.

**Lisse.** — (Tapiserie.) — (Voy. *Basse lisse*, *Haute lisse*.)

**Lisser.** — (Arch.) — Polir.

**Listel.** — (Arch.) — Moulure unie ayant pour profil un demi-rectangle, séparant les moulures à profil convexe ou concave. (Voy. *Filet*.) — Se dit aussi de la partie lisse d'un fût de colonne occupant l'intervalle des cannelures.

— (Numism.) — Rebord circulaire qui existe à la circonférence des monnaies ou des médailles.

**Lit.** — (Arch.) — Surface inférieure d'une pierre taillée et posée suivant la position qu'elle occupait dans la carrière.

**Liteau.** — (Arch.) — Petite latte.

**Liteler.** — (Arch.) — Poser et clouer des liteaux.

**Lithochromatographie.** — Art d'imprimer en couleur sur pierre. — Peu usité. — On dit plus habituellement *Chromolithographie*.

**Lithochromie.** — Procédé par lequel on cherche à imiter les tableaux en peignant à l'huile — en couches épaisses et à l'envers — des épreuves lithographiques tirées sur papier, rendues transparentes à l'aide de vernis gras, et finalement collées sur une toile et vernies comme les tableaux ordinaires.

**Lithochromique.** — Se dit des procédés relatifs à la lithochromie.

**Lithochromographie.** — Se dit de l'impression en couleur sur pierre. On dit plus fréquemment *Chromolithographie*.

**Lithochromographique.** — Se dit des procédés relatifs à l'impression en couleur sur pierre.

**Lithochrysographie.** — Art d'imprimer sur pierre les ors et les couleurs.

**Lithochrysographique.** — Se dit des procédés d'impression sur pierre en or et en couleur.

**Lithocolle.** — Ciment à l'aide duquel les lapidaires assujettissent les pierres fines qu'ils taillent à la meule.

**Lithoglyphe.** — Graveur sur pierre.

**Lithographie.** — Art de graver sur pierre.



**Lithographe.** — Artistes qui exécutent des dessins sur pierre lithographique. — (Voy. *Lithographie.*)

**Lithographie.** — Art de dessiner sur pierre à l'aide d'encre grasse ou de crayons gras, et aussi épreuves obtenues par ce procédé. La lithographie a été inventée en 1796 par Senefelder. Elle n'est presque plus usitée aujourd'hui que dans l'art industriel, pour les imprimés de commerce. Mais dans la première moitié de ce siècle les procédés de lithographie au crayon ont été adoptés par toute une pléiade d'artistes : Prudhon, Géricault, Charlet, Delacroix, Devéria, Raffet, Vernet, Bellangé, Daumier, Gavarni, dont les croquis sur pierre sont autant d'épreuves de dessins originaux. Malheureusement un tirage à très petit nombre suffit à enlever la finesse du dessin.

**Lithographeur.** — Reproduire par des procédés lithographiques.

**Lithophanie.** — Procédé à l'aide duquel on modèle sur des plaques de porcelaine, de biscuit, des dessins qui, éclairés par transparence, donnent des ombres et des clairs. La différence des tons est obtenue par la plus ou moins grande épaisseur de la porcelaine ou du biscuit. Les lithophanies sont coulées dans des moules obtenus soit mécaniquement, soit à la main, et dans lesquels toute l'habileté de l'artiste consiste à bien graduer les épaisseurs destinées à donner les noirs, par rapport aux blancs qui doivent être maintenus aussi transparents et par suite aussi peu épais que possible.

**Lithophotographie.** — Procédé d'impression lithographique dans lequel les pierres, au lieu d'être dessinées par un artiste, sont obtenues à l'aide de clichés photographiques qui ont permis de décalquer à la surface de la pierre une épreuve photographique semblable à celle que l'on obtient sur papier sensibilisé. Les épreuves lithophotographiques ont donc l'aspect de photographies et sont parfois un peu floues, mais elles présentent l'avantage d'être inaltérables

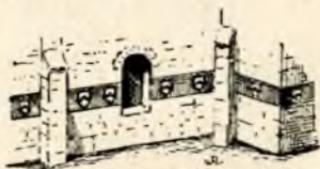
puisqu'elles sont tirées à l'encre grasse.

**Lithostéréotypie.** — Procédé de gravure chimique sur pierre, inventé en 1841 par Tissier et qui porte aussi le nom de tissiérogaphie. — Il consiste à creuser à l'aide de l'acide azotique les parties d'une pierre qui ne sont pas recouvertes de crayon ou d'encre grasse, de façon à obtenir un creux suffisant pour couler la matière des caractères d'imprimerie. Le cliché ainsi obtenu peut être tiré sur des presses typographiques. Il est bon toutefois d'observer que ce procédé donne des clichés en sens inverse des dessins tracés sur la pierre.

**Lithostrote.** — Pavages exécutés en mosaïque.

**Lithotypographie.** — Procédé à l'aide duquel on exécute sur pierre des fac-similés d'impressions typographiques, soit en décalquant des pages de vieux volumes dont le papier a été humecté avec une composition chimique spéciale, soit en décalquant des épreuves fraîchement tirées sur des caractères typographiques.

**Litre.** — (Arch.) — Bande peinte aux armoiries des patrons fondateurs des églises du moyen âge et de la Renaissance, et régnant au pourtour extérieur de l'édifice. — Se dit aussi des larges



bandes d'ornementation peintes à plat sur une surface murale et plus spécialement des bandes verticales divisant de grands panneaux, ou reliant des motifs décoratifs aux bordures horizontales servant d'encadrement.

**Livide.** — (Voy. *Couleur livide.*)

**Livre d'Heures.** — (Voy. *Heures.*)

— **éléphantins.** — (Arch.) — Tablettes d'ivoire sur lesquelles sont peintes ou gravées des inscriptions.

**Livret.** — Catalogue des expositions

des beaux-arts, des Salons annuels, des musées; nomenclature des œuvres formant une collection.

**Lobe.** — (Arch.) — Découpeure, dentelure ou compartiments formés par des arcs de cercle en usage dans l'architecture mauresque et dans le style gothique. Dans les arcades arabes, les ogives sont découpées en plusieurs lobes toujours en nombre impair. Quelquefois même dans les arcades inscrites dans des

ouvertures rectangulaires ou de toute autre forme, la division et le contour des lobes sont accusés à l'extrados des voûtes. Dans le style ogival, on trouve de fréquents exemples de grandes fenêtres divisées verticalement par les nervures ou meneaux, et à partir de la naissance de l'ogive, ces meneaux se croisent, s'entrelacent, laissant entre eux des vides ou lobes déterminés par des portions d'arc de cercle convexes ou concaves, dont les intersections forment des crochets saillants qui parfois sont ornés de feuillages.

**Lobé.** — Divisé en lobes.

**Loge ou loggia.** — (Arch.) — Galeries et portiques construits en avant-

Raphaël au Vatican. En architecture, il y a des exemples récents de ces loges à l'italienne au nouvel Opéra et aux deux théâtres de la place du Châtelet à Paris. On donne aussi le nom de loges, dans les théâtres, aux places formant salon ou appartement clos sur trois faces et ouvert seulement dans la direction de la scène.

**Loge (en).** — Etre en loge. Se dit de la façon dont les artistes sont installés pour exécuter les œuvres du concours pour le prix de Rome. Ils sont, à cet effet, individuellement enfermés, isolés dans des ateliers ou « loges », où ils ne doivent introduire, sous peine d'exclusion, ni dessins ni documents pris à l'extérieur.

**Logement.** — (Arch.) — Ensemble de pièces destinées à l'habitation.

**Loggia.** — (Voy. *Loge*.)

**Logis.** — Se disait autrefois des hôtelleries, des demeures privées, des gentilhommières, etc., etc.

**Logiste.** — Se dit des élèves qui ont été admis à prendre part aux épreuves en loges pour le concours du prix de Rome à l'École des beaux-arts.

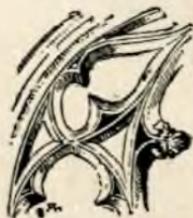
**Lointain.** — Se dit, dans un tableau ou un dessin, des plans les plus éloignés. Les fonds ou lointains d'un paysage, des lointains vaporeux, des lointains trop écrits, trop accentués, qui ne paraissent pas suffisamment éloignés.

**Long-pan.** — La plus grande surface d'un comble.

**Longrine.** — (Constr.) — Pièce de charpente posée horizontalement sur une muraille continue ou sur des piliers

très rapprochés et qui sert de base à un comble, etc., etc. Les longrines, devant parfois supporter des charges considérables, doivent être soutenues dans toute leur longueur.

**Loquet.** — (Arch.) — Mode de



corps de certains édifices en Italie et décorés parfois de peintures. Se dit aussi des peintures elles-mêmes. Les loges de

fermeture d'une porte, consistant en une tige de fer qui retombe par son propre poids ou à l'aide d'un ressort dans une gâche ou mentonnière placée à cet effet.

**Loqueteau.** — Petit loquet.

**Losange.** — Figure géométrique ayant quatre côtés égaux, quatre angles égaux deux à deux, deux angles aigus et deux obtus.

**Losangé.** — (Arch.) — Se dit des motifs d'ornementation sculptés, usités dans le style roman et consistant en chevrons oppo-



losanges et servant à recouvrir les toitures des clochers, des dômes, des coupes, etc.

— (Blas.) — Se dit d'un écu rempli de losanges. Le losange est une figure quadrangulaire dont la hauteur et la largeur doivent être dans la proportion de 7 à 5. Il ne faut le confondre ni avec la *fusée* qui est plus resserrée et à extrémités pointues ou légèrement arrondies, ni avec les *macles* ou *rustres* qui sont toujours percés d'ouvertures.



**Lottinoplastique.** — (Sculpt.) — Procédé de moulage inventé en 1835 par le littérateur et voyageur Lottin de Laval. Ce procédé consiste à prendre des empreintes à l'aide de feuilles de papier humides et superposées que l'on applique successivement en tamponnant à l'aide d'une brosse. Lorsque le moulage a acquis la consistance du carton, on le retire avec précaution et lorsqu'il est sec, on peut le rouler. La lottinoplastique peut s'appliquer à la reproduction des statues et des bas-reliefs; il présente — pour les voyageurs surtout — cet immense avantage de fournir des moulages faciles à emporter et d'un poids insignifiant.

**Lotus.** — (Arch.) — Se dit d'une cimaise d'un profil spécial, et particu-

lièrement employée dans les monuments de style indien.

— **Lotus.** — Feuilles et fleurs fréquemment employées comme motif de décoration dans les monuments de l'Inde et de l'Égypte, et considérées comme un symbole de fécondation et de vie. Les fleurs



épanouies du lotus, les boutons et les feuilles en forme de cloche à bords évasés ont été souvent reproduits par les Égyptiens, et le plus grand nombre des chapiteaux de style égyptien offre soit



l'aspect d'une fleur de lotus tronquée supérieurement, renflée par le bas et resserrée par le haut, soit celui d'un calice dont la circonférence est décorée de lobes convexes représentant les pétales du lotus.

**Louche.** — Se dit particulièrement dans la peinture sur verre et sur émail de tons noirâtres et manquant de transparence. — Se dit aussi en général de tonalités sans fraîcheur, de tons troubles ou altérés par des mélanges maladroits.

**Loup passant.** — (Blas.) — Le loup passant se représente comme le lion passant, comme le léopard, c'est-à-dire dans l'attitude de la marche, la patte dextre levée.

— **ravissant.** — (Blas.) — Loup dressé sur ses pattes de derrière.

**Lourd.** — Se dit de tons opaques, de contours trop appuyés, de figures sans élégance; en architecture, des proportions, des détails qui demandaient à être traités d'une façon plus svelte, plus légère.

**Louvre.** — Se dit à la fois des palais du Louvre et de l'ensemble des

collections d'art rassemblées à Paris dès le règne de François I<sup>er</sup> et considérablement augmentées par Louis XIV et Napoléon I<sup>er</sup>. Les galeries du Louvre renferment : un musée des tableaux, un musée des dessins, un musée des objets d'art du moyen âge et de la Renaissance, des musées de sculpture ancienne et moderne, et enfin des musées assyrien, égyptien et étrusque. A ces différentes galeries il faut encore ajouter les salles de la chalcographie ou musée de gravure, et les salles ou galeries installées à la suite de donations ou legs particuliers.

**Lucarne.** — (Arch.) — Fenêtre verticale en saillie sur la pente d'une toiture.

Au xv<sup>e</sup> et au xvii<sup>e</sup> siècle, les lucarnes ont joué un grand rôle dans la décoration des façades. Sur les immenses combles en ardoise de cette

époque on élevait alors de gigantesques

lucarnes de pierre découpée, entourées de clochetons et de balustrades du plus merveilleux effet. Les lucarnes du palais de justice de Rouen passent à bon droit pour des chefs-d'œuvre de ce genre. Il existe aussi de très belles lucarnes décoratives soit en pierre, soit en charpente, à l'Hôtel de Cluny, à

l'Hôtel de Jacques Cœur à Bourges, à l'Hôtel du Bourgtheroulde, à Rouen, etc.

— à **fronton triangulaire.**

— On dit aussi lucarne damoiselle. (Voy. ce mot.) Dans les constructions

en pierre — et suivant les styles, — on fait un fréquent usage des lucarnes à fronton triangulaire. Les grandes lucarnes gothiques sont des lucarnes à fronton triangulaire, et dans le style classique les lucarnes à fronton sont parfois décorées au sommet de riches motifs de sculpture formant amortissement.

**Lucarne à la capucine.** — (Arch.) — Lucarne recouverte d'un comble vu par la croupe.

— **bombée.** — (Arch.) — Lucarne dont la toiture suit la forme d'un arc de cercle. Les lucarnes en zinc, de fabrication moderne, ont généralement cette forme, et quelquefois ces lucarnes sont

ornées de motifs rapportés et rompant légèrement les moulures concentriques.

— **carrée.** — Lucarne dont la toiture est horizontale.

Cette forme est peu monumentale. Elle est utilisée parfois dans les constructions privées, dans les habitations chaumières.

— **damoiselle.** — (Arch.) — Lucarne en charpente terminée par une toiture triangulaire.

— **faîtière.** — Lucarne placée à la partie supérieure d'un comble et terminée par une toiture en pignon.

— **flamande.** — (Arch.) — Lucarne construite en maçonnerie de pierre ou de brique et couronnée d'un fronton à redans dissimulant la toiture.

Ces redans sont en nombre plus ou moins grand, suivant la hauteur du fronton.



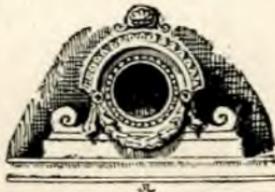
**Lucarne historiée.** — Lucarne dont le tympan est orné de sculptures,



dont le couronnement est découpé en arcatures, ou se termine en pinacles. Telles étaient le plus souvent les lucarnes des monuments du xv<sup>e</sup> et du xvi<sup>e</sup> siècle, qui, au-dessus de l'ouverture rectangulaire,

offrent souvent aussi un espace triangulaire décoré d'armoiries ou de bas-reliefs.

— **œil-de-bœuf.** — Lucarne dont l'ouverture est circulaire. Les lucarnes de cette forme sont parfois reliées à une base assez large par des enroulements



en volute, tandis que les motifs d'ornementation de l'*œil-de-bœuf* (voy. ce mot) se rapprochent presque toujours de la forme circulaire.

— **rampante.** — (Arch.) — Lucarne dépourvue de fronton, placée dans le milieu d'un comble et dont la toiture est inclinée, mais suivant une autre pente que celle du toit. On donne parfois aussi ce nom aux lucarnes dont l'appui et le linteau ne sont pas placés horizontalement.



**Luisant du cuivre.** — (Grav.) — On nomme ainsi, par opposition au noir du vernis, les traits de métal brillant mis à nu à l'aide de la pointe. On tempère ce luisant qui, frappé directement par la lumière, serait très fatigant à l'œil, au moyen d'un châssis tendu en papier huilé ou en gaze d'Italie,

incliné à 45° et tamisant les rayons lumineux.

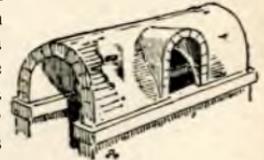
**Lumière.** — Se dit de la partie la plus lumineuse d'un tableau, d'un dessin, d'une gravure. — Se dit aussi de la façon dont une scène est éclairée. Un tableau qui manque de lumière dans certaines parties.

— (Blas.) — Se dit des yeux d'animaux représentés sur un écu, et principalement des yeux de sanglier ou de porc-épic.

— **étrangère.** — Se dit d'un foyer de lumière qui n'est qu'un accessoire dans l'éclairage d'une scène peinte. Ainsi, par exemple, dans un tableau représentant un parc de moutons au clair de lune, un berger s'avance une lanterne à la main ; cette lanterne, qui projette des reflets sur une partie de la toile, porte le nom de lumière étrangère, par opposition aux rayons de la lune qui est la lumière principale du tableau.

**Lumineux.** — Se dit de tons éclatants et brillants ; de toiles claires, de tableaux dans lesquels la lumière est abondante et vive.

**Lunette.** — (Arch.) — Voûte pratiquée dans une autre voûte en berceau de plus grande dimension et destinée à amener du jour dans un endroit ou à rejeter une partie de la poussée sur d'autres points d'appui.

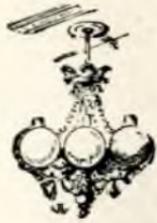


— On donne aussi ce nom aux quatre portions de courbes formant par leur réunion une voûte d'arête.

**Lustre.** — (Céram.) — Glaçure, vernis, émail ou couverte (voy. ces mots) appliqué en couche très mince.

— Appareil d'éclairage suspendu à un plafond, à une voûte, à une nef d'église. Les lustres d'église affectent parfois la forme de couronnes triflées ou fleurdelisées suspendues par des

chaînes. Les lustres destinés à éclairer les salles de théâtre atteignent souvent des dimensions considérables. Tel est le lustre du grand Opéra. L'armature et certaines parties décoratives sont ordinairement en bronze doré et enrichies de pendeloques et de boules de cristal disposées en guirlandes.



**Lutrin.** — Meuble d'église placé dans le chœur et formé d'un pupitre double ou simple, le plus souvent posé sur un pivot. C'est sur le lutrin que se placent les livres de plainchant. Il existe de très beaux lutrins en bois sculpté. D'autres sont exécutés en pierre,



en marbre, en fer forgé ou en cuivre.

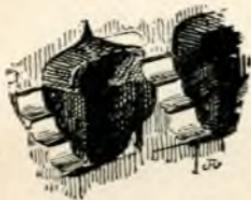
**Luxembourg.** — Se dit à Paris du palais du Sénat et de la galerie de tableaux, inaugurée en 1818 et renfermant un certain nombre d'œuvres des principaux artistes vivants. Suivant un règlement fort peu respecté, les œuvres des artistes ne doivent prendre définitivement place au musée du Louvre que cinq ans au moins après la mort de leurs auteurs. Le musée du Luxembourg a été transféré dans l'orangerie du même palais, modifiée et agrandie à cet effet.

**Lycée.** — Chez les anciens, se disait d'un ensemble de bâtiments où les savants se réunissaient et où les jeunes Athéniens s'instruisaient. Chez les peuples modernes, se dit des établissements officiels destinés à l'instruction de la jeunesse et placés sous la surveillance de l'Etat.

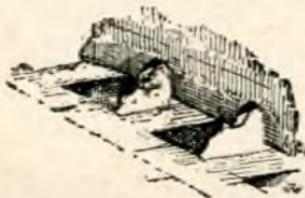
## M

**Macabre.** — Se dit de sujets peints, dessinés, sculptés ou gravés, dans lesquels figure une représentation de la Mort, soit sous forme de squelette, soit sous forme d'écorché. Une Danse macabre, des sujets macabres.

**Mâchicoulis.** — (Arch.) — Galerie saillante et continue établie dans les châteaux forts du moyen âge au sommet des courtines et des tours, avec ouvertures d'où l'on pouvait voir le pied des constructions. Les mâchicoulis en pierre ont remplacé les hourds en bois (voy. *Hourd*) dont la détérioration était très rapide. Les mâchicoulis furent substitués aux hourds



dès le XII<sup>e</sup> siècle, dans les régions du Midi, et au XIII<sup>e</sup> seulement dans celles du Nord. Au XIV<sup>e</sup>, on les construisit de façon que les projectiles pussent ricocher, décrire des courbes et atteindre des assiégeants même placés à une certaine distance des murailles. Au XV<sup>e</sup> siècle, les mâchicoulis furent parfois décorés de trilobes; mais ils disparurent définitivement lorsque l'artillerie devint d'un usage général. Dans certaines maisons gothiques, aux étages supérieurs et



pour soutenir la saillie des corniches, on établissait parfois des mâchicoulis en charpente, mais sans aucune utilité et simplement comme parti pris décoratif.

**Machine à graver.** — Machine à l'aide de laquelle on exécute en taille-douce ou sur bois des hachures fines et régulièrement espacées. On désigne aussi ces appareils sous le nom de *Machine à griser*, parce qu'elles peuvent exécuter des hachures fines qui produisent à l'œil l'effet d'une teinte grise très unie.

— **à sculpter.** — Se dit de certaines applications du pantographe, entre autres des machines Collas et Blanchard, à l'aide desquelles on reproduit des sculptures, soit en réduction, soit de même dimension que les reliefs d'après lesquels on opère.

**Macles.** — (Blas.) — Losanges ajourés de losanges plus petits, laissant voir le champ de l'écu par leurs ouvertures. Les macles diffèrent des *rustres* en ce que ces derniers sont ajourés en rond. Les macles s'emploient presque toujours en nombre. Dans certaines armoiries on trouve des exemples de macles posés en paire, c'est-à-dire dont l'axe rayonne à partir du centre de l'écu.



**Maçonné.** — (Blas.) — Se dit de tours ou de constructions représentées sur un écu et dont l'appareil est indiqué. Ces joints, que certains auteurs appellent aussi traits de rustique, sont ordinairement de sable. Des tours crénelées d'argent et maçonnées de sable.



**Maçonnerie.** — (Arch.) — Se dit des travaux construits en moellons, en briques ou en pierre et reliés à l'aide de plâtre, de mortier, de ciment, etc.

**Madone.** — Représentation peinte ou sculptée de la Vierge. — Statuette de la Vierge généralement placée dans une niche, sur la voie publique, souvent à l'angle d'une construction.

**Madre.** — Se disait au moyen âge des cœurs de bois avec lesquels on fabriquait des hanaps et des vases à boire.

**Madré.** — Tacheté de diverses couleurs par analogie aux taches du bois de hêtre. Porcelaine madrée.

**Madrier.** — (Arch.) — Pièce de bois de longueur variable, sur 8 à 16 centimètres d'épaisseur et 27 à 43 centimètres de largeur environ.

**Magot.** — Figures grotesques de la Chine ou du Japon, peintes, dessinées, sculptées et parfois enluminées et dans lesquelles les dimensions de la tête sont considérablement exagérées. Il y a des magots en porcelaine, en faïence, en bronze, en bois, en ivoire, qui sont de petites merveilles d'exécution.

**Maigre.** — Se dit d'un contour de proportion trop étriquée, d'une exécution trop sèche, trop superficielle, qui manque d'ampleur.

**Maillet.** — Se dit parfois poétiquement pour désigner la masse du statuaire, du sculpteur.

**Mailloche.** — (Blas.) — Maillet de petite taille. Se dit aussi d'une masse de sculpteur, d'un gros maillet formé d'un bloc de bois cylindrique et de forme légèrement cintrée. Se dit aussi du gros marteau de fer à l'aide duquel les ouvriers carriers détachent les blocs de pierre.

**Main.** — Réunion de vingt ou vingt-cinq feuilles de papier de même

format. Une main de papier grand aigle.

**Main courante.** — (Arch.) — Partie supérieure d'une balustrade ou d'une rampe d'escalier à hauteur d'appui sur laquelle on pose la main. Lorsque les rampes sont en fer, les mains courantes sont ordinairement en bois. On pose aussi sur des balustrades en pierre des mains courantes en marbre ou en bois recouvert d'étoffes. On dit aussi portemain.

**Main de justice.** — Insigne du pouvoir royal se composant d'une tige de métal plus ou moins ornentée et surmontée d'une main d'ivoire ou de métal.

**Maison.** — (Arch.) — Constructions destinées à l'habitation. Les maisons grecques et romaines se composaient en général de plusieurs corps de bâtiments entourant une cour. Les maisons gothiques et de la Renaissance étaient élevées suivant des plans de formes variables et leurs façades étaient parfois somptueusement décorées de sculptures en pierre ou en bois.

— **carrée.** — (Arch.) — Se dit communément d'un temple romain qui existe encore à Nîmes et dont l'église de la Madeleine, à Paris, n'est qu'une reproduction considérablement amplifiée.

**Maître.** — (Blas.) — Se dit de la plus grande partie de l'écu quand le bas n'est garni que d'une pointe et le plus souvent en *chapé* à contour curviligne. Le maître se rencontre irrégulièrement dans les armoiries allemandes et se blasonne ainsi : d'argent, le maître ployé ou arrondi d'azur, de gueules, etc.

— Se dit en art des peintres, sculpteurs, graveurs et architectes qui font ou ont fait école, et dont les œuvres sont universellement admirées. — (Voy. *Petits maîtres.*)



**Maître à danser.** — Se disait, surtout au siècle dernier, des compas à branches inégales et contournées, dont les sculpteurs se servent encore de nos jours, pour relever des dimensions, et dont les pointes sont recourbées de deux manières différentes, de façon à permettre de relever exactement, soit en dessus, soit en dedans, une dimension donnée.

**Maître-autel.** — (Arch.) — Autel principal d'une église placé dans l'axe de la nef, généralement au fond du chœur, et faisant face à l'entrée principale.

**Maîtresse arche.** — (Voy. *Arche maîtresse*.)

**Majolique.** — (Céram.) — Se dit de certaines faïences italiennes de la Renaissance et aussi de faïences de fabrication moderne fabriquées dans le goût de ces poteries introduites en Italie par des Arabes ou des Espagnols des îles Baléares. C'est à Faenza et à Gubbio (1425-1480) qu'ont été fabriquées les premières majoliques, qui consistent généralement en plats de grande dimension, peints de couleurs variées et parfois à reflets métalliques. A partir de 1520, les pièces majoliques, ornées d'arabesques jaunes ou rouges, sont d'une exécution plus délicate; mais elles atteignent le maximum de leur perfection en 1530; leur décadence se montre dès 1560.

**Majuscule.** — Grande lettre commençant un alinéa, un mot dans les manuscrits. Les lettres ornées (voy. ce mot) sont des majuscules. Souvent ces majuscules, dans les anciens manuscrits, étaient rubriquées, c'est-à-dire peintes au vermillon; parfois aussi elles étaient enluminées de vives couleurs, rehaussées de dorures et enjolivées de déli-



cats traits de plume enlacés, couvrant les marges des pages et empiétant même quelquefois sur le texte. On désigne les majuscules sous le nom de *capitales* en langage d'imprimerie.

**Mal ordonné.** — (Blas.) — Se dit lorsque les figures sont posées contrairement à leur assiette. Ainsi la position ordinaire de trois pièces étant toujours deux en chef et une en pointe, on les dit *mal ordonnées* lorsqu'elles sont mises *une* en chef et *deux* en pointe.

**Malléoles.** — (Anat.) — Chevilles ou protubérances des os de la jambe. Des malléoles engorgées, qui ne sont pas d'un rendu assez fin, assez délicat, dont la finesse d'attache n'est pas bien observée.

**Manière.** — Façon de composer et procédés d'exécution particuliers à un artiste. Ce tableau est peint « dans la manière » de Corot, dira-t-on, pour indiquer que son exécution, au premier abord, a pu faire songer à une œuvre de ce maître. — On dit aussi qu'un artiste a eu « différentes manières » pour exprimer qu'il a changé plusieurs fois, ou sa facture ou le style de ses compositions. Il est rare qu'un maître ayant vécu longtemps n'ait pas eu plusieurs manières correspondant aux diverses époques de formation, d'épanouissement et de décadence de son talent.

**Mannequin.** — Figure artificielle dont l'armature est formée de bois ou de métal, dont les membres sont articulés à l'aide de parties sphériques juxtaposées, mobiles, pourvues de lamelles formant charnières, et qui est recouvert en peau ou en étoffe. Il y a des mannequins d'hommes et des mannequins d'a-



nimaux, principalement de chevaux. Les dimensions de ces figures varient depuis la grandeur naturelle jusqu'à de très petites dimensions. Quelques mannequins sont de véritables poupées articulées, construites d'après les règles de l'anatomie, ayant la structure du squelette humain, et dont les jointures brisées pour le jeu des articulations permettent de leur faire prendre toutes les attitudes. Le mannequin sert principalement à poser les draperies, dont l'artiste peut ainsi étudier les plis avec plus de loisir que sur le modèle vivant. Mais il faut bien se garder de copier servilement les attitudes d'un mannequin, car les lignes qu'il offre sont toujours bien plus dures et plus raides que celles du modèle vivant.

**Mannequin.** — (Arch.) — Se disait autrefois d'un motif de décoration représentant une petite corbeille ou manne remplie de fruits ou de fleurs.

**Mannequinage.** — (Sculpt.) — Procédé de décoration expéditif et sommaire qui consiste à modeler à l'aide de plâtre et d'étoffes à grain rugueux maintenues sur une armature spéciale. Certaines décorations éphémères et en haut relief d'une grande tournure sculpturale sont obtenues par des procédés de mannequinage. Le projet de groupe colossal destiné à surmonter la plate-forme de l'Arc de Triomphe de Paris, exécuté en 1882 et 1883, d'après les maquettes du statuaire Falguière, était une sorte de mannequinage gigantesque exécuté sur un treillis de fil de fer que soutenait une solide charpente en bois. On donne aussi ce nom aux petites figures grossièrement exécutées par certains peintres pour se guider dans leurs compositions et formées de maquettes sommaires, drapées de lambeaux d'étoffe mouillés et permettant à l'artiste de se rendre compte de l'attitude d'une figure, de l'effet d'ensemble d'un groupe.

**Mannequiné.** — Se dit, en pein-

ture, en sculpture, d'étoffes dont les plis raides et anguleux sentent plutôt l'immobilité du mannequin que le modèle vivant.

**Manipule.** — (Antiq. et Blas.) —

Se disait des enseignes primitives des Romains consistant en une touffe d'herbes attachée au sommet d'une lance. Se dit d'une pièce de blason représentant l'ornement que les prêtres diacres et sous-diacres portent au bras.



**Manoir.** — (Arch.) — Résidence noble non fortifiée. Château d'un propriétaire de fief au moyen âge. Par extension, habitation entourée de fossés.

**Mansarde.** — (Arch.) — Fenêtres pratiquées dans la pente d'un comble.



Mansard remplit en vogue en 1650 ce genre de fenêtres auquel il donna son nom, mais que Pierre Lescot

avait bien antérieurement employé au palais du Louvre. Les appartements mansardés, souvent bas de plafond, ne reçoivent en général qu'une lumière insuffisante; mais au point de vue de l'art décoratif, les mansardes sont d'un grand effet à l'extérieur et contribuent puissamment à atténuer la sécheresse des lignes d'un comble.

**Manteau.** — (Blas.) — Ornement

extérieur de l'écu, ordinairement doublé d'hermine et qui enveloppe entièrement les armoiries. Suivant le rang et les dignités, l'extérieur du manteau est ou semé de fleurs de lis ou aux armoiries du dignitaire.



**Manteau d'arlequin.** — (Arch. théâtr.) — Draperies peintes, mobiles,



placées à l'ouverture de la scène et en arrière du plan de rideau, de façon à permettre de diminuer ou d'agrandir suivant la nécessité le cadre dans lequel se placent les décorations.

**Manufactures nationales.** — Se dit des trois établissements administrés en France par l'Etat et qui sont la Manufacture de porcelaine de Sèvres (Seine-et-Oise), la Manufacture de tapisserie des Gobelins (Paris) et celle de Beauvais (Oise).

**Manuscrit.** — Livre écrit à la main et enrichi parfois de miniatures. Certains manuscrits du <sup>xii</sup><sup>e</sup> et du <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle étaient décorés à chaque page de sujets peints et d'initiales rehaussées de dorures. Les manuscrits des <sup>xiii</sup><sup>e</sup>, <sup>xv</sup><sup>e</sup> et <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècles ne sont pas moins richement ornementés. Au <sup>xvii</sup><sup>e</sup> et au <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle, on exécutait encore des manuscrits comme *la Guirlande de Julie*, par Jarry (1620-1674), et le *Missel* de Daniel d'Eaubonne (Bibliothèque de Rouen), moine de Saint-Ouen, qui sont de véritables merveilles de dessin et de coloris.

**Maquette.** — Se dit, en sculpture, de l'esquisse d'une statue, esquisse dont les dimensions sont plus petites que celles de l'œuvre définitive. — Se dit, en peinture, de l'esquisse d'ensemble d'une peinture décorative, et en art théâtral, du modèle en carton découpé ou simplement peint, représentant une décoration avec ses divers plans, ses coulisses et sa toile de fond.

— Petits mannequins servant à donner aux artistes des attitudes, des mouvements, à leur permettre d'étudier les plis des draperies. Il existe dans le commerce six tailles principales de ces maquettes représentant des types d'hommes

ou des types de femmes; leur dimension varie de trente centimètres à quatre-vingts centimètres. Elles sont exécutées soit en bois blanc, soit en noyer et parfois pourvues d'un pied en fer à coulisse destiné à assurer leur stabilité dans toutes les positions possibles. Il y a aussi dans le commerce des maquettes de cheval, avec ou sans cavalier, et qui sont articulées de façon à reproduire les allures de l'animal.

**Marabout.** — Se dit de petites mosquées, — de tentes de forme conique; — et de certaines plumes d'oiseau utilisées dans la parure de la femme.

**Marbre.** — Roche de chaux carbonatée d'une grande dureté, de colorations très diverses, susceptible de recevoir après la taille un poli qui résiste aux injures du temps. L'architecture fait un grand usage des marbres colorés soit comme pavages, soit comme décoration de façades. Les statuaires emploient généralement le marbre blanc non veiné; les plus belles œuvres de l'antiquité ont été sculptées dans des marbres de Carrare ou de Paros.

— **artificiel.** — Imitation de marbre exécutée en stuc.

— **feint.** — Se dit des peintures à l'huile imitant les taches et les veines des différents marbres. On emploie aussi les expressions de *jeté* ou de *chiqueté*, suivant que ces imitations ont pour but de reproduire des porphyres ou des granits.

— **pentélique.** — Marbre du mont Pentélique employé par les artistes grecs pour leurs statues et quelques-uns de leurs édifices.

— **statuaire.** — Marbre blanc non veiné. — (Voy. *Marbre*.)

**Marbré.** — Se dit de papiers de couleur imitant le marbre et dont on se sert pour couvrir des plats de volumes, des cartons, etc., etc.

**Marbrer.** — Peindre de façon à imiter le marbre; — barioler, couvrir une surface unie de taches irrégulières de façon à imiter les taches et les veines du marbre.

**Marbrière.** — Lieu d'extraction des marbres.

**Marbrure.** — Se dit des peintures imitant le marbre; — et aussi des bariolages imitant les taches, les veines du marbre, et dont on couvre parfois les tranches des volumes reliés, ainsi que certains papiers de gardes ou de brochure de livre.

**Marchage.** — (Céram.) — Pétrissage obtenu en faisant piétiner la pâte.

**Marche.** — (Arch.) — Degré d'un escalier. Partie horizontale sur laquelle on pose le pied; la partie verticale portant le nom de contre-marche. Les marches

des escaliers d'intérieur, soit en pierre, soit en bois, sont ordinairement astragalées, c'est-à-dire bordées d'une moulure saillante, ayant pour profil un quart de rond, un réglelet et un congé.

— **carrée.** — (Arch.) — Marche qui offre partout la même largeur. On dit aussi *marche droite*. Les marches ou degrés donnant accès aux temples de l'antiquité étaient presque toujours des marches carrées et souvent dépourvues d'astragale.

— **cintrée.** — (Voy. *Marches courbes*.)

— **courbes.** — (Arch.) — Marches dont les bords décrivent une courbe. On dit aussi *marches cintrées*.

— **d'angle.** — (Arch.) — Les marches d'angle sont des marches tournantes et de plus grande largeur que les marches supérieures; les marches de demi-angle sont les marches placées immédiatement au-dessus ou au-dessous de ces marches d'angle.

— **dansante.** — (Arch.) — Marche qui n'offre pas la même largeur aux deux extrémités.

**Marche droite.** — (Voy. *Marche carrée*.)

— **gironnée.** — (Arch.) — Marches placées suivant les rayons d'un cercle. On dit aussi *marches tournantes*. La plupart des escaliers modernes, établis soit dans des cages circulaires, soit dans des cages rectangulaires à coins arrondis, offrent de nombreux exemples de marches gironnées.

— **moulée.** — (Arch.) — Marche bordée d'une moulure.

— **palière.** — (Arch.) — Marche formant le rebord d'un palier de repos.

— **rampantes.** — (Arch.) — Marche dont la surface supérieure est inclinée au lieu d'être horizontale.

— **tournantes.** — (Arch.) — (Voy. *Marche gironnée*.)

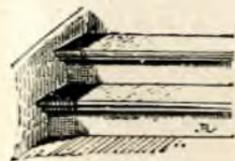
**Marchepied.** — (Arch.) — Base des stalles gothiques affectant la forme d'une marche très élevée par rapport au niveau du sol.

**Marger.** — Se dit, dans l'imprimerie, de la façon dont une planche doit être placée sur la presse, de façon que les marges du papier soient régulières. A cet effet, la planche est posée sur une feuille de zinc de même grandeur que la feuille de papier et sur laquelle sont tracés des points de repère.

**Marier.** — Se dit, en imprimerie, de la façon dont on combine, pour l'exécution d'un ouvrage, deux procédés d'impression différents. Marier la lithographie avec la typographie, c'est tirer dans un texte imprimé des vignettes en lithographie; marier la taille-douce avec la typographie, c'est orner un volume d'en-têtes, de culs-de-lampe tirés en taille-douce.

**Marine.** — Tableaux, dessins représentant des scènes maritimes, des vues de mer. Une marine de Turner, de Claude Lorrain, de Joseph Vernet.

**Mariniste.** — Peintre qui s'est fait une spécialité de sujets maritimes, de vues des bords de la mer, d'effets de



pleine mer par divers temps, d'études de vagues déferlant sur la plage.

**Marli.** — (Céram.) — Bord intérieur d'un plat, d'une assiette. On désigne sous le nom de *filets au marli* les filets d'or et de couleur tracés circulairement sur ces bords. Les plats en faïence de Rouen offrent souvent des marlis décorés de riches motifs de ferronnerie, de délicates arabes-



ques, de dentelles, etc., etc. — On désignait autrefois sous ce nom une étoffe de gaze fabriquée avec de la soie pure ou mélangée de fil.

**Maroquin.** — Peau de chèvre tannée, mise en couleur du côté de la fleur et usitée pour la reliure des volumes.

**Marouflage.** — Le marouflage est l'opération qui a pour but de coller à une surface murale une peinture sur toile. — (Voy. *Maroufle* et *Maroufler*.)

**Maroufle.** — Colle très forte et très tenace, composée d'or-couleur rendu épais et gluant par une cuisson prolongée.

**Maroufler.** — Appliquer une peinture sur toile contre une surface murale au moyen de maroufle (voy. ce mot). Les toiles ainsi appliquées doivent être maintenues sur les bords par des clous.

**Marmouset.** — (Arch.) — Petites figures — principalement dans le style gothique — accroupies ou dans une attitude bizarre, placées sur le profil d'une moulure et espacées régulièrement de distance en distance. Souvent ces petites figures tiennent devant elles un phylactère qui dissimule la moitié de leur corps.



**Marque.** — Vignettes, fleurons avec armes parlantes, figures ou attributs placés soit sur le titre, soit à la fin d'un volume, et particuliers à un imprimeur ou à un éditeur.

— (Céram.) — Se dit de signes conventionnels, de monogrammes appliqués au verso des pièces de céramique, auxquels on reconnaît la fabrique d'origine.



Parfois même, comme dans le Sèvres, l'époque de la fabrication est facile à reconnaître par la différence des marques.

**Marqueté.** — Décoré de marqueterie; — bariolé de couleurs diverses.

**Marqueterie.** — Décoration par incrustation et juxtaposition de bois ou de métaux, de marbres ou d'autres matières diversement colorées. Le goût de la marqueterie fut introduit en France au xvi<sup>e</sup> siècle, et les meubles de Boule (1642-1732) sont décorés de dessins en marqueterie d'une grande



richesse de composition et d'une admirable perfection de travail.

**Marqueteur.** — Artiste ou artisan qui exécute des marqueteries.

**Marquette.** — Pain de cire vierge.

**Marquise.** — (Arch.) — Toiture légère, formant abri au pourtour d'un édifice, au sommet d'un perron. La plupart des théâtres possèdent sur leurs façades des marquises d'une assez grande longueur.



Généralement les toitures des marquises sont vitrées.

**Marteau.** — (Arch.) — Battant de métal fixé au vantail d'une porte. On donne aussi à ces battants le nom de heurtoir. Suivant les époques, les battants ont considérablement varié. A l'époque gothique, ils offraient souvent l'aspect d'un animal fantastique; pendant la Renaissance, ils étaient parfois composés, forgés et ciselés avec un art infini.

— **à ciseler.** — Marteau à bout très large dont se servent les graveurs en médailles, principalement les ciseleurs. C'est à l'aide de petits coups sur le ciselet, déplacé chaque fois, que l'on exécute ces multitudes de méplats qui accentuent le modelé des objets en métal.

— **à repousser.** — (Grav.) — Petit marteau usité chez les graveurs pour repousser le métal aux endroits où il a été effacé, de façon que la sur-

face de la planche soit d'une horizontalité parfaite. C'est avec la pointe et non avec la tête du marteau à repousser que les graveurs opèrent.

**Martelage.** — Mode de fabrication, au marteau et à froid, de certains ornements en métal, découpés suivant des profils donnés dans des plaques de métal planes et auxqueltes, à l'aide d'un marteau, on donne du relief et du modelé.

**Martelé.** — Travaillé au marteau. Se dit particulièrement d'objets d'argenterie modelés, repoussés au marteau et dont la surface est couverte d'une multitude de facettes résultant du travail. Un vase en martelé, une pièce martelée. En numismatique, se dit des monnaies anciennes dont

les revers limés ont été remplacés par des coins modernes frappés au marteau.

**Martelet.** — Petit marteau employé dans certains ouvrages délicats.

**Marteline.** — Marteau de sculpteur orné de dents en pointes de diamant.

**Mascaron.** — (Arch.) — Motif de décoration formé d'une tête le plus souvent faite en caprice, entourée ou non de rinceaux, de feuillages, parfois placée au centre d'un cartouche, et servant d'ornement à des clefs de voûte, à la partie centrale d'un linteau de porte, d'un panneau, etc.

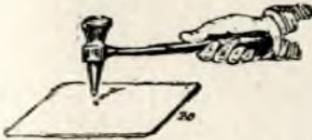
**Masque.** — Se dit en art de l'ensemble du visage, de la face. Un masque trop petit, par rapport à la dimension de la tête, au volume du crâne.

— (Sculpt.) — Moulage sur nature, empreinte relevée sur le visage d'un cadavre. Il y a de ces masques devenus classiques qui servent de modèles dans l'enseignement : le masque de *Géricault*, le masque de *Jeune fille*.

— (Arch.) — Se dit des masques de théâtre, dont les deux types généraux sont le masque tragique et le masque comique, inspirés des modèles antiques. Ces masques servent ordinairement de motifs de décoration dans les façades des théâtres, dans les monuments érigés à la mémoire d'auteurs ou d'artistes dramatiques ou lyriques.

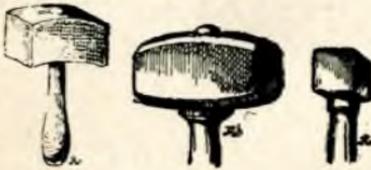
— **de satyre.** — (Voy. *Satyre*.)

**Massacre.** — (Blas.) — Tête de cerf garnie de ses cornes et ramures. Le massacre de cerf se représente toujours de front; s'il était représenté de côté ou de profil, on doit le spécifier en blasonnant. Un massacre de gueules.



**Masse.** — Se dit en art de l'ensemble, en faisant abstraction des détails. La masse d'ombre, la masse de lumière. Traiter par la masse, ne pas accorder d'importance aux détails, les négliger volontairement.

— (Sculpt.) — **Marteau des sculpteurs** ayant la forme d'un petit bloc de fer presque cubique, placé à l'extrémité d'un manche très court. Les faces de cette masse assez lourde, avec lesquelles l'ar-



tiste frappe le ciseau, se creusent facilement; aussi en remplit-on parfois les concavités avec du plomb fondu qu'on remplace à son tour lorsqu'il est usé. Il y a aussi des masses rondes.

— (Arch.) — Ensemble d'un bâtiment, d'un édifice. La masse d'une cathédrale.

— Figure de blason. — On lui donne ordinairement l'aspect d'une masse d'armes. On emploie aussi la masse ou bâton à tête garni d'argent, qui était en usage et portée par honneur par les bedeaux devant les Chapitres ou l'Université. Les masses s'emploient presque toujours en nombre. Des masses posées en sautoir; des masses d'argent; des masses d'armes de sable.

**Masser.** — Disposer par masses, exécuter un modelé par masses, en négligeant l'exécution des détails.

**Massicot.** — Protoxyde de plomb, de couleur jaune ou rougeâtre, employé en peinture.

**Massif.** — (Arch.) — Se dit d'une masse de maçonnerie, d'un ouvrage plein et sans aucun vide, servant de soutien et de contrefort, agissant surtout par son propre poids. — Se dit

aussi des proportions lourdes d'une figure, de détails d'ornementation sans élégance.

**Massue.** — (Blas.) — Figure de blason représentant l'arme d'Hercole. Les massues sont parfois garnies de pointes. Elles sont le plus souvent représentées en nombre : de gueules à trois massues rangées en bande. Des massues d'argent garnies de pointes de gueules posées en sautoir, etc., etc.



**Mastic.** — (Arch.) — Se dit des mortiers factices autres que les mortiers de chaux et de plâtre.

— **des marbriers.** — Mélange de plâtre fin, de marbre blanc en poudre et d'essence de térébenthine.

— **des mouleurs.** — Mélange de cire, de ciment fin et de résine, destiné au moulage des pièces délicates.

— **Dihl.** — (Arch.) — Mélange de brique, de litharge et d'huile de lin servant à souder des pierres, et dont on peut former les enduits destinés à recevoir des peintures murales.

**Mat.** — Terne, sans éclat; se dit d'une surface qui n'est ni brillante ni polie. — Se dit aussi des couleurs en détrempe qui ne sont pas vernies, de l'or qui n'est pas bruni.

**Matériaux.** — (Arch.) — Se dit de tout ce qui est nécessaire à la construction d'un édifice.

**Matière antiplastique.** — On dit aussi matière aride, dégraissante. — (Voy. *Antiplastique.*)

— **plastique.** — Argile plastique et figuline; marnes argileuses et kaolins employés dans la fabrication des poteries.

**Matter.** — Cette opération, qui est le contraire du brunissage, consiste à passer, avec de grandes précautions, sur la dorure, qui ne doit pas être brillante, une couche fort légère et douce de colle de parchemin.

**Mattoir.** — (Grav.) — Sorte de poinçon usité dans la gravure à la manière noire et se composant d'une tige

de métal dont la partie inférieure a la forme d'un fond de dé presque plat, criblé de petits points saillants irrégulièrement placés. On s'en sert en frappant à l'aide d'un marteau pour mettre un grain léger, pour matter ou assourdir un travail trop transparent ou trop clair. Il existe aussi des mattoirs à manche de bois que l'on manœuvre à peu près comme les roulettes. — (Voy. ce mot.)



**Matrice.** — Moules en creux à l'aide desquels on peut à grand nombre obtenir des épreuves en relief.

— **originales.** — Matrices qui fournissent les poinçons de reproduction des coins destinés au monnayage.

**Mauresque.** — (Arch.) — Style qui s'est développé en Espagne à la suite de l'invasion des Arabes. La Mosquée de Cordoue et l'Alhambra (XIII<sup>e</sup> siècle) sont à citer parmi les constructions mauresques les plus remarquables.

— (Art décor.) — Se dit de certains motifs de décoration formés de feuillages fantaisistes et fréquemment usités en damasquinerie.

**Mausolée.** — (Arch.) — Tombeau, monument funéraire.

**Méandre.** — Motif d'ornementation formé de fragments de lignes brisées diversement, contournées ou entrecroisées. Certains auteurs donnent aussi ce nom aux entrelacements de lignes droites, se coupant et se brisant à angle droit, que l'on nomme grecque et parfois aussi guillochis.



**Mécanisme.** — Tout ce qui se rapporte à la pratique, aux procédés techniques de chacun des arts. Tel peintre possède bien le mécanisme de son art; tel autre moins.

**Méconnu.** — Se dit d'un artiste qui n'est pas apprécié selon son mérite,

d'un talent auquel le public, la critique, le jury ne rendent pas la justice qui lui est due.

**Médaille.** — (Arch.) — Se dit de petits médaillons de forme circulaire représentant des effigies sculptées en bas-relief et formant motif de décoration dans un entablement, sur une façade, dans les écoinçons d'une arcade.

— (Numism.) — Disque de métal frappé à l'effigie d'un personnage ou représentant une figure, une scène, un groupe allégorique.

— Forme des récompenses décernées au Salon annuel et aux Expositions universelles de Paris. Les médailles du Salon depuis 1870 sont de trois classes; en 1863, il avait été créé une médaille unique qui, obtenue trois fois, classait les artistes parmi les *hors concours*. — (Voy. ce mot.)

— **contre-marquée.** — (Numism.) — Médaille marquée à l'aide d'un poinçon par-dessus la première empreinte.

— **d'honneur.** — Se dit d'une médaille décernée au Salon de Paris dans chaque section, depuis quelques années, par le vote des artistes exposants; — et aussi de certaines médailles décernées aux expositions universelles.

— **éclatée.** — (Numism.) — Médaille dont les rebords se sont fendus pendant l'opération des frappes.

— **encastée.** — (Numism.) — Se dit des médailles fausses dont la face et le revers appartiennent à des médailles authentiques d'époque ou de fabrication différentes.

— **fournée.** — (Numism.) — Médaille dont les surfaces extérieures seulement sont en métal précieux.

— **inanimée.** — (Numism.) — Médaille dépourvue de légende.

— **incuse.** — (Numism.) — Médaille frappée d'un seul côté.

— **martelée.** — (Numism.) — Médaille dont le revers ou la face a été remplacé par une empreinte d'une autre face ou d'un autre revers.

**Médailié.** — Se dit des artistes qui ont été récompensés, qui ont obtenu des médailles soit aux Salons annuels, soit aux Expositions universelles de Paris.

**Médailleur.** — Artiste qui grave des coins de médailles ou de monnaies.

**Médaillier.** — Meuble dans lequel on renferme une collection de médailles. — Se dit aussi de cette collection elle-même.

**Médailliste.** — Collectionneur de médailles.

**Médailion.** — Médailles de très grande dimension. — Portraits ou sujets peints, dessinés, gravés ou sculptés dans un entourage circulaire ou de forme



elliptique. — Se dit aussi de motifs de décoration architecturale inscrits ou placés à l'intérieur de cartouches de forme circulaire ou elliptique.

**Médian.** — Se dit en géométrie du plan déterminé par le diamètre d'une figure ou par une ligne partageant cette figure en deux parties égales.

**Medius.** — Doigt du milieu de la main, c'est-à-dire le doigt le plus long.

**Mégalographe.** — Artiste qui dessine des objets en grand. On dit aujourd'hui plus simplement grandisseur. — (Voy. *Mégalographie*.)

**Mégalographie.** — Art de dessiner, de peindre en grand, et aussi d'exécuter des œuvres représentant des sujets d'un style noble et élevé. On a remplacé, dans le premier sens surtout, cette expression tirée du grec par le néologisme grandissement, et se servit sérieusement du même mot dans sa seconde acception serait singulièrement prétentieux.

**Mélanger.** — Se dit de la façon dont les couleurs sont plus ou moins heureusement combinées. Un excellent mélange de couleurs. — Se dit aussi des combinaisons des couleurs calculées en

vue d'obtenir des teintes d'intensité et de tonalité différentes.

**Membre.** — (Arch.) — Se dit d'un ensemble de moulures. On dit qu'un membre est creux lorsqu'il n'est formé que d'une seule moulure concave; on le dit couronné lorsque la moulure est surmontée d'un filet saillant.

**Membré.** — Se dit d'une figure dont les membres sont vigoureux, solides, bien attachés.

— (Blas.) — Se dit d'un oiseau lorsqu'il a les jambes d'un autre émail que le corps. Un aigle de gueules membré d'azur.

**Membres.** — Se dit en anatomie artistique des membres supérieurs ou thoraciques (l'épaule, le bras, le coude, l'avant-bras, le poignet, la main et les doigts), et des membres inférieurs ou abdominaux (la hanche, la cuisse, le genou, la jambe, l'articulation tibio-tarsienne, le pied et les orteils).

— (Blas.) — Se dit d'une jambe ou patte de griffon, d'aigle, etc., séparée du corps et posée en barre le plus ordinairement; d'argent à deux membres de griffon l'un sur l'autre, posés en sautoir, d'argent à six membres d'aigles.



**Membron.** — (Voy. *Bourseau*.)

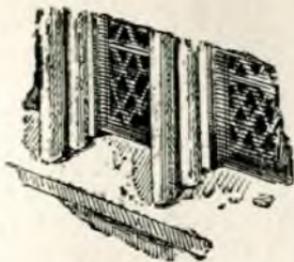
**Membrure.** — (Arch.) — Pièces de bois servant de point d'appui.

**Meneau.** — (Arch.) — Montants et compartiments de pierre divisant en plusieurs vides la surface des fenêtres des monuments des styles gothique et Renais-



sance. Au moyen âge, les meneaux ont à chaque époque des profils très caractéristiques. Les meneaux, qui sont verticaux dans la plus grande partie de la croisée, s'entre-croisent à la partie supé-

rière suivant des courbes plus ou moins



compliquées (voy. *Lobe*). Pendant la



Renaissance, les vides des croisées étaient divisés par des meneaux se coupant à angle droit.

Le vide existant entre les meneaux était rempli par des panneaux de

vitrages soutenus par des armatures.

**Mener.** — (Géom.) — Tracer une ligne droite. Relier un point à un autre; s'emploie par opposition à décrire, qui signifie tracer une ligne courbe.

**Menhir.** — Monument celtique formé d'une énorme pierre verticalement enfoncée dans le sol. Les menhirs portent aussi le nom de *Peulvan*, *Mensao*, *Ladère*, *Pierres fichées*, etc.

**Mensao.** — Menhir breton. — (Voy. *Menhir*.)

**Mention honorable.** — Distinction inférieure à la médaille de troisième classe, accordée par le jury à certains exposants du Salon annuel et des expositions universelles.

**Mentonnière.** — (Grav.) — Morceau de toile ou de carton que le graveur sur bois place devant sa bouche comme une sorte de bâillon, de façon que l'haleine ne détrempe pas l'encre du dessin. Les lithographes se servent aussi de mentonnière, car l'haleine se condense vivement à la surface de la pierre, délaye rapidement l'encre ou le crayon, et force d'interrompre le travail.

**Menuiserie.** — Sert à désigner en général l'art du menuisier et les ouvrages confectionnés en bois. — Menuiserie se dit aussi des petits ouvrages d'or et d'argent de petites dimensions, tels que les bijoux, par opposition à *grosserie* qui s'applique à la vaisselle d'orfèvrerie.

**Menu vair.** — (Blas.) — Fourrure composée de cinq rangées de clochettes d'argent et d'azur.

**Méplat.** — Se dit des surfaces, des plans établissant une transition entre des surfaces et des plans successifs. Les méplats sont en art la réunion de petites surfaces planes, dont la juxtaposition accentue un modelé. Accentuer les méplats, c'est préciser ces sortes de facettes qui indiquent la forme. Atténuer les méplats, c'est adoucir les angles; mais il faut éviter de rendre le modelé trop rond et trop mou.

**Mères.** — (Céram.) — Contre-épreuves en plâtre des modèles-types et à l'aide desquelles on obtient les moules servant au façonnage.

**Merlettes.** — Figure de blason. —

Oiseaux représentés sans bec et sans pieds. Les merlettes diffèrent des alérions en ce que ces derniers ont toujours les ailes ouvertes, étendues ou abaissées et sont posés sur l'écu debout et en pal, tandis que les merlettes sont toujours représentées passantes et les ailes serrées.



**Merlon.** — (Arch.) — Partie de parapet dont les intervalles ou vides forment les créneaux. Les merlons affectent



des formes différentes suivant les styles et les époques. Parfois ils se terminent par des pyramidions, parfois aussi ils

sont percés de longues meurtrières verticales.

**Mesure.** — (Voy. *Prendre des mesures et Donner des mesures.*)

**Métallique (histoire).** — (Numismat.) — Se dit de l'histoire d'un règne par les monnaies, d'une collection de médailles ou de monnaies comprenant une série continue de faits ou d'événements historiques.

**Métalliser.** — Recouvrir un objet d'une légère couche de métal, par les différents procédés connus de métallisation.

**Métatome.** — (Arch.) — (Voy. *Denticule.*)

**Métaux.** — (Blas.) — Les deux métaux usités en blason sont l'or et l'argent.

**Métier.** — (T. d'argot.) — Avoir beaucoup de métier, c'est avoir une très grande habileté d'exécution, mais souvent rien de plus. Un artiste qui n'a que du métier est inférieur à celui qui a de la *patte*. — (Voy. ce mot.)

**Métoche.** — (Arch.) — Intervalle qui existe entre deux denticules.

**Métope.** — (Arch.) — Intervalle qui existe entre deux triglyphes. Les métopes étaient parfois rehaussées de peintures ou décorées



de bas-reliefs. On désigne aussi sous ce nom les bas-reliefs provenant de cette partie du Parthénon, et dont les moulages

servent de modèle dans les écoles des beaux-arts. Une figure qui rappelle les métopes du Parthénon.

**Métrer.** — Mesurer, relever des dimensions à l'aide du mètre.

**Metteur au point.** — (Sculpt.) — Ouvrier qui met au point les statues. — (Voy. *Mise au point.*)

**Metteur en bronze.** — Artisan qui donne la couleur du bronze à des objets en métal.

**Metteur en œuvre.** — Artisan qui monte les perles et les pierres fines.

**Mettre au point.** — (Photog.) —

Faire avancer ou reculer l'objectif ou la glace, jusqu'à ce que l'image formée sur cette glace dépolie soit d'une grande netteté.

**Meuble.** — (Blas.) — Se dit des pièces figurées sur l'écu.

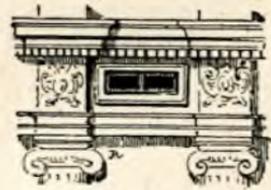
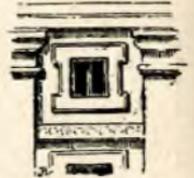
— **de Boule.** — Meuble incrusté d'écaïlle, d'or et de cuivre, etc., dans le style de ceux qui furent inventés et fabriqués par l'ébéniste Ch.-And. Boule (1642-1732).

**Meubler.** — (Orn. déc.) — En parlant d'un tableau, d'un dessin, un intérieur, un paysage meublé de figures.

**Meule à user.** — Petite meule montée sur un auget, et dont les sculpteurs et les graveurs se servent pour aiguiser leurs outils.

**Meurtrière.** — (Arch.) — Ouverture pratiquée dans une muraille pour permettre aux assiégés de se défendre. Les meurtrières apparaissent au XII<sup>e</sup> siècle et sont très nombreuses au XIII<sup>e</sup>; elles deviennent plus rares au XIV<sup>e</sup>, et reparaissent à la fin du XV<sup>e</sup>, modifiées pour le tir des armes à feu.

**Mezzanine.** — (Arch.) — Petit étage établi au-dessus d'un grand étage, tous deux étant placés dans le même encadrement extérieur de façade. — Se dit aussi de petites fenêtres carrées, ou plus larges que hau-



tes, éclairant un entresol ou un étage supérieur.

**Mezzo-tinto.** — Gravure à la manière noire. Dans le langage courant, on ne fait pas sentir le son final *o*, l'on prononce *mezzo-tinte*.

**Michelangesque.** — A la façon des œuvres de Michel-Ange. — Se dit des groupes de figures d'une tournure audacieuse, d'un mouvement superbe, où l'anatomie est fièrement accusée.

**Mignardise.** — Se dit, dans une œuvre d'art, d'une exécution où se font trop sentir l'afféterie, l'affectation, la recherche de la grâce, d'un modèle d'une délicatesse, d'une douceur excessives, d'un fini exagéré.

**Mimoplastique.** — Se dit de tableaux, de groupes formés de personnages vivants et conservant une complète immobilité. Ce mot est synonyme de *tableaux vivants*.

**Minaret.** — (Arch.) — Tourelle de grande élévation accolée aux mosquées et terminée au sommet par un balcon en saillie et une toiture de forme bulbeuse.



— S'applique par extension aux tours, tourelles et clochers sveltes et élevés. Les tours de Saint-Marc, de Venise, et de la Giralda, de Séville, ont l'aspect de véritables minarets. A notre époque, on donne aussi parfois ce nom à de hautes tourelles dont le style et les détails d'ornementation ne rappellent que de bien loin l'architecture musulmane; tels sont les minarets du palais du Trocadéro à Paris.

**Mince.** — Se dit d'une facture trop superficielle, d'un modelé sans consistance, de l'interprétation du relief d'un corps à l'aide de tons manquant de solidité, de l'application des couleurs sur leur support par couches sans épaisseur suffisante.

**Mine de plomb.** — (Dessin.) — Nom d'une substance d'un gris noir et brillant avec laquelle on fabrique les crayons. — (Voy. *Crayon, Graphite*.)

**Miniature.** — Aquarelles ou gouaches exécutées sur parchemin et décorant les anciens manuscrits. — Par extension, les œuvres d'art, peintures, dessins ou

gravures de petites dimensions et d'une exécution délicate. — Scènes ou portraits peints à la gouache, sur vélin ou sur ivoire. Les miniatures de Klingstedt (xviii<sup>e</sup> siècle) et d'Arlaud (de Genève), celles de Rosalba Carriera, de Massé, du Suédois Hall, de Noël Hallé, de Siccardi, de Fragonard, de Van Blarenberg, d'Isabey, de Duchesne, de M<sup>me</sup> de Mirbel, sont activement recherchées par les collectionneurs.

**Miniaturé.** — Décoré, orné de miniatures.

**Miniaturiste.** — Artiste qui peint des miniatures, des portraits en miniature.

**Minium.** — Bioxyde de plomb d'un rouge éclatant, tirant légèrement sur le jaune. Le minium est fréquemment usité en peinture. On l'emploie en architecture pour préserver de la rouille les pièces de fer ou de fonte et protéger les bois contre l'humidité.

**Minute.** — (Arch.) — Douzième partie du module ou rayon d'un fût de colonne toscane ou dorique, mesuré à sa base, et la dix-huitième partie pour les autres ordres. — (Voy. *Plan minute*.)

**Mi-parti.** — (Blas.) — Se dit d'un écu qui est parti de deux armoiries, de façon que chaque parti représente la moitié des pièces ou figures de chaque armoirie. On blasonne ainsi : mi-parti, le premier d'azur, etc., le second de gueules, etc.



**Miraillé.** — (Blas.) — Se dit de figures représentant les marques ou taches des plumes de paon ou des ailes de papillon. Un paon miraillé d'or. Un papillon d'argent miraillé de sable.



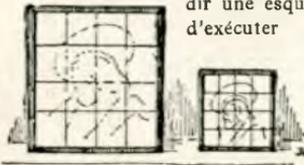
**Mire à coulisse.** — Sorte de jalon formé de deux tiges glissant à coulisse, et usité dans les nivellements.

— **parlante.** — Sorte de jalon couvert de gros chiffres, usité dans les nivellements et permettant à l'opérateur de lire lui-même la cote ou hauteur à relever.

**Mirette.** — (Sculpt.) — Petit instrument formé d'une tige de fer de forme triangulaire, pourvue d'un manche et servant à modeler la terre, surtout à enlever et à unir certaines surfaces. Il y a des mirettes de toutes dimensions.

**Miroir.** — (Arch.) — Motif d'ornementation de forme ovale, placé dans une moulure creuse.

**Mise au carreau.** — Opération qui a le plus souvent pour but de grandir une esquisse, d'exécuter une



composition dans de grandes dimensions et d'après un modèle donné. — (Voy. *Carreau.*)

— **au point.** — (Sculpt.) — Opération qui a pour but de reproduire un modèle en plâtre, avec une précision mathématique, dans un bloc de pierre ou de marbre. Ce modèle est placé sur une *selle* (voy. ce mot) à côté du bloc posé sur une selle de même hauteur. Au-dessus du modèle et du bloc, et dans leur axe, sont placés deux carrés de bois



dont les côtés sont divisés et sur lesquels on fixe un fil à plomb. Ce fil à plomb peut se déplacer et détermine un parallépipède fictif à l'intérieur duquel se trouvent renfermés le bloc *épannelé* (voy. ce mot) et le modèle de la statue. On relève avec le compas la distance qui existe entre ce fil à plomb et un des points les plus saillants du modèle, puis on reporte cette distance sur le bloc. On

creuse ensuite à l'aide du ciseau au point marqué jusqu'à ce qu'on ait obtenu la profondeur nécessaire. En répétant cette opération pour tous les points saillants pris dans un même plan, on a une silhouette du modèle d'autant plus exacte que les points ont été relevés plus près l'un de l'autre. En opérant de même pour d'autres plans, on obtient une reproduction exacte, mathématique des lignes de l'original. Il ne reste plus au statuaire qu'à préciser les accents du modelé et à donner le fini, avant de confier le marbre au polisseur.

**Mise en train.** — (Voy. *Impression de la gravure sur bois.*)

**Miséricorde.** — Petit siège mobile placé à l'intérieur des stalles gothiques. Relevé, il sert de point d'appui à la personne qui paraît se tenir debout dans



la stalle. Les miséricordes des stalles gothiques affectent la forme d'un cul-de-lampe et sont souvent décorées de bas-reliefs et de figures symboliques ou grotesques.

**Missel.** — Se dit des manuscrits et aussi des volumes de grand format pour le service de l'autel, imprimés et décorés de riches motifs d'ornementation, d'entourages de lettres en noir ou en couleur, à l'imitation des anciens manuscrits et contenant les prières de la messe.

**Mitoyen.** — (Arch.) — Se dit des clôtures, murailles servant de limite à deux propriétés contiguës, et dont la moitié appartient à chacun des propriétaires.

**Mitre.** — (Blas.) — Figure représentant l'ornement de tête des archevêques, évêques et abbés mitrés. Certaines armoiries sont surmontées, au lieu de heaume, d'une mitre dont les extrémités flottantes reposent sur le bord supérieur de l'écu.

— (Arch.) — Tuyaux en terre ou en tôle de forme conique, placés au sommet d'un tuyau de cheminée pour en régulariser le tirage. Parfois ces cylindres sont garnis de girouettes qui, par leur mouvement de rotation, contribuent à rendre encore ce tirage plus actif.



**Mixtion.** — (Grav.) — Mélange d'huile et de suif dont les anciens graveurs recouvraient des parties assez étendues d'une planche qu'ils voulaient soustraire aux travaux de morsure ultérieurs.

— (Céram.) — Mélange d'essence de térébenthine et de copal qu'on applique sur les pièces de poterie glacées pour faciliter le *posage des couleurs*. — (Voy. ce mot.)

— (Dor.) — Mordant léger servant à fixer la dorure.

**Mobilier national.** — Se dit de l'administration de l'Etat, chargée de la conservation des meubles et objets d'art qui sont la propriété de l'Etat. — (Voy. *Garde-meuble*.)

**Modelage.** — Opération par laquelle le statuaire exécute en terre ou en cire le modèle qu'il se propose de reproduire en plâtre, en terre cuite, en bronze, en marbre, en pierre, en bois, etc.

— **à la balle ou à la boulette.** — (Sculpt.) — Procédé de modelage qui consiste à poser les unes à côté des autres de petites balles ou boulettes de terre glaise qu'on écrase avec le pouce pour accentuer le modelé. Avec le modelage à la boulette on obtient des maquettes d'une couleur et d'un effet très

séduisants, mais il faut parfois se défier de ses séductions, dont il ne reste pas grand'chose après le moulage et qui ont l'inconvénient de ne pas forcer l'artiste à fuir suffisamment son œuvre. — On moule aussi à la balle, en écrasant avec le pouce à l'intérieur du moule en plâtre des balles de terre glaise de différentes grosseurs.

**Modèle.** — Le modèle est en principe un type destiné à être reproduit. Ainsi on dit un modèle de dessin; on dira de telle composition ornementale, par exemple, qu'elle est un modèle pour exprimer que cette composition doit être étudiée et servir de type au besoin.

— (Sculpt.) — Figure que le statuaire modèle en terre glaise ou en cire.

— **vivant.** — Personne qui pose devant l'artiste. Beaucoup de modèles féminins appartiennent à la religion juive. Quelques-unes de ces jeunes femmes, d'une grande beauté et d'une admirable perfection de formes, ont posé pour des œuvres célèbres. Telles sont, entre autres, la *Renommée* de l'hémicycle de Paul Delaroche, les *Odalisques* et la *Source* d'Ingres, les figures allégoriques de Baudry et de Bouguereau. Les modèles hommes sont de nationalités diverses, souvent Italiens. Enfin les jeunes enfants et les vieillards à barbe blanche et à ossature fortement accusée étaient recherchés jadis, lorsque la peinture religieuse, non encore délaissée, avait besoin de modèles d'Enfants Jésus, de Saints et de Prophètes. De nos jours, l'artiste se préoccupant davantage de reproduire dans ses œuvres des types moins conventionnels, plus modernes, plus réalistes parfois, les types classiques du modèle tendent à disparaître; les modèles vivants — les hommes avec leurs feutres mous et leurs manteaux troués et rapiécés, les femmes, les Italiennes surtout, avec leurs costumes originaux, mais singulièrement fanés — ne posent plus guère que dans les académies libres ou dans les ateliers officiels. Le modèle est placé sur un

socle plus ou moins élevé, ou table à modèle, au centre d'un demi-cercle suivant lequel sont rangés tous les élèves, les dessinateurs au premier rang, ensuite les peintres, et derrière eux les sculpteurs sur des gradins plus élevés.

**Modelé.** — Se dit en peinture de la façon dont on accuse les plans, les reliefs, dont on imite les saillies en ronde bosse; — et en sculpture des œuvres exécutées en terre ou en cire. Une figure au crayon noir modelée avec soin. Une statue d'un beau modelé.

**Modeler.** — Exécuter le modelage d'une statue; — déterminer les divers plans, les reliefs d'une figure, d'un terrain, à l'aide de tons gradués, d'effets d'ombre et de lumière.

**Modelleur.** — Artiste qui exécute des modèles en terre ou en cire soit d'après nature, soit d'après les modèles dus à d'autres artistes, et dont il fait les copies agrandies en vue de faciliter l'exécution définitive en bronze, en marbre ou en pierre.

**Moderniser.** — Rajeunir un sujet ancien, le traiter d'une façon nouvelle, lui donner une tournure moderne.

**Modillon.** — (Arch.) — Motif de décoration en forme de consoles régulièrement espacées placé sous la saillie d'une corniche ou d'un balcon. On donne aussi ce nom aux petites consoles appliquées contre une muraille

et servant de support à des vases, à des bustes, par exemple. Suivant leur destination, la hauteur et la saillie des corniches, suivant la dimension du plafond, des lar-

miers, on pose les modillons de façon que les enroulements des volutes se présentent horizontalement ou verticalement.

**Modulaire.** — (Arch.) — Se dit des ordres d'architecture dérivant des Grecs et des Romains.

**Module.** — (Arch.) — Unité de longueur des ordres dans l'architecture grecque et romaine; rayon moyen de la colonne que l'on divise en 30 parties égales ou minutes.

**Moelleux.** — Se dit en peinture de contours sans dureté, d'une grande souplesse, et de tons agréablement fondus.

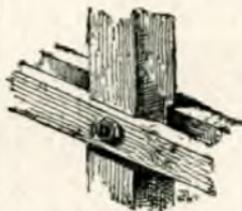
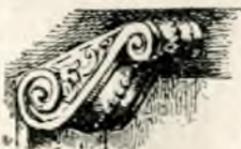
**Moellon.** — (Arch.) — Pierres de petite dimension employées dans la construction, tantôt taillées, tantôt non équarries.

**Moise.** — (Constr.) — Mode d'assemblage dans lequel les pièces de bois sont maintenues par un boulon de fer. Les pièces de charpente ainsi assemblées sont souvent entaillées à mi-bois.

**Môle.** — (Arch.) — Sorte de jetée en pierre s'avancant dans la mer et placée à l'entrée d'un port, destinée à briser les lames.

**Moletage.** — (Céram.) — (Voy. *Estampage*.)

**Molette.** — (Peint.) — Morceau de cristal, de marbre ou de porphyre se rapprochant à peu près de la forme du tronç de cône et offrant une surface plane bien dressée, à l'aide de laquelle on broie les couleurs posées sur une tablette de marbre. On dit aussi *broyon*. Il y a des molettes de toutes les tailles. Les unes, de grande dimension, pouvant être saisies à deux mains, sont usitées



dans les travaux de broyage des couleurs à l'huile. D'autres molettes, très petites, sont, au contraire, destinées aux peintres sur émail, sur faïence; elles sont parfois emmanchées et servent à broyer dans de petits godets de marbre ou d'agate.



On donne aussi ce nom aux petites roues d'acier servant à graver les cylindres pour l'impression des toiles peintes et à tailler les corps durs, — et à un outil de forme spéciale avec lequel on trace les ornements sur une poterie encore molle.

**Molette d'éperon.** — (Blas.) —

Figure représentant la pièce principale de l'éperon, garnie de rayons au nombre de cinq, six ou huit, en forme d'étoile, mais différant de cette dernière figure en ce qu'elle est toujours percée d'une ouverture au centre.

**Mollesse.** — Défaut de fermeté, de solidité. Se dit de contours, de touches veules et manquant de résistance.

**Momie.** — (Voy. *Mummie*.)

**Monde.** — (Blas.) — Figure représentant une boule surmontée d'une croix. Un monde d'or, un monde de sable croisé de gueules. Dans leurs effigies, les souverains, les empereurs sont souvent représentés tenant ce globe d'une main, et de l'autre le sceptre ou la main de justice.



**Monnaie.** — Se dit de pièces de métal de diverses valeurs, frappées à l'effigie de l'autorité souveraine, représentée quelquefois par une figure ou un groupe de figures allégoriques. Se dit aussi de l'établissement où s'exécute cette fabrication. La Monnaie de Paris. Une des plus belles médailles qui soient sorties de la Monnaie.

**Monnayage.** — Fabrication des monnaies. Parmi les nombreuses opérations du monnayage, il n'y a que la gra-

vure des poinçons, l'exécution des matrices et des coins qui soient réellement du domaine de l'art.

**Monochromatique.** — Se dit d'une peinture d'une seule couleur; plus simplement *monochrome*.

**Monochrome.** — D'une seule couleur.

**Monochromie.** — Art de peindre en n'employant qu'une seule couleur.

**Monogramme.** — Signature d'une œuvre d'art au moyen d'un chiffre composé de lettres initiales agencées, combinées, entrelacées ou juxtaposées, et parfois d'un emblème ou d'un signe quelconque qui sert à désigner l'artiste, tel le maître à l'oeillet, le maître à l'oiseau. Un grand nombre d'artistes n'ont signé leurs œuvres que de monogrammes.

**D** **l'** **oiseau.** Un grand nombre d'artistes n'ont signé leurs œuvres que de monogrammes.



**Monographie.** — Étude biographique, documents publiés sur la vie et les œuvres d'un seul artiste. — Se dit aussi d'une étude dont le sujet est borné à un seul genre d'objets d'art. Une monographie traitant des émaux, des faïences, des bronzes. La monographie d'un édifice, c'est-à-dire la description détaillée de cet édifice, avec plans et vues à l'appui.

**Monopédiculé.** — (Arch.) — Se dit parfois des cuves baptismales du moyen âge ayant un seul support.

**Monoptère.** — (Arch.) — Se dit d'un temple antique de forme circulaire n'ayant qu'une seule rangée de colonnes. Le monument choragique de Lysistrate, à Athènes, était un spécimen fort élégant d'édifice *monoptère* d'ordre corinthien.



**Monopyle.** — (Arch.) — Édifice n'ayant qu'une seule porte.

**Un temple monopyle, une enceinte monopyle. On donnait aussi parfois le nom de péribole aux enceintes à portiques, aux cuivos de murs établis au**



pourtour des temples et n'offrant qu'une seule entrée.

**Monostyle.** — (Arch.) — Se dit d'un édifice formé d'une seule colonne. La colonne Trajane est un édifice monostyle.

**Monotriglyphe.** — (Arch.) — Se dit d'un mode d'entre-colonnement ne permettant de placer dans la frise qu'un seul triglyphe.

**Monotype.** — Epreuve unique obtenue en passant sous la presse un cuivre légèrement chauffé sur lequel on a dessiné ou même peint à l'huile.

**Monotypopolychromie.** — Impression en chromotypographie (voy. ce mot) obtenue à l'aide d'un seul tirage.

**Monstrance.** — (Voy. *Ostensoir.*)

**Monstrueux.** — (Blas.) — Se dit



de figures d'animaux dont les parties sont empruntées à des êtres différents. Un coq à tête de chèvre, etc. Les animaux monstrueux sont fréquemment

employés dans les armoiries allemandes.

**Montage.** — Opération qui a pour but d'ajouter à des pièces de céramique des ornements en bronze.

**Montant.** — (Arch.) — Pièce de bois ou de fer placée verticalement, concourant à l'encadrement d'une baie.

**Monté de ton.** — (Peint.) — Ensemble de tons vigoureux.

**Montée.** — (Arch.) — Se dit de la hauteur d'une voûte mesurée perpendiculairement sous la clef; — et aussi de la pente du pavage d'un pont, de la différence de niveau qui existe entre l'axe d'une voûte et l'axe d'une culée; — pente douce au-devant d'un édifice.

**Monter une couleur.** — (Peint.) — Augmenter l'intensité d'une couleur.

**Montres.** — (Céram.) — Petits fragments de poteries de même pâte que la fournée, et que l'on retire de temps à autre pour constater les progrès de la cuisson.

**Monument.** — Ensemble de vastes

constructions architecturales; — statues érigées sur piédestal et destinées à perpétuer soit le souvenir d'hommes célèbres, soit la mémoire de grands événements, par une figure ou un groupe symbolique, comme le monument de la place de Clichy, à Paris, le Lion de Belfort, etc.

**Monument choragique.** — (Antiq.) — Trépied d'airain, avec inscriptions commémoratives, dédié aux vainqueurs des concours de musique et de théâtre fondés à Athènes; petits temples d'une architecture élégante érigés dans la même intention.

— **celtique.** — (Arch.) — Se dit des monuments, parfois monolithes, toujours formés de pierres brutes, édifés dans les régions de la Gaule et de la Grande-Bretagne, habitées par les tribus celtiques ou gaulloises. — (Voy. *Menhir, Peulvan, Cromlech*, etc.)

— **expiatoire.** — (Arch.) — Monument érigé en expiation d'un crime.

— **funèbre.** — (Arch.) — Monuments, chapelles, stèles, tombeaux érigés sur une sépulture, ou à la mémoire d'un mort.

— **historique.** — Se dit de tous les édifices anciens qui, à raison de leur valeur artistique, de leur importance historique, ou des souvenirs qui s'y rattachent, sont classés par la Commission des monuments historiques. Les monuments historiques ne peuvent pas être détruits; ils ne peuvent même être restaurés ou réparés qu'après avis conforme des inspecteurs officiels et décision de la commission.

— **public.** — (Arch.) — Édifice érigé dans un but d'utilité ou de décoration publique.

**Monumental.** — Se dit, en architecture, des édifices grandioses; en peinture, des fresques ou tableaux destinés à orner l'intérieur d'édifices et à occuper de vastes surfaces; en sculpture, des figures de grandes dimensions concourant à un ensemble décoratif, ayant leur emplacement réservé dans des

niches, des tympans, sur des piédestaux, et exécutées en vue de l'emplacement qu'elles doivent occuper.

**Morbidesse.** — Se dit pour caractériser la façon délicate, souple et vivante dont les chairs sont interprétées en peinture, en sculpture ou en gravure.

**Morceau.** — Fragment d'œuvre considéré au point de vue de l'exécution seule. Bien exécuter le morceau, c'est-à-dire traiter avec une excellente technique, dans une facture souple, chaude, grasse et d'une belle pâte les parties d'une œuvre qui, considérées d'ensemble, peuvent laisser à désirer au point de vue de la composition. Il y a de merveilleux peintres de morceau qui ne sont que de très médiocres artistes.

— **de réception.** — Se disait autrefois des tableaux ou statues présentés par les artistes lors de leur admission à l'Académie Royale, et qui restaient la propriété commune de la compagnie.

**Morceler.** — Diviser, partager, morceler l'intérêt dans un tableau; ne pas concentrer suffisamment les effets de lumière, attirer l'attention, solliciter le regard sur plusieurs parties à la fois.

**Mordant.** — (Dor.) — Mélange de bitume de Judée, d'huile grasse et de mine de plomb, additionné de quelques gouttes d'essence, et usité dans la dorure à l'or mat.

**Mordre.** — (Grav.) — (Voy. *Faire mordre*, *Morsure*.)

— (**faire**). — (Grav.) — Verser l'acide nitrique sur une planche de cuivre pour creuser les traits dessinés.

**Mordu.** — (Grav.) — Se dit d'un cuivre dont la morsure à l'eau-forte est achevée.

**Moresque.** — (Voy. *Mauresque*.)

**Morfil.** — (Grav.) — Le burin en coupant le cuivre laisse des deux côtés de la taille des aspérités nommées *barbes* (dans la gravure à la pointe sèche) ou *morfil*, et qu'on fait disparaître à l'aide du grattoir ou de l'ébarboir. Toutefois, l'ébarboir usant un peu le métal, il ne faut pas enlever le morfил après chaque

taille, mais de préférence après une série de travaux.

**Morrailles.** — (Blas.) — Figure représentant une sorte particulière de tenailles ou fermails longs et dentelés que les maréchaux emploient pour comprimer



le nez des chevaux. On doit en blasonnant indiquer comment elles sont liées. Des morraillies d'or liées de gueules.

**Morsure.** — (Grav.) — Opération qui a pour but d'attaquer à l'acide nitrique étendu d'eau les planches en cuivre rouge, dans les parties mises à nu par une pointe qui en a enlevé le vernis. Avant de commencer la morsure, si la planche est de petite dimension, on en recouvre de vernis toutes les faces et on la plonge dans une cuvette. Si elle est de grande taille, on la borde de cire, de façon à la transformer en cuvette. Dans tous les cas, on se sert des barbes d'une plume pour faire disparaître les bulles qui se produisent dès que le métal est



attaqué. Les morsures se pratiquent d'ordinaire au moyen de l'acide nitrique du commerce à 40°, mélangé avec moitié d'eau. Ces morsures sont plus ou moins répétées, selon que l'artiste veut créer plus ou moins de différence entre les profondeurs des tailles des divers plans. Elles sont d'autant plus rapides que la température de l'atelier est plus élevée. Enfin certains artistes terminent la morsure de leurs planches en attaquant le cuivre par le perchlorure de fer. Ce dernier procédé permet d'obtenir des tailles profondes qui se traduisent à l'impression par de beaux noirs veloutés.

— **à plat.** — (Grav.) — Procédé de morsure qui consiste à dessiner sur le cuivre avec des pointes de différentes grosseurs, et à faire mordre tous les

plans pendant une égale durée, les différentes valeurs de ton étant obtenues par les hachures plus ou moins larges et plus ou moins serrées.

**Morsure par couvertures.** — (Grav.) — Procédé de morsure qui consiste à recouvrir de vernis les différentes parties d'une eau-forte au fur et à mesure que la profondeur voulue des tailles a été obtenue.

**Mortaise.** — (Arch.) — Entaille pratiquée dans une pièce de bois, de façon à recevoir une partie saillante ou tenon. Il y a différentes manières de pratiquer cet assemblage, qui peut être droit ou oblique, et comporter un ou plusieurs tenons.

**Mortier.** — (Arch.) — Mélange de sable, de ciment et de chaux délayé dans l'eau et destiné à relier les matériaux d'une construction.

— Vase dans lequel on réduit en poudre certaines substances, dans lequel on broie, ou pulvérise certaines couleurs.

— (Blas.) — Figure représentant la coiffure des chanceliers de France et des présidents du parlement, dits présidents à mortier. Pour le chancelier, le mortier était de toile d'or, brodé et rebrassé d'hermine; pour les présidents, il était de velours ou panne noir, enrichi de deux larges galons d'or.

**Mosaïque.** — Ouvrage fait de pièces rapportées, combinées de manière à reproduire des dessins. — La mosaïque



de pierres dures, dite de Florence, est un assemblage de marbres polis et de pierres précieuses, s'appliquant surtout aux objets mobiliers et aux bijoux. Les parements et revêtements for-

més de plaques de marbre de couleur constituent également une espèce de mosaïque, la plus ancienne de toutes. (Voy. *Pavimentum*.) — On donne aussi le nom de mosaïque aux carrelages de terre, quelquefois même aux dessins en creux des anciennes pierres tombales. (Voy. *Graffite*.) Il y a encore la mosaïque d'émail, spéciale à l'orfèvrerie et à la bijouterie romaines; enfin, la mosaïque décorative, faite au moyen de petits cubes qui sont généralement en émail coloré dans la pâte, et qu'on applique, au moyen d'un ciment, contre une surface solide. Cette dernière occupe une place importante dans l'histoire des arts décoratifs, depuis Sainte-Sophie de Constantinople et Saint-Marc de Venise jusqu'au grand Opéra de Paris.

**Mosaïste.** — Artiste en mosaïque.

**Motif.** — Se dit du sujet d'un tableau, d'une figure, d'un groupe, d'un ensemble décoratif.

**Moucharabi.** — (Arch.) — Balcons en saillie à l'extérieur et recouverts de grillage en bois, d'un usage fréquent dans les constructions de style oriental. Ces grillages, en bois découpé à jour, sont presque toujours d'un très joli dessin.

**Mouchette.** — (Arch.) — Saillie des larmiers destinés à interrompre l'écoulement de l'eau. Le bord d'un larmier refouillé prend le nom de *mouchette pendante*, et une plinthe placée au-dessus d'un quart de rond forme une *mouchette saillante*.

**Moufle.** — Demi-cylindre creux, en terre réfractaire, fermé à l'une de ses extrémités, ouvert à l'autre, et dont se servent les peintres sur émail



et les peintres sur porcelaine pour exposer au feu et vitrifier leurs couleurs.

**Moulage.** — (Sculpt.) — Opération qui a pour but de reproduire des sculptures à l'aide d'empreintes. On se sert ordinairement de plâtre pour le moulage. Cependant on emploie quelquefois

la gélatine, qui, par son élasticité, permet de diminuer le nombre des pièces de dépouille. — (Voy. ce mot.)

**Moulage.** — (Céram.) — Procédé de façonnage qui consiste à mouler les pièces dans les moules en plâtre obtenus à l'aide des contre-épreuves nommées *mères*.

— **à la balle.** — (Céram.) — Procédé de moulage qui consiste à placer à la main dans les creux des moules de petites boules de pâte homogène.

— **à la croûte.** — (Céram.) — Procédé de moulage qui consiste à étaler sur une toile ou une peau une couche de pâte que l'on applique à la surface du moule.

— **à la housse.** — (Céram.) — Procédé de façonnage qui consiste à appliquer à l'aide de l'éponge une pièce déjà tournée et encore molle dans les concavités d'un moule en plâtre.

— **à la presse.** — (Céram.) — Procédé de façonnage qui consiste à comprimer la pâte dans le moule à l'aide de machines.

**Moule.** — (Sculpt.) — Le moule est une empreinte d'objets en relief à l'aide de laquelle on peut obtenir des reproductions de cet objet. Le moule à creux perdu est celui qui ne peut fournir qu'une épreuve et doit être brisé pour détacher cette épreuve; le moule à bon creux est celui qui, composé de pièces mobiles, peut fournir un nombre indéfini d'épreuves.

— (Grav.) — Plaque de bois sur laquelle sont gravés les modèles de cartes à jouer.

— **à bon creux.** — (Sculpt.) — (Voy. *Moule*.)

— **à creux perdu.** — (Sculpt.) — (Voy. *Moule*.)

— **de potée.** — Moule des objets destinés à la fonte et composé d'un mélange spécial. (Voy. *Potée*.) Lorsque la statue en cire a été repérée (voy. *Repérage des cires*), on la recouvre d'un moule de potée, et lorsque ce moule est sec (voy. *Enterrage*), on chauffe de façon à faire écouler la cire et à recuire et

augmenter la résistance du moule. Il reste alors un espace vide entre le moule de potée et le noyau, et c'est ce vide que doit remplir le métal en fusion.

**Mouler.** — Reproduire des statues, des bas-reliefs, tout objet en relief à l'aide du moulage.

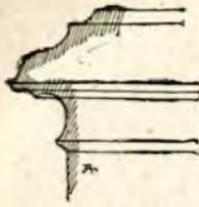
**Mouleur.** — Celui qui moule des ouvrages de sculpture. Les mouleurs ne peuvent être rigoureusement classés parmi les artistes, cependant leur profession exige une habileté et des tours de main spéciaux qui ne sont pas à la portée du premier venu.

**Moulu.** — Se dit de métaux réduits en poudre fine et qui, employés ainsi, prennent un ton particulier : de l'or moulu, de l'argent moulu.

**Moulure.** — (Arch.) — Saillie, à profil droit, concave ou convexe, et constituant un ornement placé sur le nu d'un mur. Les moulures plates sont le *filet*, le *listel*, le *larmier*, la *fascie*, la *plate-bande* et la *plinthe*; — les moulures à profil convexe sont le *quart de rond*, la *baguette*, le *tore* et le *boudin*; — les moulures à profil concave sont la *scotie*, la *gorge*, le *cavet* et le *congé*. Certaines moulures, comme le *talon* et la *doucine*, sont mi-parties convexes et concaves. Les moulures sont unies ou décorées de feuillages. Non seulement elles sont usitées en architecture, mais elles servent à décorer un certain nombre de surfaces sur lesquelles elles produisent des effets de lumière. Dans les ordres grecs et romains, on emploie les moulures dont il vient d'être question. Dans le style roman, ces mêmes moulures sont conservées; mais leur profil est plus lourd, et parfois les plates-bandes décorées d'ornements portent aussi le nom de moulures. Des moulures décorées de frettes, de chevrons, etc. A l'époque gothique, on introduit dans les moulures le chanfrein, le biseau et



toute une série de petites moulures qui sont savamment combinées pour faire ressortir le profil des parties courbes. À partir de la Renaissance, on revient aux moulures antiques dont les profils sont légèrement modifiés, mais sans rien perdre néanmoins de leur forme primitive.



**Moulure engorgée.** — (Arch.) — Moulure recouverte d'une couche de peinture trop épaisse qui en alourdit le profil.

**Moulerer.** — Orner de moulures.

**Moulurier.** — Artisan qui fabrique des moulures, principalement des moulures en bois.

**Mouvant.** — (Blas.) — On désigne ainsi les pièces qui semblent sortir du chef, des angles, des flancs ou de la pointe de l'écu. De gueules à une patte de lion d'argent mouvant du flanc sénestre et posée en barre. Un dextrochère d'or mouvant à sénestre.



**Moyen âge.** — Se dit des œuvres d'art qui appartiennent au moyen âge et ont été produites depuis le **xii<sup>e</sup>** siècle jusqu'au **xvi<sup>e</sup>** seulement. Dans le sens historique, le moyen âge s'étend de la chute de l'empire romain (475) jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II (1453).

**Moyes.** — (Voy. Veine.)

**Mufle.** — (Sculpt.) — Motif d'ornementation représentant un mufle d'animal réel ou fabuleux. Les mufles de lions sont fréquemment usités pour la décoration des fontaines. Souvent les jets d'eau s'échappent de mufles d'animaux. On décore aussi



les chéneaux de mufles alternant parfois avec des fleurons ou des rinceaux.

**Mummie.** — On désignait sous le nom de *mummie*, au siècle dernier

encore, une couleur brune séchant très difficilement, et connue aujourd'hui sous les noms de bitume et de baume ou de terre de momie. C'était un composé d'aromates et de chairs tirées des anciennes momies. Seulement, s'il fallait en croire M. Valmont de Bomare, la mummie tirée de momies égyptiennes authentiques depuis longtemps déjà était fort rare, et celle que fournissaient alors les droguistes du Levant provenait des cadavres que les juifs et les chrétiens du Levant embaumaient avec des aromates résineux et du bitume de Judée.

**Mur du diable.** — (Archéol.) — Se dit d'une muraille de construction romaine existant en Germanie.

**Mural.** — (Voy. Peinture murale.)

**Musculature.** — L'ensemble des muscles apparents à la surface du corps. Une superbe musculature; la musculature de cette figure laisse à désirer.

**Musclé.** — Se dit d'un membre, d'une figure peinte ou sculptée dont les muscles sont bien accusés, bien développés. Une figure solidement musclée.

**Museaux.** — (Arch.) — Nom donné aux accotoirs (voy. ce mot) des stalles gothiques.

**Musée.** — Collection publique d'œuvres d'art, peinture, sculpture, objets de haute curiosité.

— **de Cluny.** — Musée d'objets d'art et de curiosité établi à Paris à l'hôtel de Cluny et dans les ruines du palais des Thermes. Le musée de Cluny, dont le principal noyau fut formé par la collection Du Sommerard, a été ouvert au public le 16 mars 1844 et s'est, depuis, considérablement accru et enrichi.

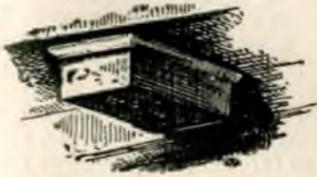
— **du Louvre.** — (Voy. Louvre.)

— **historique.** — Se dit principalement du musée de Versailles et en général de toutes les galeries de peinture et de sculpture dans lesquelles les œuvres d'art ont surtout pour but de représenter des scènes, des événements et de grands faits historiques, formant par leur réunion l'histoire d'un peuple, d'une nation, etc.

**Musées nationaux.** — On désigne sous cette dénomination les musées du Louvre et du Luxembourg, à Paris; le musée historique de Versailles et le musée de Saint-Germain. Le service des musées nationaux a aussi dans ses attributions la conservation des objets d'art placés dans les résidences et les châteaux appartenant à l'État.

**Mutilé.** — Se dit d'une œuvre d'art, principalement d'une sculpture incomplète, dégradée.

**Mutule.** — (Arch.) — Se dit d'une sorte de modillon assez large, sans



ornementation aucune et particulier à l'ordre dorique.

**Myologie.** — Branche de l'anatomie qui comprend l'étude des muscles. Le modèle vivant ne suffit pas toujours à l'artiste. Le modèle se lasse, les muscles s'affaissent, et il donne au début de la pose seulement le degré de tension que les muscles doivent avoir dans l'action. Cette force se perd à mesure que le modèle se fatigue, et l'artiste, ne retrouvant plus sur le modèle ce que celui-ci lui avait donné, doit faire appel à ses connaissances anatomiques pour restituer par la pensée ce que le modèle ne lui représente plus.

**Myriorama.** — Variété de diorama formé de tableaux exécutés sur des pièces mobiles qui pourraient se combiner différemment.

**Mythologique.** — Se dit de figures peintes ou dessinées représentant des scènes ou des personnages empruntés à la mythologie et particulièrement à la mythologie ou histoire fabuleuse des dieux et des héros de l'antiquité grecque et romaine.